coll.
2 parts in 1 vol.
Brunet I. 1112-13: "Volume rare"
Cioranescu 13684
2SB II. 305

LES ANTIQVITEZ,

RARETEZ, PLANTES, MINERAVX, & autres choſes conſiderables de la Ville, & Comté de Caſtres d'Albigeois, & des lieux qui ſont à ſes enuirons, auec l'Hiſtoire de ſes Comtes, Eueſques, &c.

Et vn recueil des Inſcriptions Romaines, & autres antiquitez du Languedoc, & Prouence.

Auec le Roolle des principaux Cabinets, & autres raretez de l'Europe.

Comme auſſi le Catalogue des choſes rares de Maiſtre PIERRE BOREL, *Docteur en Medecine Autheur de ce Liure.*

A CASTRES,

Par ARNAVD COLOMIÈZ, Imprimeur du Roy, & de la Ville. 1649.

DC
801
C35
B73
1649
RB
NMAH

A
MONSIEVR

Mre. GVILLAVME DE MASNAV,
Seigneur de Bousignac, &c. Et Conseiller
du Roy en la grand Chambre du Par-
lement de Tolose.

MONSIEVR,

Si mon esprit se fut senti capable de vous donner des loüanges, egales à vostre merite, il n'auroit point choisi d'autre suiet, puis qu'il n'en pouuoit trouuer de plus noble, ny de plus digne de son occupation, mais recognoissant qu'il ne pouuoit entreprendre vn si haut ouurage sans temerité, & sans deroger à ce grand merite qui vous fait considerer dans le Parlement.

Vt inter ignes, Luna minores.

Et apres tout, cette grande connoissance que vous auez de toutes les belles choses, & la reputation que vous vous estez acquise en cette dignité que vous exercez auiourd'huy, auec autant de gloire que d'equité, ne sont elles pas plus que suffisantes, pour ne laisser iamais effacer vostre memoire, & vostre merite estant logé dans celle de tant d'hommes que la France a produits, n'est-il pas graué dans le plus fort Airain de la terre. Ayant fait ces reflections, & sur vous (MONSIEVR) *& sur moy mesme, i'ay choisi vne occupation moins inégale aux forces de mõ esprit, & me suis employé à descrire les loüanges de ma patrie, mais en mesme temps, i'ay voulu que celle qui vous à tant d'obligations se vint presenter à vos pieds pour implorer vostre protection en cette rencontre.*

Voicy doncques (MONSIEVR) *celle qui se glorifiant d'estre dans vostre affection, vous demande vne seconde naissance, ie veux dire, la Ville de Castres, qui ose esperer que vous prendrez sous vostre sauuegarde ce petit discours, que les antiquitez, & raretez dont elle est ornée, & vn iuste ressentiment contre ceux qui l'ont laissée en oubly, m'ont obligé de composer, cette foible production de mon esprit, se sentira assez forte, contre toutes les attaques des enuieux qui s'efforceront de ternir sa gloire, lors que ce sera sous vostre nõ qu'elle paroistra en public, ce grand nombre de vertus qui éclatent egalement en vous, ont fait qu'elle vous a choisi, comme son Dieu tutelaire, & le lustre qu'elle a receu de vostre justice, luy a fait estimer qu'elle n'en deuoit puiser à l'aduenir qu'en vostre source. C'est* (MONSIEVR) *ce*

qu'elle desire de vous, & c'est ce que vostre bonté insigne, fait que s'ose prometre.

MONSIEVR.

Vostre tres-humble, & tres-obeissant seruiteur.

PIERRE BOREL.

AV LECTEVR.

LA pluſpart des hommes ont accouſtumé de ſe rendre plus ſçauans des païs eſtrangers, que de leur propre patrie, meſpriſans meſme ce qui s'y trouue de remarquable, contre l'aduis des plus ſages, & particulierement du Philoſophe Platon lors qu'il dit, que chacun deuroit auoir la curioſité de ſçauoir l'origine de ſon païs, & ce qui y eſt arriué de plus digne de conſideration. Ceſt-ce qui m'a fait compoſer ce petit Liure, & meſmes eſperer qu'il te ſeroit agreable, puis que les memoires, des antiquitez de ce pays s'y trouuent exactement raportées, & que d'ailleurs i'y adiouſte beaucoup d'inſcriptions anciennes, dont les plus ſçauans pourront tirer quelque vtilité pour l'intelligence des bons Autheurs. I'y meſle auſſi pluſieurs proprietez des plantes & autres choſes naturelles, qui ne ſeront pas peu vtiles aux curieux. Ie ſuis marry ſeulement, de ce que les memoires qu'on m'a donnez pendant l'impreſſion, m'ayent obligé à parler en diuers lieux d'vne meſme choſe, mais par le moyen de la table on pourra tout trouuer & ſuppléer à ce deffaut, ſi tu me trouues trop concis, & te plains de m'a briefueté. Ie t'aduoüeray que ie me ſuis eſtudié à eſtre court, pour des raiſons particulieres, quoy qüe i'euſſe des memoires pour faire vn gros volume, mais dans la ſeconde impreſſion que i'eſpere de te donner, ie m'eſtendray plus au long & auec plus d'ordre. Cependant reçois ce petit abregé, & ne conſidere pas tant ſa petiteſſe, que la curioſité, & l'abondance de ſes recherches qui y ont eſté ramaſſées auec beaucoup de ſoin. Et ſi tu trouues eſtrange qu'vn Medecin ſe ſoit occupé à ce

trauail, ſçaché que Cardan, Goropius Becanus, & Achilles Gaſſarus, Medecins tres-celebres, en ont fait autant pour Milan, Anuers, & Augsbourg, Villes de leur naiſſance, ne me blaſme donc point, ſi i'ay employé quelques heures de loiſir à ce trauail, que ie n'ay meſmes pris que comme vn diuertiſſement, apres vn eſtude plus ſerieux en la Medecine, que ie t'ay d'eſtiné depuis long-temps. Aye auſſi eſgard que ça eſté plus pour l'vtilité publique que pour la mienne, que i'ay mis la main à ce petit traicté, & ſi ie ſuis ſi mal-heureux de n'y auoir point reüſſi ſelon ton ſouhait, accuſe le temps d'injuſtice de ce qu'il à fait perdre les memoires de ce pays, ou accuſe de negligence, les hommes qui nous ont precedé, & ceſſe de te plaindre de celuy qui n'a trauaillé que pour te plaire. Adieu.

Fautes ſuruenuës en l'impreſſion du Liure premier.

PAge 14 l.30. & de la, à la ſuſdite, lis & de la, il s'en alla à la ſuſdite. p 46. l.8. Caſtres & *Piedmont* fut, lis, Caſtres, & *Piedmont*, Seig. de *Leuze*, *Montagu*, & Condé en *Hainaut*. p 46. ſur la fin, à predeceder, il fut, lis, à predeceder, ſon *Lieu* ten. general dans Caſtres pendant ſon abſence, eſtoit Iean ſieur de Chaſteau Morant. p. 48. l 13. du Chap. 9. apres ces mots, & de Caſtres, lis, Comte de la *Marche*, & *Leuze*, Condé, Montagu, & Combraille.

Du Liure ſecond.

PAge 6 l.5. *Vigerui*, lis, *Viguier* en quelques exemplaires il manque la premiere ligne de la page 9. pour laquelle il faut mettre ces mots, fort remarquables, il reſte maintenant à ſçauoir que. p. 15 l.20. pour 1351. lis, 1361. p. 16. l. 12. pour *Briſſon*, lis de Bris p. 20. l. 12. apres ces mots, *Mr. Me. Paul* de *Iuges*, lis, qui mourut l'an 1626. en *Ianuier*. p. 21. l. 4. *Seigneur* du Bez, lis, Baron de *Fregeuille*, & *Seigneur* du *Bez*. p 21 mets de *Lacger* auant *Mr* d'Eſcorbiac, & *Mr*. Claude de *Iauſſaud* auant *Mr*. de *Brugeres* p. 26. l. 6. la *Manhama*, lis la Manhaia. la l. 12. & 13. doiuent eſtre rayées, p. 38. & 40. haut Languedoc, lis, bas & à la l. 4. *Marquiſat*, lis, Comté, p. 49 l. 7. 1553. lis, 1559. p. 69. l. 16. lis, fidobre eſt compoſé d'vn mot Latin & d'vn grec ſignifians, pluye celeſte.

In Musæum Petri Borelli D. Medici, Castrensis.

INdus, Arabs, Maurus, Gallus, Germanus, Iberus
Atque omnis proprias gens tibi fundit opes.
Hic Lapides, Conchas, Animalia, seminа, Gēmas,
Et quodcumque, audax ars benè fingit opus.
Conspiciunt oculi, & mirantur singula, verum
Nondum Promis opes, docte Borelle, tuas.
Rem miram ostende, & quam mirabimur vnam
Ostende ingenij lumina magna tui.

R. G. P. E. C.

Iacobi Vilarii, I. V. D. in opera, & Musæum, D. Borelli Medicinæ Doctoris.

Carmen Heroicum.

IAm prodite, diu exoptata volumina, docti
Borelli, & Volcis æternos addite honores,
Audebis-ne stilo tenui celebrare Ceuenna,
O Musa, ingenij tanti miracula, opesque
Musæi eximias? quas Musæ & Dius Apollo
In parnassi aditis cupiant seruare, Magister
Si videat Cous, vel si hæc Asclepius, ambo
Vt vidi, obstupuij exclament, nam quidquid Eois
Occiduisue Indis, gemino aut transuexit ab orbe

Nauita, Borellus collegit, & ordine miro
Disposuit, nummos priscos, vrnasque Quiritum,
Signa quoque Heroū, magnorumque ossa gigantū,
Omnigenas gēmas, & singula pharmaca, odores,
Plantas, & volucres, & quos sub gurgite vasto
Oceanus pisces alit, & genus omne ferarum,
Quas iuxta Nili fontes, syluasque noui orbis
Mactant hispani, aut imis quæcumque fodinis
Mancipia auellunt, horrendo addicta labori,
Balsama quæque fluunt antris, hic cernere fas est,
Deinde quibus morbis curandis, singula prosint
Borellus Callet, multosque è faucibus Orci
Eripuit, superasque iterum reuocauit ad auras.
An memorem è variis decerpta volumina libris?
Quæ in scriniis vigili congessit sedulus arte
Borellus, solitus longo indulgere labori
Nocte dieque indefessus, virtutis amore
Dum flagrat, & patriæ inquirit monumēta vetusta.
Hostibus & variis olim quæsita trophæa, [gno)
Obsequia & prisca in Reges (genus Hectore ma-
O quem te memorem! primo qui in flore iuuentæ]
Tantos exantlas. Borelle o magne, labores.
Quos dum luminibus miror, manibusque retracto
Fictum aliquid, spectrumue puto. Te secla futura
Suspicient, venientsque ætas tibi Thure litabit,
Nomenque egregium conuexa ad sydera tollet.

Ad Dominum Borellum Doctorem Medicum de suo Antiquitatum Castrensium libro.

Est aliquid patriam ferro defendere, & aras
A flammis puro non læsas sanguine, natis

Liquisse, erepti que iugo, seruasse penates.
Hoc multi. Nam dulce patrum est ante ora cadendo
Surgere, & æternam sibi funere quærere vitam.
Aſt patriæ lucem ereptam dare, ſacraque ſolers
Reſtituisse patrum monumenta, lareſque ſepultos,
Quos dudum Libitina ferox, & iniqua vetuſtas
Merſerat arcanis, noſtro quæ incognita ſeclo;
Atque illis aras ſtruxisse, & pegmata, nullo
Quæ ceſſura rogo, labor hic non paruus, at ingens.
Ingens ergo tibi debetur gloria, talem
Nec meruisse poteſt Phedræ qui fraudibus olim
Extinctum ad vitam ſuccis Heroa reduxit.

Michaël Seueracus. In ſupremo Tectoſagum Senatu, patronus.

A Monſieur Borel, ſur ſon Liure des antiquitez & raretez de Caſtres.

QVe ta Ville ait cent merueilles
Que ſes nobles raretez
Donnent à tes doctes veilles,
Vn ſuiet plein de beautez,
Que brauant les deſtinées
Elle ait duré tant d'annees,
Borel, ie l'admire bien,
Mais i'admire d'auantage,
Qu'elle ait produit en noſtre aage,
Vn eſprit tel que le tien.

P. P. A.

A Monsieur Borel Medecin, sur son Histoire de Castres,

SONNET.

BOrel, à peine puis ie croire,
Que parmy tant de bons esprits,
Que iadis Castres à produits,
Dont nous cherissons la memoire.
Aucun d'eux n'ayt escrit l'Histoire,
Des habitans de ce pays,
Et que pour l'auoir entrepris
Toy seul en merites la gloire.
Mais puis qu'il ne se trouue point,
Qu'aucun ayt iusques à ce point,
Porté l'honneur de sa patrie,
Tu deuois bien faire vn effort,
Pour tirer des bras de la mort,
Celle qui ta donné la vie.

I. B. M.

In laudem, libri Antiquitatum Castrensium, Petri Borelli Medici, & in Anagramma suum.

TV LEPOR ES VRBIS.

ABdita dū referas Patriæ Monumenta, Borelle
Et fis præsidium dulce, decusque suum,
Gestit terra parēns, tantoque superbit alumno,

Gaudet teque ſuis annumerare viris.
Non tamen expectes vt par tibi reddere poſſit
Pro meritis pignus & trutinare ſuis.
Quamuis enim gemmas aurique talenta referrent
Talia nunc per te quod dare poſſit, habet.
Non etiam meritos tibi reddere poſſet honores.
Nam decus illius muneris omne tui eſt.
Præmia digna tui, non te quæſiueris extra
Sufficiunt famæ nomina magna tuæ.
Nomina magna geris, meritæque inſignia famæ
Nam lepores vrbis, iuxta Anagramma tuum.
Sic quoque tu, tanti menſuram nominis imples,
Et decoras vrbem, docte Borelle tuam.
Per te Caſtrorum ſemper Monumenta manebunt
Et ſic perpetuò TV LEPOR VRBIS. Eris.

Petrus Cauſſeus, SS
Theologiæ Candidatus.

A *Monſieur Borel, Medecin, ſur ſon* Liure de Caſtres, *& ſur ſon Anagramme.*

Bele prerie d'or.

TV nous deſcris Caſtres ſi beau
Que ce luy eſt de l'aduantage,
D'auoir eſté dans le tombeau
Puis qu'il reuit dans ton ouurage.
Ton artiſte & hardy pinceau,
En fait vne telle peinture,
Que tu nous le rends le plus beau
De tous les lieux de la nature.

Ainſi par ton illuſtre effort
Son malheur eſt digne d'enuie,
Et tu ſçais meſme de ſa mort,
Tirer vne plus belle vie.
Ton Art profitable aux humains,
Promet de ſemblables merueilles,
Et tu la donnes par tes mains
Comme par tes ſçauantes veilles.
Mais que tes efforts ſemblent vains,
Pour rompre, tant & tant d'obſtacles,
Et qu'il faut d'efforts plus qu'humains,
Pour produire de tels miracles.
Bons Dieux! reſuſciter vn mort
Donner vne vie à ſa mere,
Forcer la cruauté du ſort,
Comment cela ſe peut-il faire?
Ha! ſi ton prophetique nom,
Ne nous l'auoit rendu croyable,
Nous dementirions ton renom,
Et le prendrions pour vne fable.
Ce beau nom ne promet pas moins,
Que mille belles deſcouuertes,
Et prophetiſe que tes ſoins,
Vn iour repareront ſes pertes.
Quand ton trauail induſtrieux,
Nous deſcouurira mille choſes,
Que le deſtin iniurieux,
Dans ce nom detenoit encloſes.
Puis qu'il contenoit les beautez,
Que Caſtres à dans ſes preries,
Et ce qu'il à de raretez,
Dedans ſes campagnes fleuries.
Maintenant le Ciel à permis,

Que tout cela vint à paroiſtre
Comme il nous auoit tant promis,
Et que ton nom ſembloit promettre.
Car tu nous fais voir vn threſor,
Auec vne choſe ſi belle,
Que ton Anagramme t'appelle,
Auec grande raiſon. BELE PRERIE D'OR.

Par Pierre Cauſſé, de S. Antonin,
eſtudiant en Theologie.

A Monſieur Borel, Medecin, ſur ſes Antiquitez de Caſtres.

CHER *Borel tes ſcauans eſcrits*
Au jugement des bons eſprits
Sont eſtimez autant d'oracles,
Et ſont ſi rares & ſi beaux,
Qu'ils font tous les iours des miracles
Sortant les hommes des tombeaux.
Ny Virgile, ny ciceron,
Ny tous ceux que le vieux Charon
A jadis paſſé dans ſa barque,
N'ont rien d'egal a ton ſcauoir,
Puis que tu meſtriſes la parque,
Et la renges à ſon deuoir.

VOISIN.

CHAPITRE 1. des diuerſes nations qui ont occupé le pays ou eſt Caſtres, pag.1.
Chap. 2. de l'ancienneté, fondation, & ſituation de la ville de Caſtres, 15
Chap. 3. des noms de Caſtres, & de villegoudon, & de leur origine 19.
Chap. 4. des armoiries de la ville de Caſtres, & de leur origine, 23.
Chap. 5. de l'ancienne Abbaye, & Abbez de Caſtres de leur ſceau, & des freres Clathrez, qui y eſtoient, 24.
Chap. 6. des Seigneurs, & Comtes de Caſtres, auec leur Hiſtoire, Genealogique & Epitaphes, & premierement de la tres-illuſtre & ancienne famille des Montforts. 29.
Chap. 7. de la ſeconde branche, à ſcauoir de la maiſon de Vendoſme, 38.
Chap. 8 de la 3. branche, à ſcauoir de la maiſon de Bourbon. 41.
Ch. 9. de la branche, de la maiſon d'Armagnac. 48.
Ch. 10. de la 5. & derniere branche, à ſçauoir de la maiſon de Iuges, 50.
Ch. 11. des blaſons des Seigneurs & Comtes de Caſtres, & des maiſons qui leur ſont alliees. 52
Ch. 12. des Eueſques de Caſtres. 55.
Chap. 13. des gouuerneurs de Caſtres. 61.
Chap. 14. de l'eſtat auquel eſt à preſent la ville de Caſtres, 63.

LES ANTIQVITEZ,

RARETEZ, PLANTES, MINERAVX, & autres choſes conſiderables de la Ville & Comté de Caſtres d'Albigeois, & des lieux qui ſont aux enuirons auec l'Hiſtoire de ſes Comtes, Eueſques, &c.

LIVRE PREMIER.

Des diuerſes nations qui ont occupé le pays ou eſt Caſtres.

CHAPITRE I.

SI l'eſprit de l'homme ſe plaiſt à voir les choſes preſentes, & à preuoir celles qui ſont à venir, il ne ſe plaiſt pas moins à lire celles qui ſont paſſées, dans les Liures que les Hiſtoriens en laiſſent. Car c'eſt par ce moyen que comme vn petit Dieu il ſe rend preſent à toutes les nations, & à tous les ſiecles. C'eſt auſſi la raiſon pour laquelle ie m'efforceray de repreſenter briefuement en ce premier Chapitre, les choſes paſſées en ce païs, & en toute la Prouince, depuis vne longue ſuite d'années, car ayant à traitter de Caſtres en particulier, la raiſon perſuade aſſez, qu'il faut toucher quelque choſe du Languedoc, afin de donner par ce moyen quelques lumieres aux obſcuritez de l'antiquité que nous deuons eſclaircir, & qu'on aye

le plaisir de sçauoir qu'elles nations ont occupé la terre que nous habitõs, ce que i'ay rãgé au meilleur ordre qu'il m'a esté possible, ayant ramassé auec soin tant des Liures que des manuscrits, & actes anciens, les memoires que ie consacre au public, & particulieremeut aux habitans de Castres ausquels i'estime que ces Histoires seront de tant plus agreables, qu'elles se sont passées en la partie de Languedoc ou leur Ville est située.

Car si chaque particulier est bien aise de sçauoir sa genealogie, ie ne doute point que les habitans de Castres ne soient aises de sçauoir les antiquitez de leur Ville; & ne me soient obligez de ce que ie suis le premier qui entreprens à redonner la naissance à leur patrie, dont la negligence des Historiens auoient laissé presque estouffer la memoire.

Il est necessaire de sçauoir que le Languedoc a eu diuers noms, selon qu'il a changé de Seigneurs. Car il a esté nommé premierement, *Gaule Narbonoise & pays des Volsques & Tectosages*, puis les Romains l'appelerent *Gallia braccata & Septimanie*, à cause qu'ils le diuisoient en sept parties, ou à cause de la septiesme legion qui y habita, & apres ayant esté tenu par les Goths, il a esté appellé, *Occitania patria linguæ Occitanæ, Prouincia sancti AEgidii* (par ce que le siege de leur premier Roy fut à S. Giles) *Gothie, Lantgoth ou Gothtlant*, c'est à dire terre des Goths, car ce mot *Lant* signifie terre, parmy les peuples Septentrionaux, de là vient *Irlande, Zelande, Frislande & autres*. Et puis les Goths en ayans esté chassez, il fut dit selon *Ioinuille, pays de la langue torte, pays de la langue de oc, c'est à dire, ouy, & Gaule gothique*.

Nous n'irons point rechercher les antiquitez de ce païs depuis Noé, comme ont fait les autres qui ont compoſé de Liures touchant leurs Villes, mais laiſſans ces origines fabuleuſes, nous commencerons par les Romains qui conquirent ce païs ſur les Volſques & Tectoſages habitans la Gaule Narbonoiſe ſelon Strabon, & ce fut lors qu'elle receut le nom de *Gallia Braccata*, parce qu'ils portoient de brayes & non de robes comme les Romains, ce fut ſous la conduite de *Fuluius Sextius & de Fabius Maximus* qu'ils s'en rendirent maiſtres, & ce fut en ce meſme temps, ſelon Oroſe, Strabon & Aulegelle, que *Quintus Cæpio* Conſul Romain, qui cent deux ans auant Ieſus-Chriſt eſtoit Gouuerneur de la Gaule Narbonoiſe, du temps de ſa guerre contre les Cimbres & Teuthons vainquit les *Tholoſtoboges habitans de Toloſe*, & emporta ce fameux or qui de meſme que le Cheual Seian, nuiſoit à tous ſes poſſeſſeurs, l'ayant tiré ſuiuant Munſter d'vn lieu qui eſtoit ſacré à ſçauoir d'vn Temple (qui ſelon Bertrand en ſon Hiſtoire de Toloſe) eſtoit de Iupiter & eſt à preſent dit la Daurade, ou comme Dupleix & autres ont dit, du Temple d'Apollon qui à preſent eſt à S. Saturnin ou S. Sernin, auquel on void encore vne ample & vaſte caue, qui eſtoit iadis vn lac, dans lequel les *Tectoſages* peuple iſſu de Volſques (comme rapporte Strabon) l'auoient ietté, Car ſelon *Iuſtin*, apres qu'ils eurent pillé le Temple de Delphes, ils furent vexez d'vne grande peſte, & les deuins qu'ils conſulterent pour en ſçauoir la cauſe, leur reſpondirent qu'il faloit ietter leur butin dans ce lac, ce qu'ils firent, & il y demeura iuſqu'à ce

que *Capion* l'en osta, & l'emporta à Marseille, & de la à Rome, ce threſor reuenoit à douze milions d'ot non monoyé, & cinquante milions d'argent.

Puis que nous ſommes ſur le diſcours de *Toloſe*, il faut remarquer ſon antiquité, car ſuiuant Nicolas Bertrand & autres, elle fut baſtie pluſtot que Rome par *Tholus* dit Hercule, ſur le mont où on void encore les ruines du vieil Toloſe.

Le Languedoc ayant eſté tenu cinq cens trente trois ans par les Romains, ou ils ont laiſſé pluſieurs marques de leur magnificence, dans les antiquitez qui nous y reſtent, dont les ſeules ruines témoignent la grandeur, ils en furent chaſſez par les *Viſigoths*, qui apres que les *Alemands* l'eurent rauagé, y vindrent du temps de l'Empereur *Valens*, l'an 364. ſous la conduite de *Fritigernes*, mais Valens pour auoir la paix, les laiſſa ioüir du Languedoc & Guyenne, de ſorte que *Athanaric* commença à s'en dire Roy l'an 384. & laiſſa *Alaric* pour ſon ſucceſſeur, lequel l'Empereur *Honorius* craignant luy bailla les Gaules, mais *Stilicon* Capitaine Romais l'ayant grandement irrité, Alaric le deffit, & de colere alla ſaccager la Ville de Rome, à Alaric ſucceda *Ataulphe* qui auſſi rauagea Rome, & puis s'eſtant marié à *Galla Placidia* fille d'honorius, ou ſelon Olimpiodore ſeulement ſa ſœur, les nopces furent celebrées dans Narbonne, il commença à regner l'an 415. & baſtit ſon Palais à S. Giles, qu'on appelle *Villa ſancti Ægidij*, ou encore eſt vn bois qui eſt dit par abuſion, la *Seuue gondeſque*, c'eſt à dire *Silua gothica*, & apres, Ataulphe ayant eſté aſſaſſiné dans Barcelone par vn de ſes ſeruiteurs, comme rapporte *Dupleix*, apres auoir

chaſſé les Vandales il fut enſeueli dans Barcelone & Vaceus rapporte ſon Epitaphe en ſa Chronique d'Eſpagne. Elle eſt telle.

Bellipotens valida natus de gente Gothorum,
Hic cum ſex natis, Rex Ataulphe iaces,
Auſus es Hiſpanas primus deſcendere in oras,
Quem comitabantur, millia multa virum.
Gens tua tunc natos, & te inuidioſa peremit,
Quem poſt amplexa eſt, Barcino magna gemens.

Il laiſſa pour ſucceſſeur, *Sigeric*, qui fut auſſi tué par les Goths meſmes, à cauſe qu'il vouloit faire paix auec les Romains & mirent à ſa place *Vallia*, qui les trompa, rendant *Placidia* aux Romains à *Vallia* ſucceda *Theodoric*, qui conquiſt les Eſpagnes & défit prés de Narbonne *Attila*, Roy des Huns, lequel meſpriſant les Chreſtiens, à cauſe de ſon armée de quatre cens mille hommes, ou de cinq cens mille ſelon Monſieur Catel, Andoque, Lucius Marineus Siculus, & Mariana, *l. 7. c. 11.* ſe faiſoit nommer le fleau de Dieu, mais eſtant mort en ceſte bataille qu'il perdit, il fut enterré à *Mauriac, dit Mayrac, ou Mayraco*, prés de Carcaſſonne, dit maintenant *Cappendu, à cane ſuſpenſo*, c'eſt à dire d'vn heretique, ce lieu eſtoit anciennement appellé, *les champs Catalauniques*, dont le peuple s'eſtant changé en Eſpagne, donna nom à la Catalogne.

Il fut donc défait par la vaillance des gens de Languedoc, & d'vne défaite ſi conſiderable, qu'il y eut ſoixante mille morts, & tout le reſte fut fait priſonnier, bleſſé, ou en déroute.

Theodoric eſtant mort, ſon fils *Thoriſmond* luy ſucceda, & à cettuy-cy ſon frere *Theodoric* ſecond,

& puis son frere *Sigeric*, & enfin *Alaric second*, qui fut chassé de Toloze par Clouis, (c'est Alaric dit le jeune, qui mourut prés de Carcassonne, & on void encore au rapport de Besse, le vieux Chasteau dit d'Alaric, entre Carcassone, & Narbone.) Car les Goths y auoient changé leur siege Royal selon Scaliger & Prosper Aquitain, & c'est la cause qu'on trouue de memoires des Roys de Tolose.

Clouis donc ayant pris Toloze, y mit des Lieutenants qui s'en disoient Ducs, & se deffendoient aux Goths, & non content d'auoir pris Toloze, alla assieger Alaric dans Carcassonne pour auoir les vaisseaux du Temple de Salomon qu'Alaric premier, auoit apportez du sac de Rome, & que l'Empereur *Tite*, auoit emportez de Ierusalem l'an 71, & 72, de Iesus-Christ, & qu'il auoit consacrez à Rome, au Temple de la paix, mais les Goths en estans enfin possesseurs, les cacherent dans vn puits merueilleux en profondeur qu'on void encore à Carcassonne, & que personne n'a peu sonder, il a 45, pans de tour en 15, pierres.

Lors Alaric appella à son secours selon Procope, *Theodoric* Roy des Ostrogoths, mais il ne laissa pas d'estre vaincu, & puis défait entierement prés de Poictiers.

A ce second Alaric succeda son Bastard *Gesalic*, & enfin *Amalric*, fils d'Alaric, obtint de Childebert, frere de Clouis, le regne de Languedoc pour s'estre marié à *Clotilde*, fille de Clouis, mais pour le mauuais traitement que Clotilde receut de luy, Childebert le combatit & défit entieremẽt. Le dernier Roy des Goths fut Roderic, suiuant son Epitaphe, qui est à *Visco*, en Portugal, où il fut enterré, elle est telle.

HIC REQVIESCIT RODERICVS VLTIMVS Rex Gothorum qui ob Iuliani perfidiam Regni iacturam fecit, Iuliani memoria erit posteris odiosa, cum fuerit Roderici Domini sui Homicida, & Nationis suæ inimicus & destructor. Ex Luca Tudensi.

Puis apres les *Agareniens ou Sarrasins* dits ainsi de Sara & d'Agar, dont ils se disent estre descendus, ou selon Theuet de l'ancienne ville de Sarraca, excitez par *Iulien*, Lieutenant du Roy de Tolede, nommé *Roderic*, vindrent és Gaules l'an 714. en nombre de quatre cens mille, neuf ans apres auoir chassé les Goths d'Espagne, & l'auoir conquise sous leur Roy Zema, Arabe, dit Roy de Cordube, & ayans commancé par le Languedoc prindrent, Narbone, Carcassonne, & autres Villes de ce pays. Et puis estans allez assieger Tolose, *Eudon*, tua leur Roy, & leur fist leuer le siege, & *Charles Martel*, acheua de destruire à Tours, *Abdiramen*, successeur de Zema, ou la défaite fut si grande que selon Serres & autres Historiens, qui en ont parlé il y eut trois cens soixante & quinze millle morts, & cela arriua l'an 730. & ainsi Charles Martel ayant recouuré le pays, fit démanteler & ruyner les Villes qui pouuoient seruir de retraite aux Goths, *comme Narbonne, Besiers, Agde, & Substantion*, dit autrement, *Sextacio, & Serratio*, suiuant Vibius Sequester, & Antonin en son itineraire.

C'estoit vn Comté que le Comte de Melgueil donna à Gregoire VII. Cette Ville estoit antique, mais il n'en reste que quelques petites masures prés de Castelnau de Montpelier, il est parlé de ce lieu dans Theodulphus ancien Poëte qui dit:

Hinc Magalona habuit lauam, sextatio dextram,
Hic scabris podiis cingitur, illa mari.

On void encore deux inscriptions qui ont esté portées de là audit Castelnau; l'vne est vne Epitaphe du temps des Payens, qui est telle.

D. M. FRONTINA. PRIMA. H. *S. P.*

C'est à dire, *Diis manibus, frontina prima, hic sepulchrum posuit.* Ie mets ces inscriptions icy, parce qu'aucun Antiquaire ne les a données au public.

La seconde est dans l'Eglise dudit Castelnau de Montpelier, & est prés de l'Autel, mais à cause de sa grande antiquité, elle est fort difficile à lire, toutesfois la voicy telle que ie l'ay peu comprendre

CVRIAE..... TONVS MACRINVS colonis & incolis..... est arequmaquue..... & in statuas conflata est,

Parmy ces masures de Substantion, du debris duquel a esté basty Montpelier, se trouuēt plusieurs pieces d'vrnes, pierres de sort, & lachrymoirs.

En ce temps là qui est l'an 736. furent gastées les Arenes, ou Amphiteatre de *Nismes*, pour le mesme suiet, selon ces vers anciens qui sont és Archifs de Montpelier.

Carolus hanc fregit, postquam sibi marte subegit
Ob Sarracenos quod tueretur eos.
Cum Nemausenas exuri iussit arenas,
Aptas præsidio perfidiæ populo.

Puis Charles Martel estant mort, Huon fils de Eudon voyant qu'il luy auoit pris le bien de son pere, reuolta vne partie du pays de Languedoc contre Pepin fils de Martel, & print Castres, & Tolose

l'an 736. mais Pepin ſelon Caniſius continuateur d'Aimon, le vint chaſſer, & Eudon eſtant mort, Pepin en fut Roy, mais encor apres ſa mort ils ſe rebellerent contre Charlemagne qui vint les combattre, & les vainquit. Toutes ces guerres ne furent pas encore la fin, car l'an 845. les Normans (mot venant de Nord & de Mand, c'eſt à dire hommes de Septentrion) Venus de Scandinauie & Noruege, Comme les Goths furent chaſſez des enuirons de Toloſe par Charles le Chauue, & puis l'an 924. & 937. le Lãguedoc fut ruiné par les guerres des Comtes de Toloſe, & apres par les guerres des Albigeois, & des Anglois, car les Anglois aſſiegerent Toloſe l'an 1160. & l'an 1178. Richard fils de Henry Roy d'Angleterre, vint remuer les guerres que ſon pere auoit laiſſées aſſoupir.

Quãd aux guerres des *Albigeois & Vaudois*, dits ainſi de la ville d'Alby, & de Valdo Lyonnois, ce fut l'an 1160. qu'ils commancerent à paroiſtre, & l'an 1223. ſous Louys VIII. qu'ils auoient remply ce pays, meſme la Ville de Caſtres ſuiuoit leur party & croyance ſelon Pierre de Valſernay, mais parce que leur doctrine choquoit celle de l'Egliſe Romaine, on ſe croiſa contre eux; & ayant eſté promis remiſſion de pechez à ceux qui les combattroient quarante iours, il arriua vne telle troupe de Pelerins qu'ils furent chaſſez en peu de temps de ce pays. ceux qui les ruynerent plus, furent deux hommes d'Egliſe, l'vn dit Pierre de Chaſteau-neuf qui y fut tué, & canoniſé, & Dominique Eſpagnol qui fut auſſi canoniſé, à ce dernier, Simon de Montfort dõna de belles aumoſnes des biens qu'il auoit conquis ſur les Albigeois, dont il orna le

Conuent de Caſtres, ou ſont les Freres Dominiquains, ordre qu'il inſtitua.

L'an 1200. les Vaudois tenoient Toloſe, Pamiers, Montauban, Villemur, & ſelon de Serres, Caſtres, S. Antonin, Carcaſſonne, Narbonne, Puilaurens, Beaucaire, Auignon, Tarraſcon, & pluſieurs autres Villes, & beaucoup de grands Seigneurs eſtoient de leur party, comme Raymõd Comte de Foix, la Dame de Lauaur, le Comte de Carman, le Vicomte de Beſiers, Gaſton Seigneur de Bearn, & Raymond Comte de Toloſe, mais ne s'eſtans peu accorder par les diſputes qu'ils eurent à Montreal, l'an 1209. où eſtoit Guillabert de Caſtres, ils furent chaſſez par la force des armes, & le Pape ayant excommunié Raymond Comte de Toloſe, il fut obligé aquitter le partty des Albigeois, en ſuite dequoy l'an 1222. eſtãt mort ailleurs de maladie il fut ſans ſepulture parce qu'il eſtoit excommunié, bien que d'autres aſſeurent qu'il eſt enterré à Fronteuaux, eſtant mort à Milan, mais il ny a pas long-temps qu'à Toloſe on monſtroit la teſte a l'Egliſe des Cheualiers de Sainct Iean, dans vn cercueil de plomb, ſelon Andoque en ſon Hiſtoire de Languedoc: on y voyoit cette Epitaphe en langage ancien.

Non y a hom ſur la terre
Per grand Seignor que fous,
Quem iettez de ma terre,
Se la Gleiſa nou fous.

Il ne faut pas que perſonne trouue eſtrange que cette Epitaphe ſoit en ce langage, veu que c'eſtoit la façon de parler de ce temps là, & pour confirmation de mon dire, ie rapporteray icy les vers

que le Comte de Foix (amy du Comte Raymond, & qui tenoit ſon party) auoit faits eſcrire ſur ſon Chaſteau de Maſeres, ils ſont tels.

El es eſcrich ſul Caſtel de Maſeres
An ton Seignour non partiſques las peres,
Car el prendra per el las plus madures
Et te rompra lou cap an las pus dures.

Voulant dire que le Vaſſal ne doit point faire du compagnon auec ſon Seigneur, car comme on dit ordinairement, vn Seigneur de verre caſſe vn Vaſſal de fer.

Mais ie ne veux point paſſer ſous ſilence l'Epitaphe du Comte Bernard de Toloſe qui eſt en meſme langage & pour la rareté du manuſcrit d'Odon Aribert où elle eſt, ie mettray le paſſage entier deſchiffré.

Cætera quæ pandere periculoſum eſt, literis Talamaſcis (c'eſt à dire en chifre) *inſcribam. Pace itaque cum ſanguine Euchariſtico ſeparatim per* Regem *&* Comitem *firmata & obſignata, Bernardus Comes* Toloſanus *ex Barcinonenſis* Toloſam *venit, &* Regem Carolum *in* Canobio Sancti Saturnini *iuxta* Toloſam *adorauit, cumque* Rex *manu læua, tanquam ſub læuandi gratia* Comitem *aprehendiſſet, altera pugione in latus eius adacto eum crudeliter interemit, non ſine crimine fidei & religionis violatæ, nec ſine ſuſpicione patrati Parricidij, filius quippe Bernardi vulgo credebatur, & os eius mirè ferebat,* Natura adulterium maternum prodente. *Poſt tam nefandam necem,* Rex *de ſolio ſanguine maculato diſcedens & pede cadauer percutiens, ſic exclamauit. Væ tibi qui thalamum patris mei & Domine tui foedaſti, ô quam admirabilia iudicia tua, Domine, dum* Rex *de* Thoro paterno violato præſumit ſumere vindictam, inci-

dit in parricidium, & per nimiam pietatem fit impius, atque ita adulterium parricidio punitur.

Per biduum ante fores insepultum mansit Cadauer, tertio die Samuël Episcopus Tolosanus, illud sepultura tradidit, cum hac inscriptione in Romancio, cumulo apposita.

Assi i'ay lo Comte Bernad
Fisel credeire al sang sacrat
Que sempre prud'hom és estat.
Preguen la diuina bontat
Qu'aquela fi que lo tuat
Posqua soy arma aber saluat.

Cum magno populi concursu equiarum honores Comiti rependebantur, Rege interim in saltu Vadegiaco venationi indulgente, quod cum ad aures eius peruenisset, iratus est valde, & Episcopus Samuël coram Vicario Regio ter citatus, comparere recusabat, & cognitionem causæ suis co-Episcopis demandari petebat, sed Rege renuente, coram Vicario causam exercere coactus est, & tandem post trinam confessionem, eo quod cum pompa & Epigrammate Comitem damnatum, ore, & manu Regia, sepeliuisset, poena quingentorum solidorum Tolosanorum mulctatur, & Episcopo adstante & plangente monumentum diruitur. quod Tolosanus Episcopus, vt & alii Galliarum Episcopi ita aegrè tulerunt, vt paucos post menses in Conuentu Chauionensi enixè à Rege Carolo postulauerint, vt sententia illa Vicarii, contra Tolosanum antistitem lata, tanquam iura Episcopalia & Ecclesiastica eneruans & destruens, abrogaretur. quorum postulationi Rex nullo modo obtemperare voluit, sed ore firmo respondit, se non passurum vt Episcopi in his quae pertinent ad Iura regalia, & ad leges regni, à iurisdictione Regia & laïcali eximantur. le-

gem regni hanc antiquam eſſe, qua cautum eſt, damnatos ob crimen, non debere ſepeliri, cum precibus publicis, & cum inſcriptionibus. Ex manuſcripto Odonis Ariberti Capellani Guerrici Palat. glorioſiſsimi, c'eſt vn curieux manuſcrit & grandement important à l'Hiſtoire qui ne tardera pas long-temps à voir le iour par vne bonté particuliere & affection pour le public qui eſt en celui qui le poſſede.

Apres la mort du Comte Raymond, Simon de Montfort ſecond print Carcaſſonne, Caſtres & autres lieux ſelon Serres, & fit leuer le ſiege de Muret au Roy d'Aragon qui y fut tué & enterré à l'Egliſe S. Martin, Nicolas Bertrand aſſeure auſſi que l'an 1210. il print le Chaſteau de Lauaur, ou Emeric de Montreal Seigneur dudit lieu fut pendu & la Dame Geralde ſa femme fut iettée dans vn puits ſuiuant le manuſcrit de Guillelmus de Podiolauro & l'an 1213. Caſtres ſe rendit audit Simon de Montfart, ſur quoy Froiſſard remarque que ledit de Montfort voulant monter à cheual pour aller contre les Albigeois, fut mordu à la cuiſſe par ſon cheual, & apres ſon eſtrier ſe rompit, mais tous ces mauuais augures ne l'en ayant peu diuertir, il y alla, pour y laiſſer la teſte. Ainſi les Albigeois furent chaſſez, & de huict cens millé qu'ils eſtoiēt, ſelon Perrin, ils furent reduits à ce petit nombre, qui s'eſt confiné és valées d'Angrogne & de Pragela, d'où on ne les a iamais peu tirer.

C'eſt ce qu'il m'a ſemblé eſtre neceſſaire de ſçauoir, & c'eſt ce que ie me ſuis efforcé de renger le tirant des Hiſtoriens, & meſmes de quelques manuſcrits qui n'ont iamais eſté donnez au public, & que i'ay creu que tous curieux ſeroient aiſes de

voir, afin de ſçauoir en quel temps ce pays, & par conſequent Caſtres a eſté tenu de toutes ces natiõs dont nous venons de parler.

Quand aux choſes aduenuës du depuis, ny ayãt eu que pluſieurs guerres que ie n'ay pas fait deſſein de rapporter, ie le paſſeray ſous ſilence, me contentant de dire que Caſtres fut pris l'an 1562. & 1567. par noble Guillaume de Guillot, Seigneur de Ferrieres, & repris l'an 1572. & le 24. Aouſt, par noble Iean de Nadal, Seigneur de la Croſete, & enfin repris l'an 1574. par noble Iean de Bouffard Sieur de la Grange, perſonnage non moins ſçauant és langues, Aſtrologie, & autres ſciences que capable de conduire vne entrepriſe, car eſtant paſſé de nuit par les moulins de Villegoudon, il en chaſſa trois compagnies de Corſes & Albanois que Monſieur de Migiõnac y auoit miſes en garniſon. Alors fut demolie la belle maiſon dite de Roquecourbe, (parce qu'elle pouuoit ſeruir de Citadelle,) elle eſtoit prés la porte d'Ampare à Villegoudon, & appartenoit à noble Antoine de Martin Seigneur de Roquecourbe, des Aualats, & Viuiers, mary de Damoiſelle N. de Sabatier, fille de Monſieur Sabatier Sieur de la Beſſede, Procureur General au Parlement de Toloſe, touchant lequel eſt à remarquer qu'eſtant auparauant venu dans Caſtres viſiter ſa fille, le Chapitre de Caſtres & tous les ordres Religieux le furent receuoir à la porte de la Ville, auec la Croix & le conduiſirent dans l'Egliſe, & de là, à la ſuſdite maiſon de Roquecourbe, accompagné du Iuge, Conſuls, & autres, où tous les Seigneurs des enuirons luy vindrent rendre leurs complimens, Ie n'ay pas voulu

paſſer ſous ſilence ceſte circonſtance pour marquer quel reſpect on rendoit à ceux qui portoient le caractere ſouuerain.

De l'ancienneté, fondation & ſituation de la Ville de Caſtres.

CHAP. II.

NOVS aurions à nous plaindre & à regretter noſtre mal-heur de ce que les guerres, qui ont fait prendre & reprendre ſi ſouuent Caſtres, ont cauſé la perte de ſes meilleurs tiltres, ſi ceſte perte ne nous eſtoit commune auec pluſieurs autres Villes, c'eſt là, où ie deſirerois auoir puisé à mon ſouhait les memoires de ſon antiquité, afin de vous en faire part, au lieu qu'il me faut maintenant deſcouurir à taſtons, & par conjectures, les memoires de ceſte Ville, dont les Hiſtoriens ont ſi peu parlé, qu'à grand peine en peut-on trouuer la moindre trace, neantmoins ne permettant point en moy la continuation de leur faute, ie diray, ce que i'en ay peu deſcouurir.

La Ville de Caſtres ſelon Pierre des Valées, Chap. 20. eſt comme la capitale de tout l'Albigeois, ſituée en vn lieu dont le paiſage eſt merueilleuſement diuerſifié, & ſur le fleuue *d'Agout* qui ſe deſgorge dans le Tarn, en la Gaule Narbonoiſe, *Braccata*, Septimanie ou Gothie, c'eſt à dire en Languedoc & païs de *Franc Alleu* comme la tres-bien prouué le ſieur Caſeneuue dans le Liure qu'il en à compoſé.

Cette Ville autrefois n'auoit presque autre bastiment considerable qu'vn Monastere de sainct Benoist, dependant de S. Victor de Marseille, ses premieres maisons furent du long de la riuiere du costé qu'on puise l'eau appellé *Bertrac* ou il y auoit vn beau port. On sçait par traditiue que ce lieu n'estoit iadis qu'vn bois de sapins (dit de S. Vincēs) & principalement du costé de Villegoudon, ce que confirment les vieilles maisons de Castres & lieux circonuoisins qui en sont bastiés. On attribuë sa fondation aux Romains, qui furent en ces quartiers, & y camperent & passerent plusieurs hyuers, & à cause de cela luy donnerent le nom de *Castra* qui veut dire vn camp d'armée, ce que tesmoignent assez les Medailles qui ont esté trouuées en diuers endroits, tant dedans que dehors la Ville. Et nous ferons voir au Chapitre suiuant comme cette fondation a esté faite par *Iule Cesar*, & de plus le grand nombre d'Vrnes sur lesquelles on void encore de l'escriture romaine, qui se sont trouuées à sainct Iean à vne mousquetade de Castres ou on dit qu'estoit le vieux Castres prouuent que les Romains y en auoiēt ietté les premiers fondemens, & ce Chasteau vieux ruiné, dit *Castel-mouton à Castrametatione* semble confirmer ce que nous venons de dire, comme aussi le paué à la Mosaïque qui se trouue à Gouriade metairie fort proche de Castres où il y a eu quelque Temple de diuinité payene, car c'estoit la qu'on employoit cette sorte de paué, comme on a veu au Temple de *Diane de* Nismes, & autres, cela est donc fort vray semblable, puis qu'il y a eu d'autres Temples pareils à nos enuirons, comme à Faniaux, ou

estoit

eſtoit le Temple de Iupiter comme ſon nom le témoigne venant de *Fanum Iouis idæi*, c'eſt à dire le Temple de Iupiter, à *Puechtartari* celuy de Minerue, & à Carcaſſonne celuy d'Apollon.

Les *trois Crapaux* que pluſieurs perſonnes de cette ville, dignes de foy ont veu ſur la porte de Villegoudon ſont auſſi vne marque aſſez conſiderable d'antiquité, puis qu'ils y eſtoient depuis long-temps, & que leur changement en Fleurs de Lis ne fut fait que l'an 485. par Clouis premier Roy Chreſtien, ſelon Bouchet, Guaguin, & Corrozet, mais Nicolas Giles dit que Charles VI. les reduiſit à trois Fleurs de Lis, parce que Clouis les auoit priſes ſans nombre.

Iodocus Sincerus en ſon Itineraire de France, marque auſſi y auoir eu à Caſtres vne tour *d'Heraclius* ou on voyoit cette inſcription ſous la figure d'vn Bœuf.

VENI, VICI.

I'ay veu depuis peu les medailles d'Antonin Pie, de Claude Ceſar, & d'Agrippe, & autres, trouuées fort pres de Caſtres, ce qui confirme que les Romains ont habité autresfois ce pays.

C'eſt ce que i'auois fait deſſein de dire de ſon antiquité pour le preſent, remetant les autres choſes que i'en ay à dire aux Chapitres ſuiuans en attendant de voir les autres medailles qui ſi ſont trouuées, afin de recognoiſtre par ce moyen ceux qui l'ont habité, puis qu'il ne nous reſte aucune inſcription ny autre antiquité romaine, fors quelques fragmens de ſtatuës, d'inſcriptions gothiques, & vne pierre qui eſt au dehors du Conuent des Religieuſes de ſaincte Claire, ou on void deux

hommes armez iouans aux eſchecs, ce qui eſtoit autresfois la deuiſe des Goths.

Des noms de Caſtres, & de Villegoudon, & de leur origine.

Chap. III.

QVand aux noms de Caſtres (ie dis les noms, bien qu'à grand peine on luy en trouue vn de vray dans les Hiſtoriens) ils ſont en grand nombre, car comme nous auons dit, les Romains l'appellerent *Caſtra*, à cauſe qu'ils y campoient, trouuans ce lieu propre à camper, parce qu'il eſt enuironné comme de trenchées naturelles, comme a fort bien remarqué Caſtelfranc en ſa Mecometrie de l'aimant, ou parce que le Monaſtere qui eſtoit autrefois à Caſtres, portoit le nom de *Caſtras*.

D'autres l'ont appelle *Caſtra*, à cauſe qu'il y auoit vn Chaſteau dedans qui reſte encore, c'eſt pourquoy il eſt dit dans vn vieux Hiſtorien, qu'on venoit *à Caſtro de Caſtras*.

Les autres l'ont par abuſion nommé *Caſtrena*, entre leſquels eſt Chenu & dans vne ancienne Cronique, & le Liure dit, *Præclara Facinora*, ſelon Monſieur Galand, il eſt appellé, *Ciuitas & villa ſancti Vincentii de Caſtris, in territorio Albigenſi*, pour la raiſon que nous dirons cy-apres.

Monet l'appelle *Caſtrii, Volcarum ager, Caſtrenſes Teſtoſagum & Cordenſes*.

Bien que ce mot de Caſtres ne ſemble denoter que des Chaſteaux, on entend icy vne Ville, car les anciens confondoient dans ce mot, les petites

villes fortes, ceintes de murailles, ce que Monſieur Catel en ſon Hiſtoire de Languedoc confirme diſant que par *Caſtrum* les anciens entendoient *Oppidum*. Et en outre nous pouuons le prouuer par la Popeliniere qui dit que les premiers Albigeois qui eſtoient l'an 1160. tenoient la Ville de Caſtres (ne diſant pas qu'elle ne fut qu'vn Chaſteau) qui ſuiuoit leur parti & fut conquiſe ſur eux comme atteſtent les Liures & ſes Archifs. Or puis que i'ay cité la Popeliniere, ie diray en paſſant la faute qu'il a faite en ſon Hiſtoire lors que parlant du Capitaine *Raſcas* de Caſtres il a mis *Caſcas* en diuers lieux, & a fait ainſi faire la meſme faute au ſieur d'Aubigné.

En apres ie puis prouuer que Caſtres eſtoit vne Ville & non des Chaſteaux ſimplement, par Platine en la vie des Papes, & par Aimon le Moine, Liure 5. Chap. 20. qui temoignent que l'an 858. on l'appeloit *Pagus Albigenſis*, & qu'à lors le Conuent dit *Caſtrum* y eſtoit dedans, & qu'on y apporta en ce meſme temps la Relique de S. Vincent, en conſideration du lieu, car on n'a pas accouſtumé d'en mettre de ſi conſiderables en des lieux de petite importance, & c'eſt alors que Caſtres fut dit *Villa ſancti Vincentii de Caſtris*.

Le meſme Aucteur dit qu'on auoit apporté cette Relique de Valence d'Eſpagne, & que le Moine, *Andualdus* la porta dans le Conuent de S. Benoiſt de Caſtres, ou il y eut vne ſi grande affluance de peuple que quelques vns y furent eſtouffez, apres Louys le chauue & les Religieux de ce lieu, craignans les Normans, porterent ceſte Relique à Toloſe, & puis les Normans abordans Toloſe elle

fut rapportée à Caſtres, de ce tranſport de Relique voy de Marca en ſon Hiſtoire de Bearn.

Il eſt donc aiſé de conclurre, que le lieu eſtoit bien grand & habité, & que le nom pluriel de *Caſtra* vient, de ce qu'il y auoit vn Conuent, dit *Caſtrum*, & vn Chaſteau ou fort, car s'il eut eſté autrement on ne l'auroit appellé que *Caſtellum*, & pour confirmer ce que i'ay dit, Pierre de Valſernay l'appelle *Vrbem que dicitur Caſtre*, & l'appelle *Caſtrum nobiliſsimum*, & le chef de tout l'Albigeois, lors qu'il dit que l'an 1210. Simon de Montfort fut appellé par les Bourgeois *Nobiliſsimi Caſtri*, & ainſi cõmença d'en eſtre Seigneur en cette année.

Caſtres eſt auſſi appellé *Caſtrum Albigenſium*, ou *Heluiorum* par Dupleix és memoires des Gaules, parce qu'il depend d'Alby, & ce mot de *Heluii* vient ſelon Euſebe de *Heluia* mere de Ciceron natiue d'Alby, ou plutoſt de *Heluus* ancien mot qui ſelon Feſtus ſignifie, de couleur blanche tirant ſur le roux, telle qu'eſt celle des habitans de ce païs.

D'autres ont appellé Caſtres, *Pagus Albienſis* par excellence, comme Adelmus Benedictinus appelle Toloſe, *Pagum Toloſanum*, & Ammian Marcellin appelle Paris, *Caſtellum*, & ſelon Antonin en ſon Itineraire, Caſtres eſt appellé *Ciuitas Albigenſium*, & Villegoudon, *Godonis Villa*, comme qui diroit Ville des Goths, *Ville Goth* ou Ville d'Agout riuiere qui y paſſe.

Les autres ſelon Ortelius ont appellé Caſtres, *Cetoro & teſſero*, & d'autres le logent ſur le Tarn, à cauſe que la riuiere d'Agouſt ſi va rendre, & l'appellent *Ceſſero*, duquel parlent Pline au Liure 3. Chap. 4. & Ptolomee au Liure 2. Chap. 10. & au

contraire *Varrerius* eſtime que *Ceſsero* eſt Ciſteron, mais outre que ſelon Dupleix, Ciſteron s'appelle, *Ciuitas Segeſtoriorum*, Caſtelfranc à reſpondu à Varrerius en refutant Dupinet qui auoit eu la meſme croyance, comme on peut voir en ſon Liure de la Mecometrie de l'aimant.

Les autres diſent que *Ceſsero* eſt ſainct Huberi ou Hyberi, mais Poldo Homme grandement entendu en antiquité, aſſeure que *Vindomagus, eſt Sainct Huberi*, qui s'appelle auſſi *Araura*, à cauſe de la riuiere *d'Erault*, qui y paſſe, & Caſtel-franc qui n'eſt d'aucun de ces aduis dit que *Ceſsera*, qui eſt vne autre Ville dont nous n'auons encore parlé, eſt-ce *Ceſsero* dont ont parlé Pline & Ptolomée?

Il y en a encor d'autres qui diſtinguent *Ceſsero de Ceſero*, diſant que *Ceſero* eſt Caſtres, & que *Ceſsero* eſt prés de Carpentras, faute que Henry Eſtienne & autres ont faite, parce que Pline en nommant *Ceſsero* parle apres de Carpentras, & Antonin appelle *Ceſserone* vn autre lieu prés de Beſiers, mais il ne peut eſtre Sainct Huberi, veu qu'il ne les fait eſtre diſtans l'vn de l'autre, que de mille pas ou enuiron.

Quand à moy, ie tiens auec Ortelius, Poldo, & Lambert Daneau, que *Caſsero*, *Caſero*, *Ceſero*, *Ceſeri*, *ou Ceſarum*, eſt noſtre ville de Caſtres, qui fut appellée par les Romains, *Caſtra Caſaris*, d'où ſont venus ces noms de *Caſtra*, *& de Caſero*, & les autres par abuſion, & bien que quelques vns mettent *Ceſsero* ſur le Tarn, cela ny fait rien, veu que Caſtres eſt dit eſtre ſur le Tarn, par pluſieurs Autheurs parce que la riuiere d'Agouſt qui y paſſe ſe dégorge dans le Tarn.

Auant que faire la fin de ce chapitre, ie veux encore prouuer & fortifier mon opinion par vn argument tiré des longitudes & l'âtitudes des lieux, car le lieu *Ceſsero*, ſelon Ptolomée, & autres anciens Autheurs eſt à 44. degrez de latitude, & 21. degrez 15. minuttes de longitude, laquelle longitude n'eſt point differente beaucoup de celle de Caſtres que nos Modernes baillent, entre leſquels eſt Henrion qui le place à 43. degrez 39. minuttes de latitude, & 21. degrez 45. minuttes de longitude, & quoy qu'il y ait quelque petite difference de cette longitude & latitude auec celles de Ptolomée, il ne faut pourtant croire que cette difference ſoit conſiderable, veu que toutes les longitudes & latitudes des Villes ſe trouuent differentes en quelque choſe de celles que les anciens auoient priſes.

De toutes les conſideratiõs ſuſdites, ie cõclus que noſtre ville eſt nommée d'Auguſte Ceſar, ou l'vne de Iules Ceſar, & l'autre de ſon fils Adoptif Auguſte qui fut és Gaules ſeize ans, auant Ieſus-Chriſt & y ſeiourna long-temps, & puis le mot de *Ceſero* ou *Ceſarum* attribué a Caſtres dénote le nom de Ceſar, & le nom de la riuiere d'Agouſt qui vient d'Auguſte, ou celuy de Ville-goudon qui vient de Ville d'Agouſt ou Ville d'Auguſte, denotent le nom d'Auguſte. Et ainſi nos deux villes iointes par la riuiere compoſent le nom d'Auguſte Ceſar, ou du pere & du fils, qui eſtoient auant Ieſus-Chriſt, & ainſi nous auons des marques aſſez antiques de noſtre Ville de Caſtres.

Des armoiries de la Ville de Caſtres, & de leur origine.

Chap. IV.

LA Ville de Caſtres porte emmanché d'argent & de gueules comme portoit le Sieur de Corlaou nomme Guillaume de Vaudrey, & comme Richard Comte d'Eureux, & comme on les void ſur les murailles d'Auignon. Ces armes teſmoignent que la Ville de Caſtres à ſeruy de retraicte, ou a eſté baſtie apres la retraicte d'vn Camp de Romains, car les paux renuerſez, qui ſont ſes armoiries le dénotent, veu que les Romains auoient accouſtumé ſelon Du choul, & autres, d'enuironner leur Camp de Paux, ce qu'ils appelloient la circonuallation, & de la venoit qu'on donnoit la coronne Vallaire, *Caſtrenſe*, ou paliſſée à ceux qui eſtoient entrez les premiers dans le camp des ennemis, ces Paux renuerſez veulent donc dire que leur paliſſade à eſté defaicte, & qu'ils ſe ſont retirez.

Du depuis on a adiouſté vne chauſſetrappe ſur les armoiries de Caſtres, ſelon aucuns, en memoire de quelque victoire obtenuë par le moyen de ces inſtrumens de guerre, & on a mis au deſſus cette deuiſe, Debovt. Parce que cét inſtrument ne peut iamais tomber qu'il ne ſe trouue auoir vne pointe en haut, & pour denoter qu'il faut que les hommes ne chancelent iamais pour le ſeruice de Dieu & de leur Roy, i'ay veu du depuis pluſieurs chauſſetrappes trouuées aux enuirons de Caſtres

en fouſſoyant la terre ce qui confirme ce que nous auons dit cy-deſſus.

De l'ancienne Abbaye & Abbez de Caſtres, de leur ſceau, & des freres barrez ou clathrez qui y eſtoient.

CHAP. V.

L'Abbaye des Moines de ſainct Benoiſt qui eſtoit iadis à Caſtres, eſt vne des choſes plus anciennes qui y fuſſent, elle dependoit de ſainct Victor de Marſeille ſelon Iean Tournet en ſon Liure des Dioceſes, & fut de ces Abbayes fameuſes, eſquelles l'an 708. & ſelon d'autres 815. furent mis par nos Roys des Abbez qui eſtoient des Seigneurs, qu'on nommoit par fois *Abbicomites*, elle eſtoit fort conſiderable, tant pour eſtre des plus antiques de l'Albigeois, ſelon l'Itineraire d'Antonin, que pour l'auſterité & bonne vie de ſes Religieux. Et pour confirmation de ce que ie viens de dire, frere Iean Porcin, en ſon abregé de la Cronique de ſainct Benoiſt, dit, que, *in ripa acuti* cét à dire au riuage d'Agouſt, *eſt Monaſterium vocatum, à Caſtris in Epiſcopatu Albienſi*, ou les Abbez & Moines le iour de ſainct Benoiſt beniſſent l'herbe, dite des habitans, *impolluta*, qui reſſemble au naſitort & qui deſcouure les ladres, car miſe ſur la bouche des perſonnes qui en eſtoient ſoupçonnées, ſi c'eſtoit à tort qu'on les accuſoit, elle ne ſe faniſſoit pas, mais ſi faiſoit bien s'ils eſtoient coupables. *Neſcio* (dit-il) *an hæc virtus ei ſit innata, vel à ſanctorum veniat benedictione*, ie ne puis m'imaginer

maginer qu'elle herbe c'eſt, ne trouuant point que la Cardamine, ny le Seneué qui reſſemblẽt au Naſitort ayent de vertu pareille, ie trouue bien que la Veronique eſt appellée herbe aux Ladres, mais elle ne reſſemble point au Naſitort, parquoy i'eſtime que c'eſt quelque autre plante plus rare, & particuliere à ce païs qui a cette vertu naturelle, & à laquelle i'oſe imputer la cauſe qu'il ny a pas de maladerie à Caſtres, les Ladres en ayans eſté chaſſez depuis long-temps par cette plante qui eſtoit leur pierre de touche, & à cauſe de laquelle ils n'oſoient venir en ces quartiers.

Le ſuſdit Porcin manuſcrit conte d'autres choſes merueilleuſes de ce Conuent, que par briueté nous paſſerons ſous ſilence.

Cette Abbaye eſtoit baſtie en forme de Croix, & eſtoit à l'endroit où ſont à preſent les Dominiquains, elle fut iugée de ſi grand merite par Charlemagne, qu'il l'orna & augmenta beaucoup l'an 770. ou enuiron.

Les Abbez qui y ont eſté, eſtoient en fort grande conſideration, mais ſon ancienneté, & perte de ſes papiers eſt cauſe que nous n'auons peu ramaſſer qu'auec grand peine ces memoires de leurs noms que nous vous allons donner.

Mais auant que paſſer outre, il eſt neceſſaire de ſçauoir que l'ancienne Abbaye eſtant à S. Vincent, les Abbez baſtirent aux Ormeaux vne plus belle maiſon Abbatiale, dont l'Egliſe eſtoit au lieu où eſt à preſent la Cathedrale, & s'eſtans changez là, baillerent la vieille Abbaye à des Religieux de S. Auguſtin, mais S. Dominique eſtant allé viſiter la Relique de S. Vincent, leur dit, qu'il auoit ouy

vne voix qui luy auoit dit, que ceſte Egliſe eſtoit à luy, à cauſe dequoy on la luy laiſſa librement, & les Religieux qui y eſtoient, ſe retirerent ailleurs de ſorte que les Iacobins que S. Dominique inſtitua, y furent logez & y ſont encore, & leur premier Prieur fut vn nommé Louys Raymond, mais en memoire que la maiſon Abbatiale de S. Benoiſt a eſté, là où ils ſont, le Chapitre y va trois fois l'année, à ſçauoir les iours de la Purification Noſtre-Dame la Chandeleuſe, auquel ils beniſſent les chandelles, & les iours de S. Vincent, & de ſa Tranſlation ils y vont dire la Meſſe, & les Dominiquains ſe retirent & les laiſſent en liberté dans leur Egliſe, touchant cecy, voy le Chapitre 8.

Quand aux Abbez dont nous auons fait deſſein de parler, le premier nom que ie trouue d'iceux eſt d'vn nommé Bernon, qui ſelon Monſieur Catel, eſtoit Abbé de Caſtres, ſous Charles le Chauue, c'eſt à dire, l'an 841. & encor crois-je qu'il y a eu quelque autre Abbé auſſi nommé Bernon. Car Aymon le Moyne dedie ſon Liure à Bernon Abbé de Caſtres, or ce ne peut eſtre le premier veu qu'il parle du ſuiuant dans ſon Liure. Car il ne peut pas parler d'vn Abbé qui ne fut qu'apres celuy auquel il s'adreſſe.

Le ſecond, fut Eliſagar qui en fut l'an 854. & fut apres Eueſque de Toloſe.

Le troiſiéme que ie trouue s'appelloit ſelon Aimõ le Moyne, Chap. 20. Liure 5. Gilebert qui en eſtoit Abbé, lors que le Corps de S. Vincent fut apporté à leur Conuent de S. Benoiſt qui fut l'an 858. ſous le Pape Iean VIII. ſelon Platine, qui appelle ce Conuent ou Abbaye, *Caſtrum in pago Albigenſium conditum.*

C'eſt en ce temps là que ces Moynes prindrent pour ſceau, & cachet de leur Abbaye ſelon Catel, vne teſte de S. Vincent, y ayant à l'entour ces mots. *Sigillum ſancti benedicti Caſtri.*

Ils auoient auparauant vn autre ſceau auec cette inſcription.

S. G. Abbatis Caſtrenſis.

Nicolas Bertrand en ſes geſtes de Toloſe parle d'vn Sainct qu'il y a à Toloſe, dit, Gilebert Abbé, qui pourroit eſtre celuy de Caſtres dont nous auons parlé cy-deſſus.

Le quatrieſme, non en rang, car ie ne mets que ceux que ie ſçay, eſt Guilabert qui fut au Concile tenu à Alby, Contre les bons hommes, l'an 1176. comme rapporte Beſſe en ſon Hiſtoire de Carcaſſonne.

Le cinquieſme eſt Guillaume, dit, du Temps, qui en eſtoit Abbé, ſuiuant Catel, l'an 1215. Ie ne ſçay ſi c'eſt ce Guillaume du Temps dont parle l'Hiſtoire de France, qui veſcut 361. ans, ſelon Baudier en l'Hiſtoire de l'Abbé de Sugger.

Le ſixieſme eſt Guillaume Augery, qui en eſtoit l'an 1258.

Aymon le Moyne parle auſſi, d'vn *Villelmus*, Abbé de Caſtres, qui peut-eſtre eſt different du ſuſdit.

Le ſeptieſme, eſt Alexandre qui en eſtoit Abbé l'an 1302.

Le huictieſme eſt Alchias, qui en fut Abbé ſous le regne de Philippe, l'an 1303.

Le neufieſme, eſt Bertrand qui en eſtoit Abbé l'an 1314. ſous Philippe IV. Roy de France.

Le dixieſme, eſt Guillaume Mezens, comme il appert de pluſieurs actes.

Le dernier eſt *Deodatus Seueratus*, qui de dernier Abbé, fut par ſon merite fait premier Eueſque, comme nous dirons au Chapitre des Eueſques; Cettuy-cy en fut Abbé, l'an 1316.

De Caſtres dependent encore deux autres Abbayes, à ſçauoir, celle de Saincte Marie d'Ardorel, qui eſt à Aupoul, & celle qu'on appelle *Aqua Famoſa*, autrement de Vilaines ou de Vielmur, ſelon d'Auity, & toutes deux ſont de l'Ordre de Ciſteaux.

Outre cette ancienne Abbaye, on trouue auſſi des memoires des Religieux de S. Iean qui eſtoient à Caſtres, appellez *Fratres Clatrati*. I'en ay veu vn acte de l'an 1039. 3. *Idus Maij*, par lequel Guillaume Eueſque d'Alby donne les biens de ces freres dont le Conuent eſtoit ruyné, aux Religieux de S. Benoiſt, ſe reſeruant (dit-il) vne lampe de cuiure où ſont grauez 3. caracteres Hebrieux qui luy donnent le pouuoir de bruſler ſans huile auec la ſeule eau de riuiere.

Dans vne autre acte de l'an 1046. les meſmes Freres ſont appellez *Fratres Barrati*. De ſorte qu'on peut coniecturer que s'eſtoient les Carmes ou Religieux de S. Iean qu'on obligea de bigarrer leurs habits ou de déloger du Mont-Carmel, & ce mot *Clatrati* qui vient de *Clathrum*, c'eſt à dire vn chaſſis ou treillis (à cauſe dequoy on appelloit les feneſtres *Clatratæ*, ſelon Plaute, *in milit. ſc. 4. a. 2.* & Horace, *obiectos cauæ Valuis ſi frangere Clathros*) denote qu'ils deuoient auoir des habits à barres de diuerſes couleurs, le nom de barrez le marque auſſi, voy ce que i'en dis ailleurs.

Cette lampe caracteriſée à la maniere d'vn Ta-

liſman me fait ſouuenir d'vn vaſe de marbre blanc en forme d'vrne ou conche, qui ſelon du Brueil en ſes antiquitez de Paris, ſe void au Conuent des Religieuſes de Footel, les Malenoë prés de Paris ayant deux anſes & ſur chacune deux characteres Hebrieux qu'on croit numeraux ſc. vn *Men*, ouuert, qui vaut 40. *Gayn* 70. *Men.* fermé 600. *Reſch*, 200. qui fait en tout 910. il contient deux ſceaux d'eau, & on aſſeure que l'eau ne s'y corromp iamais, & qu'elle guerit des fiéures.

Des Seigneurs, & Comtes de Caſtres, auec leur Hiſtoire Genealogique, & Epitaphes, & premierement de la tres-illuſtre & ancienne famille des Montforts, recueillie de diuers Autheurs, de pluſieurs manuſcrits antiques, & des Vieux Actes & Archifs de la Ville de Caſtres, &c.

Chap. VI.

Il y a beaucoup d'Hiſtoriens qui ont dit quelque choſe de la genealogie des Montforts, cõme du Tillet, les ſieurs de ſaincte Marthe, Monſieur Catel, & autres, mais touſiours on la trouue defectueuſe, le dernier qui en a parlé eſt Dauid Defos, qui en dit quelque choſe dans la preface de ſon Liure des Droits du Comté de Caſtres, mais il confeſſe qu'il a auſſi eſté defectueux, ce'ſt pourquoy ayant deſcouuert par mes recherches des memoires particuliers, & la pluſpart de leurs epitaphes qui ſont les meilleurs actes qu'on puiſſe auoir pour prouuer vne Hiſtoire, i'ay débrouillé

ce chaos que les Autheurs nous auoient laiſſé, le mieux qu'il ma eſté poſſible.

I'oſeray imputer la cauſe de ces erreurs à ce qu'il y a eu vne autre famille de Montforts, & ainſi nos Autheurs les ayans confonduës, n'ont peu deſmeler cette fuſée. Mais voicy la vraye genealogie de la maiſon des Montforts qui ont eſté Seigneurs de Caſtres & qui meſme s'en diſoient Comtes auant qu'il fut erigé en Comté.

L'an *997*. Robert Roy de France fils de Hugues Capet eut vn fils de Berthe Comteſſe de Noyon dite Agnez qui fut appellé Amaury premier lequel Paradin & pluſieurs autres ont mal à propos eſtimé baſtard, veu que ledit Roy Robert auoit eſpouſé en premieres nopces ladite Berthe, ſelon Corrozet, mais il la quita apres parce qu'elle eſtoit ſa parente, & donna audit Amaury le Comté de Montfort qui eſt prez de Paris, comme auſſi pluſieurs autres places conſiderables ſuiuant Bonald en ſes manuſcrits.

Cét Amaury Comte de Montfort eut trois fils, à ſçauoir Amaury II. vne fille qui ſelon du Tillet fut mariée à Huon Sire de Crecy fils du Comte de Rochefort, & Grand maiſtre de France, & Simon premier de Liceſtre Comte de Montfort que Tillet appelle mal ſecond.

Amaury II. eut fils & fille à ſçauoir la Comteſſe de meullant, & N.

Simon premier ſon frere dit le Chauue eut trois femmes, de la premiere il eut Amaury de Montfort. Et d'Elizabeth ſa troiſieſme femme, qu'on appelloit auſſi Ernice ou Amicie, qui eſtoit ſœur aiſnée & heritiere de Robert Comte de Liceſtre &

de Roger Eueſque de ſainct André en Eſcoſſe, il eut Simon II. Comte de Montfort & de Liceſtre, & Guy de Montfort Comte de Sidoine ou Sageſte en Leuant, qui mourut outre mer, leur mere fut apres remariée au Sire des Barres, d'où ſortit Guillaume des Barres Cheualier fort renommé.

De ſa ſeconde femme fille de Richard Comte d'Eureux qui ſelon du Moulin viuoit l'an 1087. il eut Amaury III. Comte de Montfort & d'Eureux, & Bertrande ou Berthe qui fut mariée à Foulques Rechin Comte Danjou, d'où ſortirent, Amaury & Baudoüin Roys de Ieruſalem.

Simon II. Comte de Montfort & de Liceſtre lequel du Tillet appelle troiſieſme fit la guerre aux Albigeois, & fut à Muret qui eſtoit aſſiegé par le Roy d'Aragon & autres, au rapport de pluſieurs Autheurs comme Nicolas Bertrand, Baiole & qui aſſeurent que ledit Roy y mourut, & ainſi le ſiege eſtant leué par le moyen dudit Simon de Montfort, il en reuint ſain & victorieux, bien que du Tillet die qu'il y mourut. En quoy il s'eſt grandement trompé comme a fort bien remarqué le Sieur Galand, veu qu'il fut au Concile tenu à Montpelier l'an 1214. ou on luy donna ſelon l'Hiſtoire Toloſaine de Noguier, le Comté de Toloſe & Duché de Narbonne, en ayans deſpoüillé le Comte Raymond, accuſé ſelon N. Bertrand en ſes geſtes de Toloſe. D'auoir eſté partiſan des Albigeois parce qu'il les auoit fauoriſez, de ſorte que Simon II. de Montfort ſe qualifie apres dans vne lettre qu'il enuoye aux Bourgeois de Caſtres qui ſe void encore dans Pierre de Valſernay, Duc de Narbonne, Comte de Toloſe, & Vicomte de Beſiers Liceſtre & Carcaſſonne.

Simon II. estant apres allé à Toloſe traita trop rudement ſes nouueaux ſuiets, voire de telle ſorte qu'ils ſe porterent à le chaſſer de la Ville, mais voulant auoir raiſon de cét affront il les aſſiegea l'an 1218. & mourut à ce ſiege ſelon de Serres, ſa teſte luy ayant eſté emportee par vne grand pierre qu'vne femme laſcha d'vne pierriere, qui eſtoit vne ancienne machine de guerre. Nicolas Bertrand rapporte cette mort, & dit que ſon fils Emery emporta ſes entrailles à Carcaſſonne, & les y fit enſeuelir, & le corps ſelon Andoque en ſon Hiſtoire de Languedoc fut porté en France. mais il y a quelque apparence qu'il fut porté tout entier & enterré dans Carcaſſonne, ce que ſon epitaphe confirme, qui ſe void encore à Carcaſſonne ſur vne grande pierre ou il eſt repreſenté tout armé au deſſus, auec cette inſcription.

Hic iacet Simon Comes Montisfortis, Dei & ſanctæ ſedis Apoſtolicæ gratia, Dux Narbonenſis, *Comes* Toloſæ, *&* Vicemomes Carcaſſonæ *&* Biterris, *qui fuit in parte linguæ* Occitanæ, *Monsfortis* Eccleſiæ Romanæ *contra peſtilentem* Albigenſium hæreſim. *Vixit in ſanctitate morum, & militari probitate & ſub ſua tuitione & defenſione, innocentia* Chriſtiana *ab hæretica impietate tuta permanſit.* Exaltauit eum Dominus *ſuis militaribus geſtis & infinitis curis eum fatigauit, & tanta paupertate depreſsit vt ſuperbus fieri ei non licuerit, cũ iſte magnanimus vir in obſeſsione* Toloſæ *ſacrũ audiret, hoſtes ferociter & magno impetu in Caſtra irruerunt, quod cum ei denunciatum eſſet, ait, niſi prius chriſtum meum videro, non vadam, & cum ſacerdos ſacram Euchariſtiam leuaſſet, tunc deuotus homo, flexis genibus, manibus, oculiſque ad coelum erectis, dixit,*

nunc

nunc dimittis ſeruum tuum Domine ſecundum Verbum tuum in pace, quia Viderunt oculi mei ſalutare tuum, & addidit, eamus & moriamur pro eo qui nobis mori non eſt dedignatus, & ictu lapidis percuſſus fuit in capite, ita Vt cum ſe moribundum cognoſceret, & ad extremas Vitæ metas anhelare ſentiret, bis ſuo pectore percuſſo, ſedeo, beatæque Virgini Mariæ commendauit, mortemque Diui Stephani imitatus, ſicut ille in ſua patria, lapidibus obrutus, obdormiuit. antequam lethiferum lapidis ictum ſenſiſſet, iſte fortiſsimus Eques Vel glorioſus Martyr Ieſu-Chriſti, ad imaginem & ſimilitudinem ſui ſaluatoris, pro cuius amore mortem patienter ferebat, quinque ſagittis fuerat transfixus. quamobrem eum in coelis cum illo foeliciter regnare credimus. Ex hoc ſæculo migrauit craſtina die natiuitatis ſancti Ioannis Baptiſtæ anno incarnationis. 1218.

C'eſt ce Simon II. qui l'an 1216. fut fait Maiſtre titulaire du Languedoc & Seigneur de Caſtres en particulier. De ſa femme dite la Comteſſe Alix de Montmorancy il eut quatre fils, à ſçauoir Amaury, Simon, Guy, & Philippe, & vne fille, qui fut promiſe en mariage à Iacques d'Aragon, fils aiſné de Pierre Roy d'Aragon, mais il ne l'eſpouſa pas à cauſe de la mort du Roy ſon pere qui fut tué a Muret l'an 1213. ſelon Iuſtel en ſa geneal. de la maiſon d'Auuergne par quoy elle fut mariée apres au fils du Comte de Valentinois.

Le premier des enfans de Simon II. eſt ſelon Monſieur Catel, Amaury IV. Comte de Montfort qui ceda les droits qu'il auoit ſur le Comté de Toloſe au Roy Louys VIII. en recompence dequoy il le fit Coneſtable de France, & c'eſt le ſuiet pourquoy Charles Comte d'Aniou & fils de

Louys VIII. se dit Roy de Sicile Ierusalem & Prouence, & Comte de Castres, s'en disant apres son pere, or selon diuers contracts, Serres l'historien & Besse en son Histoire de Carcassonne, Castres fit hommage a Louys VIII. l'an 1226.

C'est Amaury Conestable mourut a Ydrunte & fut enterré à Rome, il fut marié auec la fille du Dauphin de Viennois, de la famille des Ducs de Bourgogne dite la Ducheſſe de Narbonne, les nopces furent celebrées à Carcassonne l'an 1214. & par ce moyen selon Noguier il fut beaufiere du Duc de Bourgogne. Il eut d'elle vn fils nommé Iean de Montfort Comte de Squilace qui mourut en Cypre ou il laissa grande lignée, mais du Tillet dit qu'il en eut deux, dont l'aisné fut pere de Iean, qui fut mary de Craon, d'ou nasquit Beatrix femme de Robert IV. Comte de Dreux.

Amaury IV. eut aussi trois filles, la premiere est Eleonor qui eut trois fils l'vn Seigneur de sainct Amans, l'autre d'Embialet & l'autre de Villefranche.

La seconde fille nommée Laure Dame Desperon eut pour dot les terres basses d'Albigeois, & fut mariée au Comte de Guyenne, & apres selon quelque Autheurs fut femme de Ferry ou Ferdinand de Castille d'ou elle eut vn fils nommé Guido, & quatre filles, sçauoir la Comteſſe de Bologne, la Comteſſe de Vigiles, la Comteſſe de Foix qui eut vn fils qui fut Comte de foix, & que son pere tua à coups de dague, & la quatrieſme fut la Comteſſe de Guyenne, qui eut vne fille, & trois marys tous Comtes, l'vn de Perdriac, l'autre d'Arnat, & l'autre de Foix, & surueſcut à tous.

Quand à la troiſieſme fille, on ne trouue aucun memoire d'elle.

Le ſecond des fils de Simon II. fut Simon III. de Montfort, Comte de Liceſtre, qui ayant faché le Roy de France, fut fugitif en Angleterre, où il ſe maria, ſelon Bonald, auec Eleonor, ſœur de Henry III. Roy d'Angleterre, veufue de Guillaume Mareſchal, Comte de Liceſtre, & le Roy le fit grand Mareſchal, ou Seneſchal d'Angleterre, ce Simon III. fit la guerre l'an 1263. & 1264. auec ſon frere Henry III. & ſon fils Edoüard, & les print tous deux priſonniers, mais Edoüard ayant trouué moyen de ſe ſauuer, print apres priſonniers Simon & ſon fils Henry de Montfort, & les fit mourir en priſon l'an 1265.

Simon III. eut de ſa ſeconde femme, Simon IV. mary de la Comteſſe Alix, & Guy Comte de Sidoïne, & de ſa femme Eleonor, il eut quatre fils & deux filles, les fils furent, Henry de Montfort, Simon Cheualier, Guy Seigneur de Beine, qui fut marié à la fille du Comte Raoul de l'Anguillaire, qui le fit Gouuerneur de Toſcane, ſelon Guillaume de Podiolauro, & Nicolas Bertrand, c'eſt celuy qui vengeant la mort de ſon pere, tua dans l'Egliſe de Sainct Laurens de Viterbe, le fils du Roy d'Angleterre, & puis mourut en priſon en Sicile, les enfans qu'il eut, furent, ſelon du Tillet, vn fils nommé Philippe, & vne fille appellée Anaſtaiſe qui fut Comteſſe de Nole, & femme de Romain des Vrſins, le quatrieſme des fils de Simon III. fut Amaury V. qui fut homme d'Egliſe, & Treſorier d'Yort.

Les deux filles de Simon III. furent Eleonor,

qui fut femme d'Othin Prince de Gales, & Perronnelle, qui fut femme de Pierre de Courtenay ſieur de Conches, & apres de Henry Seigneur de Suilly.

Le troiſieſme fils de Simon ſecond, fut Guy de Montfort Comte de Bigorre, & Vicomte de Marſan, qui ſelon Fournier mourut à Caſtelnaudarry, ſon genre de mort fut d'vn coup de Pierre qui luy fut iettée l'an 1226. d'vne machine au ſiege de Vareles prez d'Appamiers. Du Tillet dit qu'il fut mary de Perrete ou Peronnelle vefue de Gaſton de Bearn d'ou il eut deux filles, ſçauoir Alix, & Peronnelle, Alix eut deux fils, & deux filles l'aiſné des fils eſt, Eſchimat, & le ſecond Iourdain de Chabanes, ils moururent ſans enfans, les filles ſont, Lorre Viconteſſe de Turene, & Mahaud Comteſſe de Thyerre, femme de Meſſire Philippe de Flandres.

De Peronelle de Montfort, femme de Raoul Teſſon, naſquit Guillaume Teſſon Cheualier, apres la mort de Guy elle ſe remaria à Aimery de Rancoignes, & puis à Boſon de Mathes. Elle eut en tout cinq marys, de ce Mathes elle eut vne fille appellée Marthe qui ſe maria a Gaſton de Bearn, d'ou ſortirent quatre filles, à ſçauoir, Conſtance Viconteſſe de Marſan, Laure Comteſſe d'Armagnac, Marguerite Comteſſe de Foix, & Guillemete femme de Pierre d'Aragon.

Le quatrieſme & dernier des fils de Simon II. eſt Philippe de Montfort ſieur de la Ferté Aleps & Seigneur de Tyr, c'eſt celuy qui eſt le premier qui ſelon du Tillet & Catel fut dit vray Seigneur de Caſtres, parce que le Roy luy donna l'Eueſché

d'Alby ou eſtoit compris celuy de Caſtres, & alors les Bourgeois de Caſtres le furent trouuer à Lombers pour luy rendre leurs deuoirs comme à leur nouueau Seigneur.

Ce Philippe icy fut à la terre ſaincte auec ſainct Louys, c'eſt pourquoy il eſt dit Seigneur de Tyr, il mourut à Carthage & fut enterré à Rome, ayant eſté auparauant Mareſchal de Camp de Charles Roy de Sicile ou il luy fit obtenir la victoire contre Mainfroy. Il viuoit l'an 1229. & 1270. ſelon vn manuſcrit ancien, & laiſſa vn fils appellé auſſi Philippe, ce que du Tillet n'à pas dit, & dont Galand le cenſure.

Ce Philippe premier eut deux femmes l'vne Angloiſe, appellée Alix de Bretagne, née l'an 1297. & morte l'an 1369. & qui eſt enterrée dans l'Egliſe des Freres Preſcheurs du Mans. Et l'autre Françoiſe nommée Ieanne de Leuis, il eut de la Françoiſe, Laure, femme de Bernard Comte de Commenge qui mourut ſans enfans, Helips ou Alix, Amfredus de Montfort, Simon V. qui mourut a Naples ayant eſté tué à la guerre de Charles VI. & le dernier fut Iean.

De l'Angloiſe il eut trois enfans à ſçauoir, Iean qui fut ſans lignée, Philippe II. & Eleonor.

Philippe II. dit le Ieune par Caſeneuue, & dans diuers actes, fut Comte de Montfort, Viceroy de Naples, & Lieutenant pour ſon pere, pendant qu'il eſtoit à la guerre hors du Royaume, il fut Seigneur de Caſtres ſelon Catel, & fit des reglemens pour ladite Ville touchant la Iuſtice, l'an 1245. & 1268. luy eſtant à Roquecourbe, & cette meſme année fit hommage au Roy de France il donna des priuileges à Caſtres l'an 1270.

Apres la mort de Philippe le Ieune, Iean son frere fut Seigneur de Castres, il fut surnommé le Vaillant, fut Seigneur de Toron, & Chancelier du Roy de Naples, & fut à la guerre de Naples. Il eut deux femmes à sçauoir Ieanne fille de Charles premier Roy de Nauarre, & Marguerite qui le suruescut, & se maria à Robert de Dreux, Cheualier, Comte de Montaut. Ce Iean mourut sans enfans, & apres sa mort Ieanne & Eleonor ses sœurs consanguines furent en different pour la Seigneurie de Castres, de sorte que le Comté fut gouuerné par Commissaires pendant leur different, & fut enfin adiugé à Eleonor qui se maria à Iean premier Comte de Vendosme, & ainsi la Seigneurie de Castres selon du Tillet tomba entre les mains de la maison de Vendosme.

De la seconde branche des Comtes de Castres, à sçauoir de la maison de Vendosme.

Chap. VII.

DV mariage d'Eleonor de Montfort auec Iean premier de Vendosme Seigneur de Castres, nasquit Bouchard premier de Vendosme dit le Grand, qui fut Seigneur de Castres l'an 1320. & acheta l'an 1348. la moitié du Vicomté de Lautrec à Pierre, Vicomte de Lautrec Seigneur de Monredon.

Les Sieurs de Saincte Marthe, disent, que Bouchard eut vne autre femme appellée Alix de Bretagne cõme celle de Philip. I. de Mõtfort, ce que ie

trouue confirmé par l'Epitaphe de ſa fille qui eſt cy-apres.

Ce Bouchard eut trois enfans, à ſçauoir Iean, Pierre, & vne fille, dont l'Epitaphe ſe void encor à l'Egliſe des Mathurins de Paris, au milieu du chœur, ſelon du Breul en ſes antiquitez de Paris. Elle eſt telle.

EPITAPHE DE IEANNE DE VENDOSME.

Cy giſt, noble Damoiſelle Ieanne de Vendoſme, Dame de Brethancourt, fille de tres-noble Prince Monſieur Bouchard, iadis Comte de Vendoſme, Seigneur de Caſtres, Et fille de tres-noble Dame Madame Alix de Bretagne. Priez pour ladite Damoiſelle, que Dieu mercy luy face, laquelle treſpaſſa l'an 1395. le 29. de Nouembre.

Selon Catel le ſuſdit Bouchard eut encor vn autre fils que Defos fait ſucceder au Comté, mais il eſt manifeſte par l'authorité de beaucoup d'Autheurs graues, & actes que ce fut Iean II. fils de Bouchard I. qui fut marié à Ieanne de Ponthieu, fille du Comte d'Aumale, & de Madame Catherine fille du Comte d'Artois, dont il eut Catherine de Vendoſme, & Bouchard II. dit Bouchardel. Car ſelon vn vieux acte que i'ay veu, elle eſt dite Comteſſe de Vendoſme, & de Caſtres, & eſt dit qu'elle fut tutrice du Comte Bouchard ſon fils, qui mourut jeune, apres s'eſtre marié auec Iſabeau de Bourbon, & en auoir eu Ieanne Comteſſe de Vendoſme & de Caſtres, qui fut ſous la tutelle de Ieanne de Ponthieu ſon ayeule, & ne fut point mariée, & partant Catherine de Vendoſme ſa tante, fille de Iean II. fut Dame de Caſtres, & pendant que Ieanne qui auoit eſté laiſſée au berceau veſcut, Caſtres eut pour Gouuerneur, Philippe de Brueriis, ſelon Caſeneuue.

M'eſtant tombées entre les mains les Epitaphes des ſuſditos, Ieanne de Ponthieu, Ieanne de Vendoſme, & Iſabeau de Bourbon ſa mere, ie croy qu'il ne ſera pas hors de propos de les mettre dans ce chapitre. La premiere, à ſçauoir, Ieanne de Ponthieu giſt au Conuent des Iacobins de Paris, en baſſe ſepulture, à main gauche prés du ſepulchre de Clemẽce ſeconde femme de Louys Hutin, ſuiuant le ſieur du Breul en ſes antiquitez de Paris, & autres Autheurs, auec cette inſcription.

Epitaphe de Ieanne de Ponthieu.

Cy giſt Madame Ieanne de Ponthieu Comteſſe de Vendoſme *& de Caſtres, laquelle deceda en l'an* 1376. *le* 30. *iour de May.*

Les autres deux giſent à l'Egliſe S. George de Vendoſme, & leurs inſcriptions ſont telles.

Epitaphe d'Iſabeau de Bourbon.

Cy giſt Madame Iſabeau de Bourbon, Comteſſe de Vendoſme & de Caſtres. & Vicomteſſe de Beaumont, fille de tres-haut & puiſſant Prince Iacques de Bourbon, Comte de Ponthieu & de la Marche, Conneſtable de France, & de Madame Ieanne de Sainct Paul, Comteſſe des ſuſdits Comtez, lequel Meßire Iacques fut fils de tres-haut & puiſſant Prince Louys de Bourbon, *nepueu de S.* Louys *en droite ligne, & de Madame Marie, fille du Comte de* Hainaut, *Ducheſſe de* Bourbon, *qui treſpaſſa l'an* 1400.

Epitaphe de Ieanne ſa fille, au meſme lieu.

Cy giſt auſsi Madame I. de Vendoſme Comteſſe de Vendoſme & de Caſtres, qui fut fille du deſſuſdit Comte, Monſeigneur Bouchard, & à la ſuſdite Comteſſe, Madame Iſabeau de Bourbon, *qui treſpaſſa l'an de grace* 1400 *& t* .....

Quand

Et quand à Iean, mary de Ieanne de Ponthieu, apres auoir eſté racheté des Turcs par leſquels il auoit eſté fait priſonnier en vne bataille où il fut auec l'Empereur Sigiſmond, il mourut l'an 1397. ſelon la Genealogie des Bourbons, de I. Montbeliard.

De la troiſieſme branche des Comtes de Caſtres, à ſçauoir de la maiſon de Bourbon.

CHAP. VI.

LE Comté de Caſtres vint à la Maiſon de Bourbon, par le moyen de Catherine de Vendoſme, qui eſpouſa Iean de Bourbon fils de Iacques.

Iacques de Bourbon, Comte de la Marche, & Ponthieu, Conneſtable de France, l'an 1341. eſtoit deſcendu de Sainct Louys. Il fut des principaux qui allerent à la guerre pour le Roy, en Picardie contre les Anglois l'an 1353. où il fut fait priſonnier, & mené en Angleterre. Ce Prince fut fort malheureux, car s'eſtant trouué en trois batailles, il fut bleſſé à la premiere, fait priſonnier à la ſeconde, & tué à la troiſieſme, il fut mary de Ieanne de Laual, fille du Comte de Sainct Paul, Hugues de Chaſtillon, laquelle mourut l'an 1371. luy ayant laiſſé trois fils & vne fille. La fille fut Iſabeau de Bourbon, qui eut deux marys, à ſçauoir Louys Vicomte de Beaumont qui mourut l'an 1364. Et Bouchard de Vendoſme d'où ſortit Ieanne de Vendoſme. Les trois fils furent, Iean, Iaques, & Pierre,

Pierre mourut auec son pere, au combat de Brignais prés de Lyon comme leurs Epitaphes le témoignent.

Epitaphe de Iacques de Bourbon, qui se void à Lyon dans l'Eglise des Freres Preschеurs, à la main droite du grand Autel.

Cy giſt Meſsire Iacques de Bourbon, Comte de la Marche, qui mourut à Lyon de la bataille de Brignais qui fut l'an 1362. le Mecredy deuant les Rameaux.

Epitaphe de Pierre de Bourbon, fils dudit Iacques qui se void à Lyon, au meſme lieu que la precedente.

Item, cy giſt, Meſsire Pierre de Bourbon, Comte de la Marche son fils, qui mourut à Lyon de cette meſme bataille l'an deſſuſdit.

Ce qui fait voir l'erreur de Denis Sauuage sur Froiſſard, lors qu'il dit que cette mort fut l'an 361.

Le second fils de Iacques de Bourbon, fut Iacques, qui fut Seigneur de Preaux, & grand Bouteiller de France, il mourut à la Rochelle l'an 1422. où il auoit suiuy le Roy Charles VII. il eut quatre fils de Marguerite de Preaux, à sçauoir, Louys, Pierre, Iacques & Charles.

Le premier fils de Iacques de Bourbon, fut Iean de Bourbon, vray Comte de Caſtres, car ce fut en sa faueur que le Roy Iean de Valois erigea Caſtres en vray Comté l'an 1356. & qui donna de Priuileges à la Ville de Caſtres és années 1359. & 1360.

Icy eſt à noter l'erreur du ſieur Andoque, qui en son Hiſtoire de Languedoc, fait ce Iean fils de Bouchard de Bourbon, quoy qu'il n'y ait iamais eu aucun Bouchard de Bourbon, mais bien de

Vendoſme, (car encore ces deux maiſons n'eſtoiẽt pas iointes) & rẽuerſe ainſi toute cette hiſtoire, mais les Epitaphes ſuiuantes le condamneront aſſez & ceux dont il a pris les memoires. Ainſi le Comté de Caſtres qui cõprenoit depuis la riuiere de Tarn iuſqu'à Agouſt, tirant de Septentrion vers midy, commença heureuſement par la Maiſon des Bourbons, ce qui ſembloit augurer qu'il deuoit vn iour eſtre ſous la domination des Roys de France, comme le Comté de Toloſe le fuſt auſſi, eſtant préſagé par vne Fleur de Lys, qui ſelon Bertrand des Geſtes de Toloſe, & Caſſanen ſon Panegyrique du Languedoc, fut trouuée ſur le Crane de Raymond XV. & dernier Comte de Toloſe qui mourut, l'an 1253. & ſa fille, & mary d'icelle eſtans morts, le Roy Philippe fils de Sainct Louys leur ſucceda l'an 1270.

Ce Iean de Bourbon, Comte de la Marche, & de Ponthieu, dont nous auons parlé cy-deſſus, fut Conneſtable de France, l'an 1356. & accompagna Charles VI. contre les Flamans l'an 1387. s'eſtant auparauant marié, à ſçauoir l'an 1364. auec Catherine de Vendoſme, fille vnique de Iean Comte de Vendoſme, & de Ieanne de Ponthieu ſa femme iſſuë des Ducs de Normandie, & Comtes d'Anjou. Elle fut apres dite, Comteſſe de la Marche, & de Caſtres, & Dame de Luſignan, d'Eſpernon, & Brethencourt, elle laiſſa trois fils & trois filles. Mais auant que ie paſſe à leurs enfans, voicy leurs Epitaphes, ils giſent à l'Egliſe Sainct George de Vendoſme en la Chappelle de S. Iean.

Epitaphe de Iean de Bourbon.

Cygiſt, tres-haut & tres-puiſſant Prince, Meſsire

Iean de Bourbon, iadis fils de tres-vaillant Seigneur Meſsire Iacques de Bourbon, & de Madame Ieanne de S. Paul ſa femme, lequel Seigneur fut iadis Comte de Ponthieu, & de la Marche, & Conneſtable de France, & fils du fils de Monſeigneur S. Louys, & fut ſon eſpouſe Madame Marie, fille du Comte de Hainaut, lequel Meſsire Iean eut eſpouſe, Madame Catherine, Comteſse de Vendoſme, & de Caſtres, & fut Comte de Vendoſme, de la Marche, & de Caſtres, Seigneur de Leuze, de Carency, de l'Eſcluſe les Doüay, de Montaigu en Combraille, de Luſignan en Narbonnois, d'Eſpernon, Brethencourt, Dutail, de Remalard, Fromalart, de Cailly, de Clairy & de Quideboeuf, & eurent pluſieurs enfans leſdits Seigneur & Dame, lequel treſpaſſa, l'an de grace 1393. le vnzieſme iour de Iuin.

Epitaphe de ſa femme, Catherine de Vendoſme qui giſt au meſme lieu.

Cy giſt tres-haute & vertueuſe, Dame Catherine, fille de tres-puiſsant Meſsire Iean Comte de Vendoſme & de Caſtres, Seigneur de Luſignan, & de Brethencourt, & de noble Dame Ieanne de Ponthieu, lequel Monſeigneur le Comte fut fils de tres-haut & puiſsant Seigneur Meſsire Bouchard, iadis Comte & Seigneur deſdites terres, lequel fut fils du Comte Iean de Vendoſme, & de Madame Alienor, fille du bon Comte de Montfort, lequel eut pour eſpouſe Madame Alix, fille au grand Duc de Bretagne, & de la Reine d'Eſcoſse. Et Madame Ieanne de Ponthieu deſsus nommée fut fille du Comte d'Aumale, & de Madame Catherine fille du Comte d'Artois, laquelle Madame Catherine fut eſpouſe de Monſeigneur Iean de Bourbon Comte de la Marche, & de ſon heritage fut Comteſse de Vendoſme, & de Caſtres, & Dame de Luſignan, d'Eſpernon & Bre-

Thencourt, du Tail, Fromalart, de Cailly, de Clary, & Quideboeuf, qui trespassa le Vendredi premier iour d'Auril 1411.

Les trois filles de Iean de Bourbon, & Catherine de Vendosme sont Marie, que Vigner, fait mal à propos fille de Iacques, Charlote femme de Iean ou Ianus Roy de Cypre l'an 1409. & Roy de Ierusalem, & Armenie, elle fut tres-belle & fut en Cypre l'an 1411. Monstrelet raporte que son parrin luy donna en faueur de ce mariage selon Iuuenal des Vrsins soixante mille escus d'or de dix-huict sols la piece, son mary mourut apres sa prison en Egypte l'an 1431. ayant laissé deux fils, & deux filles, & la troisiesme fille fut Anne de Bourbon femme de Iean Duc de Berry Comte de Monpensier, & en secondes nopces de Louys de Bauiere Comte Palatin, & du Rhin &c.

Les trois fils de Iean de Bourbon sont, le premier, Iean de Bourbon, Sieur de Carency & de l'Escluse, mary de Catherine d'Artois, & puis de Ieanne de Vendomois, dont il eut Louys, Iean, Pierre, Philippe, Marie, Ieanne, Catherine, Andriete, & Iacques Sieur d'Aubigny qui eut Charles & Iean,

Le second fils de Iean de Bourbon, est Louys Comte de Vendosme, qui fut fait prisonnier à Azincourt, & mis à cent mille escus de rançon, il eut deux fils, à sçauoir, Louys, & François, mary de Marie de Luxembourg, d'où sortirent, Louyse, Antoinette, Louys, François, & Charles Comte de Vendosme, mary de Françoise, fille de René Duc d'Alençon, desquels vindrent Louys, François, Charles, Iean & Antoine Duc de Vendosme

mary de Ieanne d'Albret, d'où eſt venu Henry IV.

Le troiſieſme & dernier fils de Iean de Bourbon, eſt Iacques de Bourbon qui fut ſecond Comte de Caſtres. Il eut encore vn quatrieſme fils, mais baſtard, nommé Iean de Bourbon.

Iaques de Bourbon, Roy de Hongrie, Ieruſalem, Sicile, & Naples, Comte de la Marche, Caſtres & Piedmont, fut mary premierement de Beatrix de Nauarre qu'il eſpouſa à Pampelone l'an 1406. fille de Charles III, Roy de Nauarre, & non Catherine de Nauarre fille de Charles II. Comme à voulu dire Deſos en ſon Liure des droicts du Comté de Caſtres, & de Beatrix de Nauarre il eut quatre filles, & entre autres Eleonor ſon aiſnée, & Marie de Bourbon qui ſe fit Religieuſe apres la mort de ſon pere. Apres il ſe maria en ſecondes nopces auec Ieanne ſeconde Reyne de Naples, de Ieruſalem, Hongrie, Sicile, Dalmacie, Croatie, Rame, Seruie Gallicie, Lodomerie, Comanie, & Bulgarie, Comteſſe de Prouence, Forcalquier & Piedmont, laquelle il eſpouſa l'an 1415. le 18 Octobre au Chaſteau Delouo prés de Naples ſuiuant l'acte authentique de ſon mariage qui eſt aux Archifs de Caſtres. Elle eſtoit fille de Charles III. dit, de Duras, Roy de Sicile & Hongrie, & de Marguerite, Reyne de Sicile, ſelon Vigner. Il n'eut point d'enfans de cette Ieanne de Sicile, mais parce qu'ils s'eſtoient faits donatiõ mutuelle, & qu'elle vint à predeceder, il fut ſon heritier & ſucceſſeur auſdits Royaumes, on fit les hommages à ce Iacques deſpuis l'an 1418. iuſqu'à l'an 1432. il fut fait priſonnier par les Turcs l'an 1396. à la bataille de Nicopolis, s'eſtant ſigna-

lé en cette bataille contre Bajazet, & ayant payé vne grande rançon, il fut fait grand Chambellan de France. Il mourut l'an 1438. & giſt au Conuent de Sainct François de Beſançon (où il auoit donné vne Chappelle,) auec cette inſcription, ſuiuant belle Foreſt, Chifflet *in Vezuntio*, & l'Autheur de la vie de Saincte Colette, ce qui fut fait contre ſa volonté, car il auoit ordonné que ſon corps fut enterré à Caſtres, au Conuent de S. François, & puis tiré de là, & mis aux pieds de Saincte Collette en quel lieu qu'elle mourut.

Epitaphe de Iacques de Bourbon *Comte de Caſtres.*

Cy giſt Iacques de Bourbon *tres-haut Prince, & excellent, de* Hongrie, *Ieruſalem & Sicile, Roy tres-puiſſant, Comte de la Marche, & de Caſtres, & Seigneur d'autres païs, qui pour l'amour de Dieu, laiſſa freres, parens, & amis, & par deuotion entra en l'ordre de Sainct François, auquel il treſpaſſa le 24. iour de Septembre l'an* 1438. *Priez pour ſon ame deuotement.*

Sa femme Ieanne giſt à Naples, ayant veſcu 65. ans, & regné 20. & demy eſtant morte l'an 1435. apres auoir cauſé mille trauerſes à ſon mary, & fait la guerre contre luy, pour auoir changé d'inclinations.

Iacques de Bourbon eſtoit appellé Roy de Ieruſalem, parce que tous les Roys de Naples ſe diſoiẽt Roys de Ieruſalem, à cauſe que Iean Comte de Brennes Roy de Ieruſalem, maria ſa fille Yolante auec Frederic Roy de Naples & luy donna tous les droicts au Royaume de Ieruſalem, ſelon Pandulphus Collenutius en ſon Hiſtoire de Naples, & c'eſt la cauſe pour laquelle le Roy de France qui a eſté ſucceſſeur des Comtes de Caſtres, à des

iuſtes pretentions ſur le Royaume de Naples & de Sicile.

De la quatrieſme branche des Comtes de Caſtres, à ſçauoir de la maiſon d'Armagnac.

Chap. IX.

ELeonor fille de Iacques de Bourbon, & de Beatrix de Nauarre, fut mariée à Bernard d'Armagnac Comte de Perdriac, Viconte de çarlat, Murat, & Coneſtable de France, il fut Comte de Caſtres par le moyen de ſa femme, & en receut les hommages l'an 1434. & donna de priuileges à la Ville de Caſtres l'an 1438. il eut deux fils de ſa ſuſdite femme, à ſçauoir, Iean, qui fut Eueſque de Caſtres, & Iacques d'Armagnac, qui luy ſucceda au Comté.

Iacques d'Armagnac, Duc de Nemours, Comte de Perdriac, çarlat, Murat, ſainct Florentin, de la Marche, & de Caſtres, eſpouſa l'an 1459. Charlote, que d'autres appellent Louyſe fille de Charles d'Aniou, Comte de Maine, & Duc de Nemours.

Il eut trois fils, & trois filles, les filles ſont, Catherine femme de Iean ſecond Duc de Bourbon, Charlote d'Armagnac femme de Charles de Rohan ſieur de Gié, qui mourut ſans enfans, & Marguerite femme de Pierre de Rohan ſieur de Gié, Mareſchal de France, léquel fut auſſi ſans enfans, les fils de Iacques d'Armagnac furent, Iean, Louys & Iacques, Iean fut mary d'Yoland de la haye, & n'eut point d'enfans, il fut dit Duc de Nemours, Comte

Comte de Rhodés, Armagnac, Caſtres, &c. ſa femme ſe remaria à Pierre d'Armagnac Comte de l'Iſle Iourdain, Louys fut dit Duc de Nemours & Viceroy de Naples, ou il mourut ſans eſtre marié l'an 1503.

Le ſuſdit Iacques d'Armagnac, Comte de Caſtres leur pere, ayant eſté ſouuent pardonné pour crimes de leze Maieſté, eut enfin la teſte tranchée, & ſon Comté de Caſtres fut confiſqué au Roy Louys XI. & donné à Bouffil de Iuges, dont ſa femme mourut de triſteſſe en enfantant.

Ce Iacques d'Armagnac fut aſſiegé par Pierre de Bourbon Seigneur de Beaujeu (qui auoit commiſſion du Roy pour le prendre) dans ſon Chaſteau de çarlat qui eſtoit imprenable, mais ledit Beaujeu luy ayant fait eſperer ſa grace, il fut mené à Paris, condamné à confiſcation de corps & biens, & executé à mort en public aux Hales de Paris ſelon Dupleix en ſon Hiſtoire de France l'an 1477. & Louys XI. caſſa pluſieurs Officiers qui n'auoiẽt pas voulu aſſiſter à ſon iugement le croyans innocent, & meſme Philippe de Comines aſſeure que le Roy ſe repentit par apres de l'auoir fait mourir, ſon corps giſt aux Cordeliers de Paris, ſelon les Croniques abregées de France, mais on ne luy mit point d'Epitaphe, parce qu'il eſt deffendu, d'en mettre à ceux qui ſont morts criminels de leze Maieſté.

De la cinquiesme & derniere branche des Comtes de Castres, à sçauoir de la maison de Iuges.

CHAP. X.

NOus auons dit cy-dessus comme apres la mort de Iacques d'Armagnac, le Roy Louys XI. fit don du Comté de Castres l'an 1477. tant pour luy que ses enfans masles, à Boffiglio de Iuges, Cheualier, Chambelan du Roy & son Lieutenant aux Comtez de Roussillon & Sardagne.

Ce Bouffil selon Collenutius en son Histoire de Naples, estoit vn Seigneur Italien venu au seruice du Roy de France Louys XI. qui l'employa auec grandes promesses & prieres contre le Roy d'Espagne, & en fut si bien seruy qu'il acquist par sa vaillance le Comté de Roussillon, à cause dequoy le Roy ayant esgard à ce qu'il auoit esté priué de ses biens en Italie, pour s'estre rengé du parti de France, luy bailla en don & recompence le Comté de Castres pour lequel il fit hommage au Roy, d'vne coupe d'argẽt doré du poids de deux marcs, payable au Tresorier de la Seneschaussée de Carcassonne à chaque mutation de Seigneur. On fit les hommages l'an 1480. audit Comte Bouffil. Il estoit issu de l'ancienne famille des Surgiens, qui s'estant retirée iadis en Sicile à cause de la haine des Romains contre elle y edifia vne Ville qui si void encore à present, cette famille estoit si considerable que par son aide, l'Empereur Barberousse obtint vne victoire fort signalée cõtre ses ennemis.

Il fut marié auec Marie d'Albret, couſine du Roy de France, & ſœur d'Alain d'Albret, pour la dot de laquelle luy fut conſtituée la Seigneurie de Roquecourbe, & trente mil liures de rente, de ce mariage vint vne fille, nõmée Louyſe de Iuges, laquelle ſa mere maria contre le gré de ſon pere auec Iean Cadet de Monferrand, mais pour les ingratitudes de ſa femme & fille, il les desherita & donna le Cõté à Alain d'Albret ſon beaufrere, qui ſe qualifie Comte de Dreux, de Caſtres, de Gaure, de Panthieure, & Perigort, Vicomte de Limoges, & Tartas, & Seigneur d'Aueſnes, il donna de priuileges l'an 1499.

On tient que le ſuſdit Bouffil ſe tenoit au Chaſteau de Lombers, & ſa femme à celuy de Roquecourbe, & qu'ils eurent guerre enſemble.

Outre la ſuſdite Louyſe il eut auſſi vn baſtard nommé François de Iuges, auquel il donna quatre Baronies & pluſieurs autres biens.

En fin ledit Bouffil apres auoir iouy vingt ans du Comté de Caſtres, mourut ſans enfans maſles legitimes, & ainſi le Comté de Caſtres reuint à la Couronne de France, & y eſt demeuré iuſques au iour preſent.

Outre les Seigneurs, & Comtes de Caſtres, on trouue de memoires des Ducs, Barons, & Vicomtes de Caſtres, mais il faut conſiderer comme a remarqué fort bien Catel, que les anciens vſurpoient indifferemment les noms de Duc, Marquis, Comte &c. ainſi à Toloſe les Marquis de Gothie eſtoient les Roys des Goths, comme on peut voir dans le Liure qu'en a compoſé Monſieur Alphonſe d'Elbene Eueſque d'Alby. Et par ainſi l'Hiſtoire des

Comtes de Castres demeure fort bien esclaircie, ce qui estoit tres-necessaire audit Comté, comme estant vn des plus considérables de France.

Des Blasons des Seigneurs & Comtes de Castres, & des maisons qui leur sont alliées.

CHAP. XI.

AYant iugé que ce seroit vn trauail curieux & mesmes vtile, si ie pouuois recouurer les blasons & armes de ces anciennes familles dont i'ay parlé au Chapitre precedent, i'ay cherché dans beaucoup de Liures curieux qui ont traicté de ces matieres, & en ayant trouué quelque chose i'ay voulu l'inserer icy, afin de n'en priuer point ceux qui en peuuent tirer de l'vtilité.

De la premiere lignée des Comtes ou Seigneurs de Castres.

Les armes de Montfort, selon le Cesar armorial sont d'argent au chef de gueules, & selon Andoque en son Histoire de Languedoc, vne Croix d'hermines ancrée & gringalée d'or, cét à dire dont les bouts se terminent en testes de serpens. Celles de Liceistre sont de gueules à vne quinte-fueille d'hermines.

Amaury frere de Simon de Montfort portoit de gueules au Lyon d'argent à la queue fourchée.

Ieanne de Nauarre, femme de Iean de Montfort, comte de Castres, portoit party de Nauarre, qui est de gueules au rais d'Escarboucles, pomelé d'or, & le reste d'hermines.

De la ſeconde lignée des Comtes de Caſtres.

La maiſon de Vendoſme portoit anciennement d'argent au chef de gueules à vn Lyon d'azur, armé & lampaſſé d'or brochant ſur le tout.

Bouchard portoit d'argent, à la Croix de gueules, cantonée de quatre coquilles de meſme ſelon le Ceſar armorial. Catherine de Vendoſme portoit l'eſcu party, ayant d'azur à 6. fleurs de lys d'or, en chacun.

De la troiſieſme lignée des Comtes de Caſtres.

Bourbon Preaux porte party de Preaux qui eſt de gueules à l'aigle d'or.

Beaumont le Vicomte, d'azur au Lyon d'or ſemé de fleurs de lys d'or, parti de Bourbon la Marche.

Iean de Bourbon Comte de la Marche porte ſelon aucuns, eſcartelé, au premier, & quatrieſme, de France, à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent, au ſecond, & troiſieſme, vn Lyon rampant, de gueules, à la queuë fourchuë.

Selon d'autres il porte d'azur, à ſix fleurs de lys d'or, & encor ſelon d'autres vn Lyon, mais ie me tiens à la premiere opinion.

Car ſelon ſaincte Marthe, Bourbon la Marche porte ſemé de France au baſton de gueules, pery en bande, chargé de trois Lyons d'argent, ce qui ſe raporte aſſez l'vn à l'autre.

Chaſtillon, ſainct Paul, porte de gueules à trois paux de vair, au chef d'or, chargé d'vne fleur de lys de ſable, au pied coupé pour briſure, & non comme a dit Iean le Feron, au catalogue des Coneſtables.

Bourbon Vendoſme portoit d'azur à trois fleurs

de lys d'or, au baſton pery en bande, chargé de trois lionceaux d'argent ſelon le Ceſar armorial.

Charlote de Bourbon femme du Roy de Cypre portoit eſcartelé au premier & 4. de Ieruſalem, qui eſt d'argent à la Croix potencée d'or, au ſecond & troiſieſme burelé d'argent & d'azur au Lyō de gueules brochant ſur le tout qui eſt Cypre, party de Bourbon la Marche. Anne de Bourbon mariée à Iean de Berry portoit ſemé de France à la bordure engrelée de gueules, parti de Bourbon la Marche.

Iean de Bourbon ſieur de Carency, portoit d'azur à trois fleurs de lys d'or, au baſton de gueules pery en bande, chargé de trois Lyons d'argent, à la bordure de gueules. Ieanne de Sicile femme de Iacques de Bourbon, portoit tiercé, le premier facé d'argent & de gueules de huict pieces, qui eſt Hongrie, le ſecond d'azur ſemé de fleurs de lys d'or au lambel de trois pieces de gueules qui eſt Aniou Sicile, le troiſieſme d'argent à la Croix potencée d'or, accompagnée de quatre croiſetes de meſme qui eſt Ieruſalem.

De la quatrieſme lignée des Comtes de Caſtres.

Les armes de Nemours, ſont de Sauoye, cét à dire de gueules à la Croix d'Argent, & la bordure engrelée d'azur.

Les enfans de Catherine d'Armagnac portoient eſcartelé, au premier, & quatrieſme, d'argent au Lyon de gueules au 2 & 3. de pourpre au Leopard liōné d'or, & ſelō d'autres de gueules au Lyon d'or.

De la derniere lignée des Comtes de Caſtres.

Albret portoit l'eſcu plein de gueules l'an 1250.

Des Eueſques de Caſtres, ſelon le Necrologue de la Chartreuſe de Caſtres, & de S. Sernin de Toloſe, les vieux actes, & les Autheurs, à ſçauoir Robertus de Gallia Chriſtiana, Chenu des Eueſques, Catel, & autres.

CHAP. XII.

L'Eueſché de Caſtres fut ſeparé de celuy d'Alby qui depend de l'Archeueſché & Patriarchat de Bourges, car le Pape Iean XXII. l'an 1317. erigea Caſtres en Eueſché & Cité, le deſmembrant du ſuſdit qu'il diuiſa en deux, & non en trois comme quelques vns ont voulu dire, mais ils trouueront leur erreur refuté dans Chenu en ſon Liure des Eueſques, & en meſme temps le ſuſdit Pape inſtitua vn Chapitre en l'Egliſe de Sainct Pierre à Burlats, le tout fut fait ſuiuant ſa Bulle de l'an 1316. donnée en Auignon.

1. Le premier Eueſque de Caſtres fut le dernier des Abbez de l'Abbaye de Sainct Benoiſt, dont il a eſté parlé cy-deſſus, à ſçauoir *Deodatus, Seueratus, Deusdedit*, ou Dieu donné, que le ſuſdit Pape crea Eueſque l'an 1317. il mourut l'an 1327. cettuy-cy fonda vn College, pour entretenir douze pauures prés de l'Egliſe Cathedrale, dont le Maiſtre s'appelloit Raymond Azays.

2. *Deodatus, Abbas Latiniacenſis*, dit Daudé, fut le ſecond Eueſque, mais il tint peu le ſiege.

3. *Amelius*, qui en fut dés l'an 1328. iuſqu'à l'an 1335. auoit eſté Abbé de S. Sernin de Toloſe, il

mourut en Nouembre, ſuiuant le Martyrologe de Sainct Sernin, qui parlant de luy, dit, *Obiit amelius Abbas Sancti Saturnini qui fuit Epiſcopus Caſtrenſis.*

4. Iean d'Armagnac en fut l'an 1339. & 1341. ſuiuant les actes anciens.

5. Eſtienne en fut Eueſque l'an 1353. ſous le Pape Innocent VI.

Mr Mre G. de Maſnau, Conſeiller au Parlement de Toloſe, homme curieux & ſçauant, m'a communiqué l'Epitaphe de cét Eſtienne qui ſe voyoit anciennement à l'Egliſe de Sainct Benoiſt de Caſtres, dans le chœur à main droicte du grand Autel, en ces termes.

Epitaphe d'Eſtienne Eueſques de Caſtres.

Ego Stephanus de Abauo, humilis Eccleſiæ Caſtrenſis Epiſcopus, hoc conditus tumulo obdormio in Domino..... ſcio quod Chriſtus à mortuis reſurrexit & credo quod reſurrecturus ſum in nouiſsimo die, hanc docui viuendo & mortuus hanc ipſam profiteor.

6. Pierre en fut Eueſque iuſqu'à l'an 1365.

7. Raymond *de Sancta Gemma*, qui mourut le 7. Septembre 1374. ſuiuant le Necrologue des Chartreux de Caſtres, qui dit:

obiit 5. Decembris, anni 1374. Dominus Raymundus de Sancta Gemma Epiſcopus Caſtrenſis, qui dedit pro initio Eccleſiæ noſtræ mille Florenos, & volebat eam conſummare ſolemniter, niſi fuiſſet morte præuentus.

8. Helie de Randam ou Radem, qui en eſtoit l'an 1377. & 1380. ſous les regnes de Charles V. & VI.

9. Helie ſecond, de douzenaco, duquel le ſuſdit necrolo-

necrologue, dit, *obiit* 30. *Maii* 1383. *Dominicus Helias de Donzenaco, Epiſcopus Caſtrenſis, qui dedit nobis ſemel* 40. *Francos.*

10. *Guido*, en fut vn an ſeulement, à ſçauoir iuſqu'au 30. de May 1384.

11. Deodatus III. qui mourut l'an 1388.

12. Iean II. d'Armagnac, en fut l'an 1389. ſous le regne de Charles VI.

13. Iean III. de Digna, en fut l'an 1398. ſous le meſme Roy de France.

14. Iean IV. d'Armagnac en eſtoit l'an 1407.

15. Iean V. Engardus, dont le ſuſdit Calendrier des Chartreux parle en cette ſorte. *obiit* 27. *Maii Dominus Ioannes Engardus, Epiſcopus Caſtrenſis, qui fecit conſummare caput Eccleſiæ noſtræ, & dedit centum ſcuta auri pro lignis chori, & multas alias pecunias expendit in opere Eccleſiæ, vltra mille francos fortis monetæ, & niſi ipſe fuiſſet, Eccleſia noſtra concamerata non fuiſſet præter caput tantum.*

16. Iean VI. Engardus, nepueu du ſuſdit, ſuiuant le meſme Calendrier eſtoit nepueu du ſuſdit, & fut deſtiné pour ſon ſucceſſeur.

17. Emeric *Natalis*, fut Eueſque de Caſtres l'an 1419. & ayant tenu ſix ans le ſiege, mourut l'an 1425. il auoit eſté auparauant Abbé de S. Sernin de Toloſe, & fut apres Eueſque de Condom, & enfin de Caſtres, il mourut en Octobre, ſelon le necrologue ou Martyrologe de S. Sernin, qui parle de luy en ces termes, *Obiit Dominus Aymericus Natalis Abbas, ſancti Saturnini, primo Epiſcopus Condomiensis, poſtea Caſtrensis, & referendarius Domini noſtri Papæ.*

18. *Raymundus* II. *Mayrosius*, Eueſque de ſainct Paul en Tricaſtin, fut fait apres Eueſque de Ca-

tres, il fut fait Cardinal, selon Ciaconius, par Martin III. l'an 1426 & mourut à Rome l'an 1427. & le 22. d'Octobre, ce qui est conforme à son Epitaphe qui se void encore à Rome en ces termes.

Ego sũ Raymũdus Mayrosius, tit. S. Praxedis Presbiter, Card. Castrensis vulgò nuncupatus, hæc est requies mea vsque in finem sæculi, hic habitabo quoniam elegi eam, orate pro me fratres. anno 1427. die 22. Octobris obii.

19. Iean VII. qui en fut la mesme année, apres auoir esté Confesseur de Charles VII. & en fin Cardinal, de par Fœlix V. l'an 1440. au Concile de Basle. I'estime que c'est celuy qui dans les Archifs du Chap. de Castres, est appellé Iean Amardy.

20. Pierre II. surnommé *Corinius* en fut depuis l'an 1427. iusqu'à l'an 1432. & fut Nonce du Pape Martin V. vers le Roy de Castille, pour le diuertir d'vn schisme auquel il sembloit encliner.

21. *Geraldus Marietus* ou Geraud Maiet ou Mariet ou, en fut depuis l'an 1433. iusqu'à l'an 1448. car ayant tenu le siege 16. ans, il mourut le 7. Iuillet 1448. ayant esté Confesseur de Charles VII.

22. Monald ou Manald en fut l'an 1451. & mourut selon le susdit necrologue, le 7. Aoust 1460.

23. Iean VIII. d'Armagnac, frere de Iacques d'Armagnac, Comte de Castres fut admis en ieune aage à l'Eueschè, il fut garde du Conclaue en la creation du Pape Innocent VIII. & tint le siege iusqu'à l'annee 1490. en laquelle il mourut.

24. Cesar à Borgia, fut Eueque de Castres l'an 1494. mais il quita tost apres l'Eueschè.

25. Charles de Martigny luy succeda, & commença l'an 1495.

Il fut Ambassadeur de Charles VIII. & Louys

XII. & ayant tenu 14. ans le ſiege Epiſcopal, le ceda en faueur de ſon couſin Iean, & non de Pierre, comme d'autres ont voulu dire contre la verité des actes.

26. Iean IX. de Martigny en fut iuſqu'à l'an 1518.

27. Pierre III. de Martigny en fut depuis l'an 1519. iuſqu'à l'an 1528. il eſtoit frere du ſuſdit Charles, & de Reginaldus Eueſque de Vabre, & auoit eſté Abbé de Ferrare, auant qu'eſtre Eueſque de Caſtres, il choiſit vn ſucceſſeur de ſa famille, à ſçauoir Charles.

28. Charles II. de Martigny, fut Eueſque de Caſtres, l'an 1528. mais pour fort peu de temps.

29. Iacques de Tournon, iſſu de la celebre Maiſon de Tournon, commença à en eſtte Eueſque l'an 1531. & n'en fut que pendant quatre années, ayant quité le ſiege, pour eſtre Eueſque de Valence. Il mourut le 15. Aouſt 1553. pendant ſon Epiſcopat il fit ſeculariſer les Chanoines de S. Benoiſt & leur fit quitter l'habit de Chan. reguliers qu'ils portoient, par la Bulle qu'il obtint le 7. Iuillet 1531.

30. Antoine de Veſco, en fut l'an 1535. ayant eu cét Eueſché par eſchange de ſon Eueſché de Valence, auec l'Eueſque precedent, il fut Eueſque de Caſtres pendant 16. ans, & mourut l'an 1551.

31. Claude d'Oraiſon, ſorty de l'illuſtre Maiſon des Marquis d'Oraiſon en Prouence, en fut l'an 1551. Il fut à l'aſſemblée des Eſtats Generaux tenus à Blois, l'an 1577. & mourut l'an 1583.

32. Charles III. de Lorraine, fut apres Eueſque de Caſtres, & toſt apres fut fait Cardinal.

33. Iean X. de Foſſé, natif de Toloſe, & Theologien de Paris, fut fait Eueſque de Caſtres, l'an 1584. il fit rebaſtir l'Egliſe de S. Benoiſt, en memoire dequoy il fit mettre ſur la porte de ladite Egliſe, l'inſcription ſuiuante en marbre noir.

D. O. M.

Anno ſal. 1630. *Ludouici iuſti* 20. *Ioan. de Foſſé Theol. Pariſ. & Epiſcopus Caſtrensis. anno ætatis* 76. *ſedis.* 47. *Ædem hanc inſtaurandam curauit ſub D. benedicti nomine, ſui in Deum atque in gregem ſuum animi, perenne monumentum*

Il mourut le 13. de May 1632. en vn aage auquel il pouuoit eſtre dit le Doyen des Eueſques de toute la Chreſtienté.

Il voulut eſtre enterré dans le chœur de ladite Egliſe Cathedrale de Caſtres, & non à Toloſe ou il s'eſtoit fait preparer vn autre ſepulchre. On void l'Epitaphe ſuiuante ſur ſon tombeau de Caſtres où il giſt. *Ioannes de Foſſé, patria Toloſas, Pariſiensis Theologus, Epiſcopus Caſtrensis, conditionis humanæ memor, fatique ſui verè Conſcius, hoc alterum ſibi monumentum, viuens deſtinauit, ſub eo carnis reſurrectionem expectaturus, obiit* 3. *idus Maii, anno ſalutis* 1632. *ætatis* 79. *ſedis* 49. *tamdiu, & tam benè viue viator, & ora vt anima eius in pace requieſcat. Amen.*

Balthaſar de Budos, Eueſque d'Auguſtopolis qui auoit eſté fait Coadiuteur du ſuſdit Eueſque l'an 1616. fut apres ſacré Eueſque d'Agde, & ainſi ſe deſpartit de ſa future ſucceſſion à l'Eueſché de Caſtres en faueur du ſuiuant.

34. Iean II. de Foſſé nepueu du precedēt, & Conſeiller Clerc au Parlement de Toloſe, tient à pre-

sét le ſiege Epiſcopal, auquel par ſa probité, ſçauoir, & merite, il ne donne pas moins de luſtre que tous ſes predeceſſeurs. il fut creé Eueſque de Coronée l'an 1628. en Mars, & fut ſacré Eueſque de Caſtres dans la Chartreuſe de Toloſe le 13. May 1632. iour du decez de ſon oncle.

Des Gouuerneurs de Caſtres.

CHAP. XIII.

LA Ville de Caſtres ayant eſté touſiours en grande conſideration, a eſté la demeure de pluſieurs grands Seigneurs, & entre autres de Monſieur le Duc de Rohan, qui s'y tenoit ordinairement, & ou il luy naſquit vne fille.

En apres il y a eu beaucoup de Gouuerneurs de grande maiſon comme les noms ſuiuans le pourront teſmoigner.

L'an 1562. noble Guillaume de Guillot Seigneur de Ferrieres en fut Gouuerneur, il mourut l'an 1575. dans la Ville de Caſtres.

L'an 1563. Monſieur d'Ampuille. & apres luy Monſieur F. des Voiſins, Seign. d'Ambres. Monſieur de la Valete. Monſieur Emeric. Monſieur de Barauuant & Monſieur de ſainct Martin. apres leſquels en furent l'an 1568. Mr de Boiſſeſon. l'an 1569. Mr de Biron. Mr de Montgomery. l'an 1570. Monſieur de Reyne. l'an 1572, Monſieur de la Crouſete (homme de grande conduite, & qui s'eſt trouué en beaucoup d'emplois honorables comme on peut voir dans Monluc qui l'appelle le *fac*

totū, il estoit Mareschal de cāp de Monsieur d'Ampuille, & fut enuoyé en Guienne pour s'opposer à Monsieur de Montgomery) l'an 1573. Monsieur de Montberaut. l'an 1574. Monsieur de sainct Fœlix. Monsieur de Paulin. Monsieur de Bouillon, Vicomte de Turene. l'an 1588. Monsieur de Ventigny. l'an 1592. Monsieur de Chābaut. & apres eux, Monsieur de Clermont d'Amboise. Monsieur du Crusel, Monsieur de Malause. Monsieur de Lusignan, & Monsieur Hondredieu de Chabagnac.

De l'estat auquel est à present la Ville de Castres.

CHAP. XIV.

BIen que la Ville de Castres ait esté fort deserтée par la mort de six mille personnes que la peste de l'an 1629. emporta, elle est à present autant populeuse, qu'elle ait iamais esté.

Elle est ornée de plusieurs beaux bastimens, entre lesquels tiennent les premiers rangs, ceux de Monsieur de Rozel, Aduocat du Roy, & celuy de Monsieur Oulez, à present de Monsieur de la Barthe.

Il y a en outre deux ponts, dont l'vn dit le vieux est fort ancien, & pour l'autre dit le neuf, ie trouue qu'il estoit fait l'an 1484. & qu'il fut reparé l'an 1568. apres qu'vne grande inondation l'eut descouuert.

Il y a de plus vn tres-beau College, qui fut basty l'an 1576. en la maison que Monsieur de Luques donna, ce que tesmoigne ce distique, qu'on y lisoit autresfois sur vne Pierre.

Ædibus his, ſacram donauit pallada, Lucas,
Quæ doctis cunctis, pauperibuſque patent.

Cette Ville eſt auſſi enuironnée d'vne muraille ſur laquelle l'an 1577. on fit vn couuert ſous lequel on trouue en toute ſaiſon vne promenade tres-agreable, bordée de iardins de tous coſtez.

Mais il y a vn promenoir encore plus delicieux à la place qui fut complantée d'Ormeaux par le ſoin de Monſieur de Bouillõ au meſme lieu qu'eſtoit l'Abbaye S. Benoiſt, & ce qui rend encore ce lieu plus agreable, eſt la riuiere, ſur le bord de laquelle il eſt ſitué.

En apres il y a pluſieurs clochers, mais le plus beau de tous, dit, de la Platé, fut abatu par la foudre l'an 1622. qui ayant mis le feu aux munitions de guerre qui y eſtoient, en fit voler de tres-grands quartiers non ſeulement par toute la Ville, mais auſſi bien loin au dehors, ſous ce fracas furent trouuées douze perſonnes de mortes.

A la place de S. Vincent, y en a vn autre qui fut rebaſty l'an 1598. ſur les maſures du vieux, que la foudre auoit auſſi abbatu, il eſtoit fort ancien cõme on peut iuger par les ouurages Moſaiques, & autres figures qui ſe voyent encore ſur ce qui reſte de l'ancien clocher.

Outre ces deux clochers, il y en a quatre autres à ſçauoir, celuy de S. Iacques, à Ville-goudon, celuy des Ormeaux, qui eſt vne tour de l'ancienne Abbaye, celuy des Cordeliers (qui ſont tous trois anciens) & le clocher de la Maiſon de Ville qui fut baſty l'an 1633. eſtans Conſuls, Maiſtre Antoine Deuic, & Pierre Condomy Aduocats, Pierre Chauderon Notaire Royal, & Iean Boyer auſſi Notaire

Royal, & Greffier hereditaire du domaine du Roy au Comté de Caſtres.

Si quelqu'vn deſire ſçauoir l'eſtat auquel eſtoit cette Ville, du temps qu'elle eſtoit fortifiée, il le pourra voir dans la planche de taille douce que le Sieur Iean Bertrand Architecte, en donna au public. On auoit extremement reuſſi à la fortifier & on aſſeure qu'il y auoit peu de Villes en France qui fuſſent plus fortes. Monſieur le Duc de Bouillon en eſtant Gouuerneur, auoit fait faire vne partie de ces fortifications, & Monſieur le Duc de Rohan, les fit acheuer, parce qu'il y auoit eſtably ſa demeure & ſon Arcenal (qui eſtoit, là où ſont à preſent les Capucins) ſous la direction du Sieur I. I. de la Pierre, grand Maiſtre de ſon Artillerie.

Fin du premier Liure.

LES ANTIQVITEZ, ET RARETEZ, DE LA VILLE, ET COMTE' DE CASTRES D'ALBIGEOIS.

LIVRE SECOND.

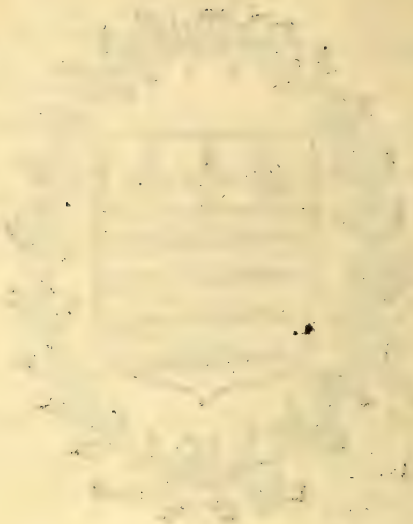

A MESSIEVRS,
MESSIEVRS LES CONSVLS de la Ville de Caſtres.

Maiſtre IEAN DVLIN, *Aduocat en la Cour, & Chambre de l'Edit.*
Maiſtre ANTOINE DE NICOLAS, *Aduocat en ladite Cour.*
IEAN IOVGLA *Procureur en icelle.*
Et IACQVES BAVDECOVRT, *Marchand.*

MESSIEVRS,

La Patrie a ie ne ſçay quels charmes, & qu'elles naturelles douceurs, qui ſont qu'on ne peut iamais l'oublier, & comme a tres-bien dit vn Poëte.

Neſcio, qua natale ſolum dulcedine, cunctos,
Ducit, & immemores nõ ſinit eſſe ſui.

C'eſt cette affection pour ma patrie, qui ma porté à faire tous mes

efforts, pour taſcher de deterrer les memoires de ſes antiquitez, qui s'en alloient deſia eſtre enſeuelies par les tenebres de l'oubly. J'aduouë que i'ay beaucoup entrepris, & que ce neſt pas vn petit ouurage, de vouloir donner de la lumiere aux choſes obſcures, de la cognoiſſance aux incognuës, la nouueauté aux anciennes, & la vie à celles qui ſont eſtouffées. Mais apres auoir ſouuent conſideré que la plus part des autres Villes auoient trouué des Eſcriuains pour releuer leur merite, & que perſonne ne ſe preſentoit qui daignaſt trauailler pour la noſtre, cette grande affection que i'ay pour elle m'a fait ſurmonter toutes ces difficultez, & la peine de foüiller dans vn grand nombre d'Autheurs, & dans beaucoup de manuſcripts, archifs, regiſtres, & actes anciens ne m'en a peu diuertir. Et ſi i'en euſſe vſé autrement, i'euſſe eſtimé,

que comme ceux qui ont trahi leur patrie, ont eſté vexez par des Phantoſmes, qu'vn perpetuel remors de conſcience m'auroit tourmenté comme tres-coupable, puis qu'ayant eu ces inclinations, & ces cognoiſſances, & luy eſtant obligé par la vie & le deuoir, ie l'aurois trahie par mon ſilence. Toutes ces reflexions (MESSIEVRS) ont fait effort dans mon ame, & m'ont fait entreprendre de donner au public, non ſeulement le premier Liure de cét ouurage, mais encore d'y en adiouſter ce ſecond en voſtre faueur, duquel ie vous ſupplie de vouloir prendre la protection, quoy qu'il ne ſoit pas digne de vous, mais receuez le, dans l'attente d'vn ſecond volume plus curieux encore que ceſtuy-cy, duquel ie pretends de vous faire bien-toſt preſent, i'aurois meſme deſiré d'auoir peu vous le preſenter maintenant, mais le deffaut de quel-

ques memoires qui m'y ſont neceſſaires & de quelques planches dont ie deſire de l'enrichir, comme de celle du Dioceſe, & de celles des armes, & portraits des Cõtes de Caſtres m'en ont fait differer l'Impreſsion. C'eſt à vous donc (MESSIEVRS) que ie m'adreſſe, pour vous coniurer de vouloir proteger ce traicté que i'ay compoſé en l'honneur de noſtre commune Patrie. Les grands ſoins que vous auez de ſa conſeruation, & de ſa gloire, me font eſperer que vous ne luy refuſerez point voſtre aſsiſtance en cette occurrẽce, & que vous ferez paroiſtre que vous eſtes veritablement ſes enfans. C'eſt ce que deſiroit de vous repreſenter.

MESSIEVRS,

Voſtre tres-humble, & tres-obeiſſant ſeruiteur.
PIERRE BOREL.

Table des Chapitres du Liure second.

CHapitre 1. *des Conuents, & Egliſes, tant anciennes que modernes de la Ville de Caſtres, & de leurs fondations, tombeaux, & Epitaphes conſiderables, le tout ſelon les vieux manuſcrits, actes, & archifs de ladite Ville, deſdits Conuents, & d'ailleurs.* page 1.

Chap. 2. Noms de tous ceux qui ont eſté Miniſtres dans Caſtres. pag. 17.

Chap. 3. De la Chambre de l'Edict, ſeante à Caſtres. page 19.

Chap. 4. De la nobleſſe de Caſtres, & de ſes Seneſchaux, Iuges ordinaires, & Iuges d'Appeaux. pag. 21.

Chap. 5. Les Genealogies de 8. illuſtres maiſons, dont il a eſté parlé au Chap. precedent, à ſçauoir, de Malauſe, de Bieule, de Montfa, & S. Germier, de Bayard de Noël, Seigneur de la Croſete, de Saiſſe, Bretes, & Bouffard. pag. 27

Chap. 6. Des armoiries de la ſuſdite nobleſſe. pag. 40.

Chap. 7. Des hommes illuſtres, qui rendent Caſtres recommandable, pour y eſtre nais, ou à ſes enuirons, ou pour y auoir paſſé la pluſpart de leur vie. pag. 41

Chap. 8. des moeurs & religion des habitans de Caſtres, auec quelques Epitaphes anciennes. pag. 46.

Chap. 9. Des couſtumes, & priuileges de la Ville de Caſtres. pag. 48.

Chap. 10. De l'augmentation de la Ville de Caſtres, & des noms de ſes rues, portes, & gaches. pag. 50.

Chap. 11. du Conſulat de Caſtres, de ſes Confronts, & limites, & de ſes Parroiſſes. pag. 56.

Chap. 12. Des lieux qui dependent du Dioceſe de Caſtres, auec quelques curioſitez de quelques vns d'iceux. pag. 58

Chap. 13. Des lieux qui ſont des appartenances du Comté de Caſtres. pag. 60.

Chap. 14. *des riuieres & fontaines de Caſtres, & de leurs noms, & raretez.* pag. 63.
Chap. 15. *Des pierres, & autres mineraux du terroir de Caſtres, & des merueilles d'iceux, & particulierement du roc qui tremble, & des priapolites.* pag. 66
Chap. 16. *Des plantes rares du terroir de Caſtres, & autres raretez des vegetaux qui y ſont.* pag. 73.
Chap. 17. *Des animaux qui ſe trouuent à Caſtres.* 79
Chap. 18. *Des monſtres & choſes prodigieuſes, & remarquables arriuées à Caſtres, ou és enuirons.* pag. 80.
Chap. 19. *des Prophecies de Noſtradamus, & Larriuey, touchant la Ville de Caſtres.* pag. 86.
Chap. 20. *des accidens notables, comme priſes & deſtructions de Villes, & Chaſteaux des enuirons de Caſtres, & autres choſes remarquables, rangees par ordre Crologique.* pag. 87.
Chap. 21. *Des lieux qui ſont a l'entour de la Ville de Caſtres à 3. ou 4. lieuës à la ronde.* pag. 92
Chap. 22. *Appendice, contenant pluſieurs choſes remarquables, qui auoient eſté obmiſes dans les deux Liures des antiquitez de la Ville de Caſtres.* pag. 101.
Recueil des inſcriptions Romaines, & autres antiquitez du Languedoc, & Prouence, qui n'auoient point eſté encore imprimees. pag. 108.
Roolle des principaux cabinets curieux, & autres choſes remarquables qui ſe voyent es principales Villes de l'Europe, redigé par ordre alphabetique. pag. 124
Le Catalogue des choſes rares qui ſont dans le cabinet de Me. Pierre Borel, Medecin, auec ſes augmentations depuis la premiere Edition. 132.

LIVRE SECOND.

Des Conuents, & Egliſes tant anciennes que modernes de la Ville de Caſtres, de leurs fondations, tombeaux, & Epitaphes conſiderables, le tout ſelon les vieux manuſcrits, actes, & archifs de la Ville, deſdits Conuents, & d'ailleurs.

CHAPITRE PREMIER.

Du Monaſtere de Sainct Benoiſt.

Bien qu'il y aye à preſent de ſomptueux edifices dans cette Ville, elle n'a peu pourtant ſe remetre à tel point que les baſtimens qui y eſtoiēt anciennement ne ſurpaſſent de beaucoup tout ce qui ſi void auiourd'huy, car l'ancien Monaſtere de ſainct Benoiſt (duquel nous auons fait vn Chap. exprez ailleurs) qui eſtoit la où ſont à preſent les Ormeaux, eſtoit des plus ſuperbes de France, & orné d'vne Bibliotheque ſi belle qu'il y auoit onze mil trois cens vingt-deux volumes, c'eſt à dire manuſcrits, veu que c'eſtoit auant que l'Art de l'Imprimerie fut inuenté, elle fut bruſlée par le feu l'an 1082. qui ſi print auec vne telle violence qu'on n'en peut ſauuer aucun Liure.

Il y auoit en cette meſme Abbaye beaucoup de

belles tours, & vn portal ſi rare en ſa grandeur & en ſon ouurage, qu'on le mettoit au rang des merueilles de ce pais, ny en ayant point alors de pareil en France.

Il auoit eſté baſty deſpuis l'eſtabliſſement des Eueſques, cét à dire deſpuis l'an 1317. à la place d'vn autre plus ancien ſur lequel eſtoit cette inſcription, ſuiuant les memoires tirez du Liure des obits & autres actes authentiques par N. de Sabatier iadis Chantre de cette Egliſe, deſquels i'ay tiré vne bonne partie des memoires de ce Chap.

Inſcription de l'ancien portal de l'Egliſe de S. Benoiſt.

Fauſtinus lapſis à Mauri morte decem octo
Luſtris, has ſancto Benedicto dedicat Aras,
Impenſiſque ſuis tota eſt ſtructura peracta,
Aptataque ſuis humeris de more cuculla,
Religionis amans, cellis ſe deuouet iſtis,
Atque Abbas factus, mira pietate refulſit.

Par cette inſcription apparoit l'antiquité de cette Abbaye, & comme elle eſt des premieres qui furent fondées par S. Benoiſt, qui fut l'an 530. & ſainct Maur, dont elle parle, mourut l'an 583. ayant veſcu 20. ans auec ſainct Benoiſt qui fonda ſon ordre l'an 530.

Le Roy Charles le Chauue aſſiegeant Toloſe l'an 844. & eſtant logé au Monaſtere de S. Sernin, les Toloſe, print en ſa protection le Monaſtere de S. Benoiſt de Caſtres, Adalbert en eſtant pour lors Abbé, Roger Prieur, Oldin Souſprieur, & Falbert Bibliothequaire, auec 60. Religieux, & leur donne, *plenarium Imperium in toto diſtrictu dicti Coenobii, in villis, curtibus manſionibus aprisionibus, & cellis dicti Coenobii, cum Coenatico in fluuio acuti, à*

fonte Vocato Dydiaco, Vſque ad fontem de Metis, in quo incipit coenaticum per nos conceſſum fratribus Clairatis, & concedimus Monachis S. Benedicti Vt non compellantur per agentes noſtros, ad ſolutionem teloniorum, ſeu Barganaticorum, nec rotaticorum, nec portatiuorum, nec mutatiuorum, pro mercimoniis emptis in foro, ab hominibus dicti Coenobii. enioignant *Mathæo*, Vicecomiti *Caſtrenſi*, & *Thoni Vicario* de les faire iouyr des ſuſdits priuileges. *Actum in Monaſterio S. Saturnini prope Toloſam obſeſſam.* Cecy eſt pris de l'enqueſte faite apres l'embraſement de la Bibliotheque, qui eſt ſignée de beaucoup de teſmoins, par cét acte appert que S. Sernin eſtoit pour lors hors de Toloſe, & que Toloſe a eſté augmenté du depuis & a enfermé ledit S. Sernin dans ſes murailles.

Cette maiſon Abbatiale de S. Benoiſt auoit ſon Egliſe au meſme lieu qu'eſt à preſent l'Egliſe Cathedrale, & ſon portal eſtoit auſſi au meſme lieu que celuy de ladite Egliſe, & apres que le dernier Abbé, dit, Deodatus Seueratus, fut fait premier Eueſque, la maiſon Abbatiale fut faite Epiſcopale, & les Moines d'icelle furent faits Chanoines, retenans pourtant l'habit de ſainct Benoiſt, mais enfin, de reguliers ils furent changez en eſtat ſeculier par la Bulle de ſecularisation du Pape Paul III. donnée le 22. Nouembre 1536. à la ſollicitatiõ de Iacques de Tournon Eueſque de Caſtres, & lors ils quiterent l'habit de Moines, la ſuſdite Abbaye eſtoit ſituée tout le long de la riuiere d'Agouſt, & tenoit depuis les ormeaux iuſqu'au lieu ou ſont à preſent les Dominiquains.

Dans ce Monaſtere de ſainct Benoiſt ſe voyoiẽt autrefois de tres beaux tombeaux, mais ils ont eſté

tous ruinez durant nos troubles, en voicy neantmoins quelques vns de considerables que i'ay recouurez auec beaucoup de peine. Au milieu de la nef de l'Eglise estoit enseuely, auec son effigie par dessus, Beru nepueu de Addo Roy de Barcelone auec cette inscription,

Hic tumulatur Princeps Beru nepos Addonis Regis Barchinonensis, qui hortationibus fratris Helisachar Prioris Monasterii de Castris, falsam deposuit Religionem, veram suscepit, vno & eodem die, Baptisatur, moritur & viuit in aeternum, anno incarnati Verbi, octingentesimo, idib. Septembris.

Ce Roy Addo & Beru son nepueu estoient Mores, & estans venus l'an 800. à Narbonne, ils y furent arrestez prisonniers, & de la conduits à Castres, & enfermez dans la grosse tour de l'Abbaye (qui peut estre est cette tour d'Heraclius dont i'ay parlé ailleurs, ou la tour qui y reste seruant de clocher à present) & Beru estant mort dans trois mois, le Roy Addo fut conduit à Charlemagne, quand à Elisagar dont il est parlé dans cette Epitaphe, il fut apres Abbé de Castres, & fut enuoyé par Louys le debonnaire à Barcelone auec deux Comtes à sçauoir Hildebrand & Donat, l'an 826. pour pacifier les troubles & tumultes de Barcelone & païs adiacent.

On voyoit aussi dans la mesme Eglise l'Epitaphe suiuante à costé gauche, derriere le grand Autel, en vn sepulchre esleué de trois pieds sur lequel estoient pour armes 3. bourdons & 3. coquilles.

Hic iacet Villelmus Beli..... Vicarius & vnà Vicecomes pagi Castrensis, qui Populo reddidit quæ sunt Populi, Domino Comiti quæ sunt Comi-

tis, Regi quæ ſunt Regis, & Deo quæ ſunt Dei. obiit Cal. Iunii anno 1167. par cette Epitaphe il appert que le Roy ayant eu autrefois vne portion dans le Comté de Caſtres à ſçauoir vn tiers, il tenoit vn Vicomte dans Caſtres qui eſtoit auſſi Viguier du Comte c'eſt à dire ſon Seneſchal, qui rendoit alors la iuſtice au peuple.

La plus ancienne Epitaphe que i'en aye eſt la ſuiuante.

Frater Iacobus de Auſtria Monachus S. Benedicti & Bibliothecarius Caenobii Caſtrenſis, vir eximiæ pietatis, mirandæ humilitatis, ſtupendæ eruditionis, & altæ propaginis. anno ætatis 63. *& nonis Aprilis anni* 792. *coepit requieſcere in pace.* Sur ſon tombeau eſtoient les armes d'Auſtriche.

Ce *Iacobus de Auſtria* auoit fait les Liures ſuiuans *de Muſica l.* 3. *de Geometria l.* 2. *de Arithmetica l.* 2. *de Hiſtoria vniuerſali mundi l.* 12. *de Annalib. S. Benedicti l.* 3. *de viribus herbarum l.* 6. *de coniunctionibus l.* 3. *Comment. in lib. Regum & Epiſt. Pauli. de Elementis, de ente, de nominibus diuinis, de Doctrina Iudæorum, de aduentu Meſsiæ & de vltimo iudicio.*

Iay auſſi appris du Liure des obits de cette Egliſe que *anno* 920. 3. *Cal. Iunii obiit Ioan. Genibroſa habitator de Caſtris ter factus Conſul, fundauit Capellam S. Mauri in Eccleſia ſancti Benedicti, eius frater Stephanus genebroſa erat Prior hoc anno, &* Aymericus *Guillem de Proſapia illuſtri des Guillems erat Abbas.*

2. *Cal. Auguſti eodem anno obiit Adelays Bona vxor potentis viri Nicolai de Galona, ſepulta eſt in Capella de Bona,*

Nonis Februarii anno 1001. *obiit Petrus de Manſo Præpoſitus lanificii de Caſtris.*

Idib. Maii. 1002. *obiit nobilis* Roſtaynus *de Corneliano. & nonis Maii eiuſdem anni obiit nobilis Huguetus de Caſtro Viridi.*

Lors mourut auſſi, *nobilis Gofridus* de Monteleone, *vir potens & ſtrenuus, Vicarius* (*c. Vigerui*) *Pagi Caſtrenſis. ſepultus fuit* 3. *Cal. Septembr. in Eccleſia ſancti Vincentii, in Capella Conſulum de Caſtris*, il mourut de la maladie populaire dont i'ay parlé au Chap. dernier du Liure 2.

De tout ce deſſus, on peut apprendre les noms de quelques Chappelles dudit Monaſtere, & les noms de trois de ſes anciens Abbez, à ſçauoir l'an 673. Fauſtinus, l'an 841. Adalbert, & l'an 920. Aymericus de Guillem. I'ay auſſi apris du depuis que Simeon Bemba, Italien, de l'illuſtre Maiſon des Bembes en auoit eſté ſous le Pape Agathon, qui viuoit l'an 679. & qu'il eſt enterré à S. Giles, où l'on void ſon Epitaphe en vers Latins rimez. Nous en nommerons encore quelques-vns cy-apres.

Des freres Clathrez ou Barrez.

Quoy que iaye parlé ailleurs des freres Clathrez ou barrez, & conjecturé qu'ils pouuoient eſtre de ces Carmes, à qui la couleur blanche de leurs habits, fut défenduë, parce qu'il n'eſtoit permis en Orient qu'à ceux qui eſtoient de Maiſon Royale de la porter, mais ayant conſideré du depuis que les Carmes ne ſont en France que depuis l'an 1220. & que les freres clathrez eſtoient pluſtot qu'eux. I'eſtime maintenant qu'ils peuuent eſtre les Religieux ou Cheualiers de S. Iean, ſuiuans la regle de S. Auguſtin, & qui eſtoient autresfois dans Caſtres dans la vieille maiſon de S. Benoiſt, comme il a

eſté dit ailleurs (qui peut eſtre eſtoit l'Egliſe Noſtre Dame dont nous allons parler) & qu'ils ſont les Religieux dits Cheualiers de S. Iean d'Acre, qui ſelon Dauity, furent inſtituez pour conduire & penſer les Pelerins qui alloient à la priſe d'Acre, apres la priſe duquel lieu, ils furent incorporez aux Religieux de S. Thomas, ils portoient vne Croix patee blanche ſur vn habit noir.

Des Egliſes de S. Vincent, & Noſtre Dame qui eſtoient iadis à Caſtres.

Vis à vis de la porte de l'Abbaye S. Benoiſt, il y auoit vne Egliſe Noſtre Dame pour les femmes, parce qu'elles ne pouuoient pas entrer dans l'Abbaye ſelon la regle de S. Benoiſt, & pres de cette Egliſe Noſtre Dame eſtoit vne troiſieſme Egliſe qui eſtoit de S. Vincent, & ainſi il y auoit trois Egliſes, l'vne aupres de l'autre, celle de S. Vincent y ayant eſté faite apres que ſa Relique eut demeuré quelque temps par prouiſion dans l'Egliſe de S. Benoiſt. Tout cecy ſe confirme, par les vers d'Aimon le Moine Liure 1. *de Translat. Sancti Vincentii*, qui ſont tels.

Namque Monaſterii antefores, Genitricis in aula
Iſta ſub immenſo gerebantur munera Chriſti
Dum fieret ſancto templum proprio ſub honore
Quo placidus demum migraret iure ſepultum,
Maſculus atque ſimul veniens quod foemina adiret
Interea placuit defluxa temporis vrna
Inde leuare ſacrum corpus, digneque locari
Poſt altare Pij Patris Sancti Benedicti.

Il eſt à noter touchant la Relique de S. Vincent que Hildebertus Moine du Monaſtere d'Aquitaine dit, ConKittæ (peut eſtre Conques) pouſſé par

vne vision l'an 855. s'en alla auec vn autre Moine, dit, Audaldus (qui selon diuers Autheurs estoit natif de Castres) vers Valence d'Espagne, & Hildebert n'ayant peu acheuer le voyage, à cause de son aage, Audaldus l'acheua, mais la Relique luy fut ostee par Senior, Eueſque de Saragousse, & estant ainsi reuenu à vuide, il fut chassé de son Cõuent, lors ayant eu refuge à celuy de Castres, il y fut fort bien receu, & fut deputé par l'Abbé, vers Salomon, Comte de Sardagne, par le moyen duquel il recouura ladite Relique, & la porta dans Castres, comme i'ay dit ailleurs où elle fut long-temps dans vn beau coffre d'argent, & enfin fut perdue durant nos troubles pour la Religion. Neantmoins les Espagnols se vantent d'estre les seuls qui ont eu ladite Relique, & l'auoir trouuée dans vn promontoire prés de Lisbone, lors qu'ils l'a prindrent sur les Mores, l'an 847. cela est raporté par Damianus Goës. Mais par ce dessus on void qu'elle estoit plutost icy. L'an 1215. l'Abbé Vvillelmus que nous auons appellé ailleurs Guillaume en donna vne machoire au Roy Louys VIII. *Nota*, que l'an 879. Louys le Begue, estant fort malade fit vn vœu à S. Vincent qu'il fit executer la premiere année de son regne, par Frodoin Eueſque de Barcelonne, qui porta le poids de vingt deux liur. d'argent audit Conuent, & le bailla à l'Abbé Rigaldus (*ex familia nobilium Rigaldarum*) & à Guiraud Prieur pour l'acheuement de l'Egliſe de S. Vincent.

Des Cordeliers ou Freres Mineurs.

Nous auons dit ailleurs comme ce Conuent estoit hors la Ville, & en auons dit diuerses choses

fort remarquables. Il reſte maintenant, à ſçauoir que la Ville de Caſtres receut l'an 1227. leſdits Religieux de S. François, & qu'ils furent logez dans le Monaſtere de S. Benoiſt par prouiſion, & deux ans apres Raymond IV. Comte de Toloſe leur donna dequoy édifier vn Conuent, qui fut acheué de conſtruire l'an 1230. au mois de Decembre, il fut édifié au pied de Belmont hors la Ville, ayant vn grand enclos de jardinages, prairies, belles fontaines, & vn baſtiment pour 60. Religieux.

Il eſt à remarquer touchant ce Conuent que l'an 1356. Iean Roy de France ayant eſté fait priſonnier par les Anglois en la iournée de Poictiers, le 19. Septembre, & mis à la rançon de trois millions d'eſcus d'or, toutes les Prouinces ayans cõtribué à faire cette ſomme, celle de Languedoc fit paroiſtre ſon affection particuliere enuers ſon Roy, par ſa liberalité extraordinaire, mais l'Ordre Eccleſiaſtique fut celuy qui y contribua plus, & particulierement les Cordeliers du Conuent de Caſtres, qui firent vn effort remarquable, car ils vendirent leur argenterie & bien fonds, & firent la ſomme de quarante mille liures, qui fut portée au Dauphin Charles par le Gardien du Conuent des Cordeliers de Caſtres.

Le Roy eſtãt apres deliuré, leur reſtitua cette sõme, & leur fit vne penſion de 80. liures que le Receueur du domaine du Roy leur paye tous les ans, la moitié de laquelle ſomme les Prouinciaux de S. François ont donnée aux Religieuſes de Saincte Claire de Toloſe. pour le ſuſdit rachapt du Roy Iean, furent vendues pluſieurs Metairies, & pieces de terre ſeparées, entre leſquelles eſtoit le pré

dit, *lou prat das fraires*, C. des Freres Mineurs.

Ce Conuent à autresfois eſté fort magnifique & riche, y ayant eu beaucoup d'argenterie, & vne fort belle Bibliotheque, mais il ne reſte de ſon ancien baſtiment, qu'vne grande Tour qui ſert de Clocher à preſent. Pluſieurs grands Seigneurs y eſtoient enterrez, comme i'ay rapporté ailleurs, (meſme Iacques de Bourbon, Comte de Caſtres auoit ordonné d'y eſtre mis) mais toutes leurs Epitaphes ſont perduës, comme celles des autres anciens Conuents de Caſtres, ayans eſté deſtruites, l'an 1563. & 67. du temps de nos guerres Ciuiles.

Nonobſtant toutes leſquelles ruynes, i'ay recouuré par mes grandes recherches vne tres-belle Epitaphe en l'angage ancien, d'vne Dame appellée, Armoiſe de Lautrec, intime amie d'Iſabeau, de Paris, ſœur de S. Louys, qui luy fit conſtruire vn ſuperbe tombeau dans l'Egliſe de S. François dés quelle fut morte, s'eſtant recluſe à Saix, prés de Caſtres. Son Epitaphe eſt telle.

Armoiſe de Lautrec Recluſe
La Saix dans cy Caueau ot cluſe
Veuillant le Paradis aquerre
A tots bobans fot aſpre guerre,
Iſabel do Paris, clamée
Sui qui plore ma bien amée,
Li Monument enuolter fis
O de par Diex à tos vos dis
Que diſiez ly De profundis.
L'an mil deux cens quarante & dix
Armoiſe abſconſa faits & dits,
Diex vueil enberguer li delits
Et partier li Paradis.

Et plus bas on liſoit ces paroles en Latin. *Iſabella illuſtriſſima ſoror Ludouici Francorum Regis ſuis impenſis hoc fecit Monumentum, in pignus amoris erga Armoiſem de Lautrec, anno Domini 1252.*

Par cette Epitaphe on peut aprendre comme les fils & filles des Roys, au lieu qu'on les appelle à preſent, Iſabeau de France, &c. S'appelloient, Iſabeau de Paris, Iean de Paris, &c.

Par la meſme Epitaphe ſe deſcouure l'erreur de ceux qui croyent que Saiſſe Fondateur de la Chartreuſe de Saix, ait donné nom au lieu de Saix, veu que Saiſſe fut long-temps apres cette datte.

Quand aux Epitaphes modernes on n'en void aux Cordeliers qu'vne de conſiderable, à ſçauoir celle de Madame la Comteſſe de Bioule, elle eſt dans vne Chapelle qu'elle à faite baſtir, & eſt telle.

Epitaphe de Madame Marie de Voiſins, femme de Meſsire Antoine de Cardaillac, Comte de Bioule.

Dans cette place repoſent les os de Dame Marie de Voisins, fille vnique de Meſsire Louys de Voiſins, Seigneur d'Ambres, laquelle en l'aage de 18. ans, ayant eſté mariée auec Meſsire Antoine de Cardaillac, Comte de Bioule, deux ans apres mourut le 19. Iuillet 1612.

Paſſant arreſte vn peu tes pas, & ta penſée,
Aprens que la vertu par ce monde eſt paſſée,
Logeant dedans vne ame, & cette ame en vn corps.
Le corps, l'ame, & vertu, tous ioins ſont vne femme,
La vertu l'ame a pris, le corps eſt pris des morts,
Sous ce marbre eſt le corps, & dans le Ciel ceſte ame.

Ses armes y ſont en boſſe, portant eſcartelé, au 1. & 4. vn Lyon rampant, au 2. vne Croix clechée, & au 3. des cheurons briſez.

Touchant ce Conuent, eſt auſſi à noter que l'an 1367. Frere François Icher ayant preſché à ſainct Benoiſt, blaſma l'Eueſque Eſtienne en ſon abſence, de ce qu'il ne reprimoit les deſreglemens de quelques Preſtres, dequoy l'Eueſque eſtant aduerty à ſon retour, excommunia ledit Icher, & commanda aux Cordeliers de tenir leur Egliſe fermée, à quoy ils obeïrent, dequoy le peuple s'eſtant mutiné, il leur redonna la licence de l'ouurir, moyenant que ledit Icher s'en allaſt, ce qu'il fit, & fit vuider apres ſon appel à ſon aduantage & celuy du Conuent, deuant le Primat de Bourges. I'ay voulu noter cecy, parce qu'il s'accorde auec ce que i'ay dit ailleurs du meſme Eueſque, auquel l'Archeueſque eſcriuoit touchant vne hereſie des Preſtres de Caſtres.

Des Trinitaires.

Apres ce Conuent vient celuy de la Trinité, qui l'an 1250. eſtoit hors la porte de l'Albinque, & puis l'an 1369. fut mis au lieu où il eſt maintenant (à ſçauoir prés du College) par vn Abbé de S. Victor de Marſeille.

Des Religieux de Sainct Dominique.

Quand aux Religieux de S. Dominique, dits Freres Preſcheurs, i'en ay parlé ailleurs, & dit cõme S. Dominique receut en don l'Egliſe de ſainct Vincent l'an 1220. ou enuiron. Mais neantmoins ſon Ordre ne fut eſtably en Ville que l'an 1258. en laquelle année (ſuiuant l'acte de donation qu'ils ont encore) l'Abbé Guillaume leur donna à la priere de Philippe de Montfort le ieune, l'Egliſe de S. Vincent, ſcituée *infra villam de Caſtris*, auec toutes ſes rentes (d'où il appert que ladite Egliſe n'e-

ſtoit pas alors dans Caſtres) & que Pierre Petit Dominiquain receut ledit don, qui fut apres confirmé par Bernard de Combrete Eueſque d'Alby (car Caſtres n'eſtoit encore erigé en Eueſché) a Guillaume Raymond de l'Ordre deſdits Predicateurs du Temps que les Albigeois eſtoient en ces quartiers.

Quand aux tombeaux conſiderables qui eſtoiẽt dans leur Egliſe, ie trouue par le teſtament d'Eleonor de Montfort qu'elle leur fait beaucoup de Legats conſiderables, pour les anniuerſaires de ſa mere, & de Simon de Montfort ſon frere, & pour eſtre enterrée dans ladite Egliſe ſous vn tombeau de marbre, enjoignant qu'on mette auprés d'elle ſon fils le Comte de Vendoſme, & donne en particulier 20. liures pour faire vne lampe d'argent du poids de deux marcs, & en fonder vn reuenu pour la tenir garnie d'huile. (Nota, comme auec peu d'argent on faiſoit à lors beaucoup de choſes) ce teſtament ſe fit l'an 1338. dans la maiſon, dite de Roquecourbe, où elle ſe tenoit.

Et par le teſtament de Iean Comte de Vendoſme fait l'an 1362. eſt ordonné que s'il meurt en Languedoc il ſoit enterré dans Caſtres au Chœur de l'Egliſe de ſainct Vincens, deuant l'Autel, aupres de ſa mere qui eſt à droite, & s'il meurt ailleurs, ordonne d'eſtre porté à Vendoſme, & mis dans l'Egliſe de ſainct George prez du tombeau de ſon pere, & que ſon cœur ſoit porté dans ſon tombeau de Caſtres, ce qui fut fait ſans doute, car il fut enterré à Vendoſme comme on voïd par l'Epitaphe que i'en ay donnée.

Par vn autre teſtament de l'an 1460 retenu dans

le Chaſteau Epiſcopal de la Caſe dans la Chambre dite, des Abbats, Marie de Bourbon fille de Iacques, Dame de Crimal, Viane, Montcocu &c. accueillie de maladie, fait ſon heritiere Eleonor de Bourbon Comteſſe de Caſtres & luy ſubſtituë Iacques & Iean d'Armagnacs. Elle fait auſſi diuers legats au ſuſdit Conuent.

Cette maiſon de la Caſe eſtoit prez de Caſtres ſur le bord de l'Agout, du coſté de Villegoudon, mais on y alloit auſſi du coſté de Caſtres par la porte del Trauc, prez du Palais, qui menoit par vn beau chemin, à vn pont qui eſtoit ſur ladite riuiere. De cette maiſon ne reſtent que quelques maſures. C'eſtoient iadis les priſons de l'Eueſque de Caſtres.

Noble Raymond de Saiſſe & Centulie de Bretes ſa femme, fondateurs de la Chartreuſe de Saix furent enterrez dans leur Chapelle de ſainct Iean, & ſainct Louys, dans l'Egliſe de S. Vincens l'an 1351. *Nobilis & potens vir* Antonius *de* Toloſa *& de* Lautrico, *miles & Vicecomes de* Lautrico, *Dominus &* Baro, Baroniarum *de* Brugueria *& de* Monteſano (*C. de* Montfa) *& nobilis ſeguina de* Bar *eius vxor, domina de* Brugueria *& de* Monteſano *anno* 1535. *erga Eccleſiam Conuentualem* S. *Vincentii de* Caſtris, *ordinis beati Dominici*, ordonnent d'eſtre enterrez *in* Capella B. *Mariæ, quam predeceſſores dicti nobilis de* Toloſa *ædificare fecerunt*, & leur donne beaucoup de poſſeſſions. *Nota* que l'an 1303. Bernard Guido illuſtre Eſcriuain eſtoit Prieur de ſainct Vincent, alors Alzias eſtoit Abbé de ſainct Benoiſt, & ce Guido fut apres Eueſque de Lodeue. Ils auoient auſſi le corps d'vn certain Raymond Paſtorelli qui leur fit de tres-

grands legats. Comme auſſi celuy de Iean (pere & fils) de Burlats, ſieurs de Gais.

De l'Egliſe Cathedrale de S. Benoiſt.

L'Abbaye de ſainct Benoiſt fut reduite en Eueſché l'an 1317. comme i'ay dit ailleurs, ie n'ay peu trouuer de toutes les vieilles Epitaphes que celle de l'Eueſque Eſtienne que i'ay donnée ailleurs & ce fragment en groſſe lettre gotique..... *& Domini Adhemari de Nauario .....*

I'ay du depuis trouué dans les archifs du Chapitre, que Ademar de Nauas eſtoit leur Sacriſtain l'an 1472.

Quand aux Epitaphes modernes & inſcriptions ie les ay données dans le Chap. des Eueſques, ou i'ay rapportée celle de feu Iean de Foſſe Eueſque de Caſtres, &c.

De la Chartreuſe de Saix, dite de N. *Dame de Beauuoir, ou Beluese, & en latin* Belli viſus.

LA belle & riche Chartreuſe de N. Dame de Beauuoir lez Caſtres fut fondée l'an 1351. par Noble Raymond de Saiſſe, qui les fit heritiers à cét effet, comme auſſi ſa femme Centulia de Bretis qui mourut peu de temps apres. I'ay marqué cy-deuant le lieu ou ils giſent, & donneray cy-apres leur genealogie.

Cette Chartreuſe eſtant enrichie de diuers heritages, receut encore l'an 1424. la Chartreuſe de Loupatiere (qui luy fut incorporée) que Pierre de Rochefort Eueſque de Carcaſſonne auoit fondée l'an 1321. dans le bois de Loupatiere pres de Carcaſſonne, apres quoy la Chartreuſe de Saix a produit celle de Toloſe, comme le fait doctement voir Dom Amable Chatard, Scindic de celle de

Caſtres dans le docte manuſcrit Latin qu'il en a compoſé pour l'vtilité d'icelle. On ny void à preſent aucuns ſepulchres fors vn fragment de celuy de noble Iean de Guonion, Eſcuyer, Gouuerneur du Chaſteau de Minerue & General des Monnoyes de Languedoc l'an 1464. & de ſa femme, qui mourut peu de temps apres, ils furent enterrez au pied du degré du grand Autel, & ſur le tombeau eſt la figure d'vn Soldat ou Eſcuyer.

L'an 1455. ſuiuant leur necrologue, Damoiſelle Catherine de Louys, Conſeigneureſſe d'Eſcouſſens, & peu apres Helie Briſſon ſon fils y furent enterrez & mis dans la Chappelle de Saincte Cecile, qu'ils auoient faite conſtruire. Tous ces ſuſdits donnerent leurs biens à cette Chartreuſe. Elle fut démolie pendant nos troubles.

Des Religieuſes de Saincte Claire de Villegoudon.

Ce Conuent fut reformé l'an 1434. par S. Collete qui y reſida quelque temps, & fut fondé par Bernard d'Armagnac, Comte de Caſtres qui eut vne fille appellee Bonne qui s'y rendit Religieuſe, & puis mourut en celuy de Leſignan, où elle giſt.

L'an 1566. que la riuiere d'Agouſt paſſa ſur le Pont, elles furent tirées de leur Conuent par l'eau, & l'an 1562. par les troubles pour la Religion.

Dans leur Conuent y auoit vne belle fontaine qui eſt à preſent hors la Ville, & eſt encore appellée, *la fon de las menouretes*, C. des Religieuſes de l'Ordre des Freres mineurs.

Des Capucins.

Quand aux Capucins ils vindrent ſeulement l'an 1630. au mois de Mars, & furent logez à la maiſon de Monſieur de Latrinque à la ruë de Bertrac,

trac, ioignant la maiſon de Ville, où ils ſont à preſent.

Des Religieuſes de Saincte Claire de Caſtres.

Le dernier venu de tous les Ordres Religieux eſt celuy des Religieuſes de Saincte Claire, qui furent miſes l'an 1632. à la Toloſane, & apres aux ormeaux prés de la muraille de la Ville, ou elles ſont à preſent. Les Religieuſes d'Orliac leur font penſion. On les appelle Vrbaniſtes, parce qu'vn Pape Vrbain mitigea leur regle.

Noms de tous ceux qui ont eſté Miniſtres dans Caſtres.

Chap. II.

PVis que i'ay rapporté ez Chap. precedents les noms de tous les Eueſques & Abbez de Caſtres & que i'ay parlé de tous les Conuents, la raiſon ſemble demander que ie nomme auſſi ceux qui en ont eſté Miniſtres.

Le premier fut N. de Manna Boſque, apres lequel en ont eſté les ſuiuans. Mr. Iean de Boſque l'an 1542. Mr. de Mapais l'an 1543. les ſieurs Raphael Segueur, & Iacques de Lernan l'an 1545. les ſieurs Marquet, Hieroſme, & Sauerme l'an 1546. Mr. Barthe l'an 1547. Mr. Albus l'an 1549. les ſieurs Martiny & de Boſque le ieune, l'an 1551. les ſieurs Geoffre Brun & de la Valée l'an 1559. les ſieurs de Loſtau, Pierre Barthe, & Fleury de la Riuoire l'an 1561. Mr. Iean Boſque l'an 1567. Mr. Marſan l'an 1574. Mr. Saluart l'an 1582. Mr. Gaſpar Olaxe Eſpagnol qui cauſa de grands tumultes

dans cette Ville, preſchāt vne doctrine qui n'eſtoit pas orthodoxe l'an 1592. Lambert Daneau perſonnage fort ſçauant comme ſa renommée, & ſes eſcrits en font foy, l'an 1593. il mourut l'an 1595. Mr. Benoiſt Balaran l'an 1593. M. de Rotan l'an 1596. il mourut l'an 1598. Mr. Iean Ioſion, l'an 1598. apres vindrent Mr. Philippe Dupin M. Iolias Daneau fils du ſuſdit Lambert, mort l'an 1644. Mr. Paul Charles le vieux, premieremēt Profeſſeur en Philoſophie en Bearn, & apres en Theol. à Montauban, mort l'an 1649. Mr. Iean Verdier, iadis auſſi Profeſſeur en Philoſophie à Montauban, & qui s'eſt retiré la preſente année pour eſtre Profeſſeur en Theologie audit Montauban.

Ceux qui en ſont à preſent ſont les ſuiuans.

Monſieur Pierre Sauois, qui en eſt depuis longtemps, Mr. Raymond Gaches, & Mr. Louys de Iauſſaud fils de Mr. Maiſtre Louys de Iauſſaud Conſeiller du Roy en la Chambre de l'Edit de Caſtres.

Pour faire la fin de ce Chapitre il ne ſera pas hors de propos de deſabuſer ceux qui pourroiēt croire ce que quelques-vns auoient raconté au ſieur de Lancre lors qu'il dit qu'on ferme les boutiques le Mecredy matin dans Caſtres pour celebrer la feſte de Caluin, à quoy ie reſpons ſans aucune animoſité, que cette feſte ne ſe celebre ny à Caſtres, ny en autre lieu du monde, mais qu'on ferme les bouticques les Mecredys icy, & ailleurs les Ieudys, pour aller aux Predications qui ſe font ces iours-la, comme eſtans le milieu de la ſepmaine auſſi bien l'vn que l'autre. I'entrerois plus auant dans ce diſcours & ferois voir par beaucoup de

raiſons que c'eſt vne fable, mais ſçachant bien que preſque perſonne n'eſt de l'aduis du Sieur de l'Ancre, ie m'en deporteray pour le preſent.

De la Chambre de l'Edict, ſeante à Caſtres

Chap. III.

LE merite de la Ville de Caſtres, obligea nos Roys à l'orner d'vne Chambre my-partie, qu'ils y ont touſiours voulu continuer, nonobſtãt les importunitez de pluſieurs autres Villes qui la deſiroient & la deſirent encore. Elle fut premierement à l'Iſle l'an 1579. Et les Officiers qui la compoſoient, ſont les ſuiuans. Ie ne mets point les Officiers Catholiques, parce qu'ils changent tous les ans.

Meſſire N. de Clauſone, Preſident.

Les Conſeillers eſtoient. Mr. Me. Antoine Beranger, Sr. d'Arbieu. Mr. Me. N. d'Aures. Mr. Me. Iacques des Vignolles. Mr. Me. Richard d'Eſcorbiac. Mr. Me. N. de Banides. Mr. Me. Eſtiennne de Molinier, Sr. de Tourene. Mr. Me. N. de Fauier. Mr. Me. Iean de la Mer.

L'Aduocat du Roy eſtoit Mr. Me. N. Bõencõtre.

La Chambre fut apres tirée de l'Iſle, mais elle y fut remiſe l'an 1581. & de là, elle fut transferée à Caſtres, l'an 1595. du mandement d'Henry IV. Elle print l'Hoſpital de Caſtres pour faire le Palais prés de la porte del Trauc, ſes Officiers furent les ſuiuans.

Meſſire Philippe du Freſne Canaye, Preſident.

Les Conſeillers eſtoient. Mr. Me. Antoine Beranger, Sieur d'Arbieu. Mr. Me. Richard d'Eſcorbiac. Mr. Me. Iean de la Mer. Mr. Me. Iacques des Vignolles. Mr. Me. Guy d'Arebaudouſe, Baron d'Anduſe. Mr. Me. François de Roſel. Mr. Me. Paul de Iuges. Mr. Me. Paul Courrech. & Mr. Me. N. Boucaud, Aduocat General.

L'an 1599. eſtoit Preſident, Meſſire Iacques des Vignolles, qui mourut l'an 1626. le 28. Octobre.

Et les Conſeillers eſtoient les ſuiuans.

Mr. Me. Guichard d'Eſcorbiac, qui mourut l'an 1606. Mr. Me. Paul de Iuges qui mourut l'an 1623. le 3. Ianuier. Mr. Me. Abel du Suc, qui auoit eſté Aduocat du Roy. Mr. Me. Samuël de Bonencontre. Mr. Me. Salomon de Faure. Mr. Me. Iean de Lacger, qui mourut le 4. Iuin 1624. Mr. Me. Guillaume de Ranchin, qui mourut l'an 1605. Et le 30. Iuillet. Mr. Me. Iacques de Cauaignes. & Mr. Me. N. de Boucaud, Aduocat General.

En apres vindrent. Meſſire Abel du Suc, Preſident.

Mr. Me. Iean Iacques de Peliſſon, Conſeiller. & Mr. Me. François de Roſel, Aduocat General.

La ſuſdite Chambre à ſouuent changé de demeure tant à cauſe de la contagion que pour autres ſujets. Car l'an 1623. elle fut à Beſiers, & reuint à Caſtres l'an 1630. Puis fut à Reuel & à S. Fœlix, l'an 1632. & de la reuint à Caſtres, d'où elle n'a bougé du depuis.

Les Officiers qui y ſont à preſent, ſont les ſuiuans, outre Mr. Me. Iean de Charron, Conſeiller l'an 1641. qui ſe retira pour eſtre Preſident à Bourdeaux.

Meſſire Gaſpar des Vignolles, Preſident.
Mr. Me. Salomon de Faure, Conſeiller. Mr. Me. Louys de Iauſſaud, Mr. Me. Iacques de Ranchin.
Mr. Me. Paul de Iuges, Seigneur du Bez, &c.
Mr. Me. Samuël d'Eſcorbiac. Mr. Me. Hercules de Laeger, Seigneur de Maſſuguiez. Mr. Me. Claude de Faure, Baron de Montpaon &c. qui occupe l'Office de ſon pere en ſuruiuance.
Mr. Me. Louys de Montclam, Sr. de Candiac. Mr. Me. Thomas d'Eſcorbiac, qui a l'Office de ſon pere en ſuruiuance.
Mr. Me. Pierre de Carlot, Sr. de Ceſterols. Mr. Me. Pierre de Iulien. Mr. Me. Iſaac de Brugeres.
Mr. Me. Claude de Iauſſaud qui a l'Office de ſon pere en ſuruiuance.
Mr. Me. Iacques de Ranchin, qui occupe auſſi l'Office de ſon pere en ſuruiuance.
Mr. Me. Pierre de Roſel, Aduocat du Roy.

A ceſte Liſte y a plus d'Officiers qu'aux precedentes, parce que la Chambre a eſté depuis accreuë de deux Conſeillers.

De la Nobleſſe de Caſtres, & de ſes Seneſchaux, Iuges ordinaires, & Iuges d'Appeaux.

Chap. IV.

LA Ville de Caſtres eſt auſſi beaucoup conſiderable pour la grande quantité de nobleſſe qui fait ſa demeure dedans ſon terroir, comme on peut voir par le Catalogue ſuiuant dont ie rangeray les principaux par ordre alphabetique, pour n'eſtre

assez informé du rang que ces Seigneurs doiuent tenir.

Messire François Iacques d'Amboise, Comte d'Aubijous, le seul masle restant de l'illustre maison d'Amboise.

Messire N. de Voisins, Marquis d'Ambres.

Messire Louys de Bourbon, Marquis de Malause & de la Case, Vicomte de Leuedan, &c. duquel ie bailleray cy-apres la genealogie.

Messire Louys de Cardaillac, Lieutenant du Roy au haut Languedoc, Comte de Bioule, Baron de Montredon, Seigneur de Gais, Seneschal de Castres &c. descendu d'Antoine de Bioule, qui mourut en combattant vaillamment au siege de Perpignan sous François I. l'an 1541. ie bailleray sa genealogie cy-apres.

Messire Nicolas de Genibrouse, Seigneur de S. Amans, Ledeigues, &c. & Vicomte de Boisseson.

Messire N. de Gouuernet, Vicomte de Paulin, marquis de Mures.

Messire Guy Aldonce, de Guillen, de Castelnau, Clermont, Carmaing, & Foix, Marquis de Saissac, Cõte de Clermõt de Loudeue, Baron de Venez, &c.

Outre les susdits, nous auons à nos enuirons, les Vicomtes du Pujol, d'Embialet, & de Montfa, qui est de la maison de Lautrec, & duquel ie donneray la genealogie cy-apres.

Les Barons de Ferrieres d'Auterriue, de Senegats de Caucalieres, d'Aupoul, de Seruiez, du Contrast, &c.

On doit aussi beaucoup considerer les maisons suiuantes, comme Illustres & anciennes, mais ie n'obserue point d'ordre à les ranger icy, ne sçachant les rangs qui leur sont deus.

Monſieur le Baron de Verdale, de la maiſon duquel eſt ſorty vn grand maiſtre de Malthe, Cheualier de l'Ordre, & Cardinal.

Monſieur de S. Germier de la maiſon de Toloſe & de Lautrec, deſcenduë de celle du Comte Raymond, comme ie feray voir cy-apres par ſa genealogie.

Monſieur Maiſtre N. de Thomas, Conſeiller du Roy en la Cour des Comtes, Aydes & Finances de Montpelier, Baron de Carues, Seigneur de Roquecourbe, &c.

Noble Iean de Noël, Sr. de Maſſaguel, de la maiſon duquel eſt ſorty vn Cheualier de l'Ordre Sr. de la Crouſette, Gouuerneur de Caſtres, & Lieutenant de la compagnie du Duc de Montmorency.

Noble marquis de Gep, Seigneur de Sauuian, Leſert, la Crouſete, Galibran, &c. Qui pour ſa capacité & merite, fut deputé l'an 1641. de la part de Mr. de la Mothe & de la principauté de Catalogne, pour porter au Roy le pacquet de leur nouueau don à ſa Majeſté.

La maiſon de Bouffard doit auſſi eſtre miſe parmy les illuſtres de cette Ville, tant pour les ſeruices qu'elle en a receu en la perſonne de Dominique & Iean de Bouffard, ſieurs de la Grange, & de la Garrigue freres, comme nous auons fait voir ailleurs, que par le merite particulier des ſieurs de Madiane & de la Garrigue qui en ſont deſcendus, & qui continuent touſiours à luy rendre leurs ſeruices. Le ſuſdit ſieur de la Grange eſtoit homme fort ſçauant, & auoit tres-heureuſement marié les armes auec les lettres, car outre qu'il auoit con-

noissance de l'Astrologie, langues diuerses, &c. il auoit soustenu le siege de Sancerre, & prins la Ville de Castres sur les Corses & Albanois.

Monsieur le Baron de la Nogarede. Monsieur de Milsegle Marguarides, de la maison de Bone. Mr. de la Mothe d'Aures qui est de maison fort ancienne. Mr. d'Escroux de la maison de Baine. M. Vrbe de Noir sieur de Cambon.

Parmy ce denombrement de Noblesse, i'ay meslé quelques Gentils-hommes qui ne sont pas dans le Comté de Castres, mais parce qu'ils se tiennent fort prez de cette Ville, ie les ay considerez comme du lieu.

Des Seneschaux de Castres.

Apres auoir raporté les noms des Comtes de Castres, des Officiers de la Chambre, & de la Noblesse de ce pays, il ne sera pas hors de propos de raporter les noms de quelques Seneschaux de cette Ville.

L'an 1252. Guillaume de la Palu estoit Seneschal de Philippe de Montfort.

L'an 1307. & 1309. Noble Pierre Raymõd de Rupistano ou de Rabastens, estoit Cheualier & Seneschal d'Eleonor de Montfort.

L'an 1312. Eymon de Roguengade.

L'an 1338. Guillaume Speirat.

L'an 1368. Iean de Baine Seigneur Descroux.

L'an 1377. Bernard de Durfort Escuyer & Seneschal du Comte de Castres.

L'an 1409. Noble Robert d'Escroux.

L'an 1413. Messire Arrias de Saugnac Seigneur de Padiez & d'Ampiat estoit Seneschal de Iacques de Bourbon.

L'an

L'an 1428. Brenguié Galan.

L'an 1450. Meſſire Henry de Pompignac.

L'an 1566. Iean de la Palu.

L'an 1567. Nob. Pierre du Maine Sei. du Bourg. beau pere de Guil. de Guillot qui luy ſucceda.

L'an 1582. Noble Michel de Bayard, beau fils de Guillaume de Guillot Seigneur de Ferrieres.

L'an 1594. Pierre de Bayard ſon fils Seigneur de Ferrieres, ſon pere s'en eſtant deſpoüillé.

L'an 1599. Iacques de Toloſe & de Lautrec qui ſucceda au precedent, & mourut l'an 1616.

Apres en fut Iean de Perrin Seigneur de la Beſſiere, & puis, Marquis de Toloſe & de Lautrec, Seigneur de S. Germier, fils du ſuſdit Iacques.

Et l'an 1638. en fut pourueu apres luy Meſſire Louys de ardaillac Lieutenant pour le Roy au bas Languedoc, Comte de Bieule, Seigneur de Gais, &c. qui en jouit à preſent.

Des Iuges ordinaires de Caſtres.

Il y à auſſi à Caſtres vne ancienne Cour Royale de laquelle ie trouue que les ſuiuans ont eſté Iuges, n'en ayant peu recouurer dauantage.

L'an 1307. Guillaume Vency eſtoit Iuge de la terre & Cour d'Eleonor de Montfort, & du Comte de Commenge qui auoit vn quint au Comté de Caſtres, & y tenoit vn Regent nommé Iean Valeſtre.

L'an 1346. Bernard de Caluomonte ou de Caumont eſtoit Iuge de Caſtres, ſelon vn acte paſſé entre Bouchard Comte de Caſtres, & les habitans de la Caune, *in hoſpitio turris Cauderiæ de Caſtris ipſius Domini Comitis.* Par lequel acte appert que le Comte logeoit à la Tourcaudiere, & par vn autre

acte que i'ay veu il appert auſſi qu'il contenoit ſes archifs, priſonniers, & Cour des Ordinaires.

L'an 1365. *Pet. Iſarni* eſtoit Iuge. l'an 1368. Alric *Me*ianel, & Barthelemy de Albarupe eſtoit Iuge de Caſtres, ſous le Comte Iacques d'Armagnac. l'an 1377. N. *Marauel*. l'an 1380. Iean la *Manhama*.

L'an 1401. B. de Rouſtagny. l'an 1438. *Pet. Lemoſini*.

L'an 1409. *N. de S. Martino*.

L'an 1519. Iean de la Roche ſieur de la Trinque, & apres, Charles de la Roche ſieur de la Trinque.

L'an 1575. Antoine de Lacger, mort l'an 1591. apres lequel en fut par regence Abel de Rotolp, Sr. de Farguetes, &c.

Mr. Me. Iean de Lacger luy ſucceda, qui eſtant apres Cõſeiller en la Cour, ceda ſa charge à Mr. Me. Pierre de Lacger, qui dés long-temps exerce tres-honorablement ceſte charge, & à laquelle ſa probité & capacité ne donnent pas peu de luſtre.

Son Lieutenant eſt Monſieur Maiſtre Iean le Roy, ſucceſſeur des Sieurs de Leſcout, & Melon.

Des Iuges d'Appeaux.

L'Office de Iuges d'Appeaux eſtant auſſi ancien, j'inſereray icy les noms de ceux que ie trouue l'auoir exercé. l'an 1379. Pierre Boyer.

L'an 1412. Guillaume Galaupt.

L'an 1450. Bernard de S. Martin.

L'an 153'. Pierre Vilar, apres lequel fut Guy de Lacger, & apres cettuy-cy, Antoine de Lacger, qui apres fut Iuge ordinaire.

Abel de Rotolp, Sieur de Farguettes.

L'an 1598. Maiſtre Iean de l'Eſpinaſſe.

L'an 1623. Mr. Me. Iean d'Alary qui en iouit à preſent.

Les Genealogies de 8. illuſtres maiſons dont il a eſté parlé au Chapitre precedent, à ſçauoir, de Malauſe, de Bioule, de Monſa, & S. Germier, de Bayard, de Noël Sei. de la Crouſete, de Saiſſe, de Bretes, & Bouffard.

CHAP. V.

Ayant en main 8. curieuſes Genealogies de 8. anciennes, & fort conſiderables maiſons de ce pais, i'euſſe creu leur faire tort, & à la curioſité publique, ſi ie ne les euſſe miſes dans cét ouurage.

I. *Geneal. à ſç. de la tres-noble & ancienne maiſon de Meſsire Louys de Bourbon, Marquis de Malauſe, Vicomte de Leuedan, Seig. de la Caſe, &c.*

Charles premier du nom Duc de Bourbon.

Iean 2. Duc de Bourbon.	Louys de Bourbon Eueſque de Liege.	Lovys baſtard de Bourbon Cõte de Rouſſillon.
Charles Baſtard de Bourbon Vicõte de Leuedan.	Pierre Baſtard de Bourbon Baron de Buſſet.	Charles de Bourbon, Comte de Rouſſillon.

I

Hector de Bourbon Vicomte de Leuedan.

Iean Vicomte de Leuedan.

Anne, Vicomte de Leuedan.	Henry. 1. Vicomte de Leuedan.

Iean Iacques Vicomte de Leuedá. Henry 2. Marquis do *M*alauſe.

I

Louys de Bourbon, Vicomte de Leuedan, en faueur duquel Lacaſe a eſté depuis peu érigé en *M*arquiſat.
Charlote de Querueno ſa fem.

*H*enry 3. *M*agdeleine. Henriete.

2. Geneal. à ſç. de l'illuſtre & ancienne maiſon de Louys de Cardaillac, Comte de Bioule, Seigneur de Gays, Montredon, &c. & Lieutenant pour le Roy au haut Languedoc.

*H*ugues premier de Cardaillac 1200.

Bertrand 1. de Card. Seig. de Bioule & la Capelle 1212. 1231

*H*ugues de Cardaillac ſieur de Bioule & la Capelle 1235. 1250. Soubirane de la Roche, & Raymond de Turene.

Guill. de Cardail. Eueſq. de Cahors 1209. mort 1234.

Bertrād de Cardaillac 2 ſieur de Bioule & la Capelle 1266. Almodis de Perigord ſa femme.

Bertrand de Card. 3 ſieur de *B*ioule. Comtor de Turene ſa premiere fem. ſeparée pour leur parenté 1280. Alix de Peyre 2. f.

Geraud de Cardaillac premier Sr. de la Capelle l'an 1292.

*B*ertrand de Card. 4. ſieur de *B*ioule l'an mil deux cens nonante neuf. *E*rmengarde de *L*autrec.

Gerard de Card. ſecōd Sr. de la Capelle *M*ariual. mil deux cens 94.

Iean de Card. Arch. de Toloſe Patriarche d' Iexādrie qui fit l'an 1387. à ſes

*H*ugues de Cardaillac ſecond Sr. de *B*ioule. Iſabeau de Vie.

*B*ertrand de Cardaillac premier ſieur de la Capelle mil trois

deſpens la cloche de Cardaillac à Toloſe.

mil trois cens 19.

cens douze.

Bertrãd de Card. 4. ſieur de Bioule l'an mil trois cens trente deux, & 1395.
Cecile de Luſech.

Bertrãd de Card. ſecond ſieur de la Capelle. 1339. Dauphine de Montal.

Bertrand de card. Barõn de S. Cirq. mil quatre cẽs vingt vn, Souueraine d'Ebrard S. Supplice.

Hugues de card. 3. ſieur de Bioule 1405. Marg. de Monbrun.

Bertrãd de Card. troiſieſme ſieur de la capelle.

Iean de Card. Baron de S Cirq. 1458. Maſcarouſe de Rabaſtens.

Antoine 1. de Card. Seig. de Bioule. 1461.
Ieanne Guerin.

Bertr. 4. de car. Seig. de la Cappelle. 1367 Daufine d'Aurillac.

Raymond de Card. Seigneur de S. Cirq. mort l'an 1491.
Iſabeau de Rouillac 1476.

Guillaume de card. Seig. de Bioule. 1501.
Ieanne de Cauſſade.

Guill. de card. Seig. de la Cappelle 1378.
Mathée de Cornac.

Iacques de cardaillac, Baron de S. Cirq.
Ieanne de Peyre. 1505.

Pier. de card. Seig. de Bioule 1521.
Marg. de Card. fille de Raym. de Card. Seig. de S. Cirq.

Guibert de Car. Seig. de la Cappelle 1440.
Bertrande Rob. de Lignerac.

Antoine de card. Baron de S. Cirq 1560.
Marguerite de caumont.

Antoine 2. de card. Seign. de Bioule mort l'an 1542.
Claude de Caumont

Aſtorc de Car. Seig. de la Cappelle 1477.
Catherine de Gimel.

Antoine de Card. Baron de S. Cirq 1599.

Hector de card Sei. de Bioule mort l'an 1598.

Gilib. de card. Seig. de la Cappelle 1524.

Anne de Bourraſſier. *Marg. de Leuis, qui eut quatre fils, à ſç.* Ieanne d'Arfueil.

Geofroi de Card Baron de S. Cirq. *Argu. de Courſſan,*

Ant. de Card. en faueur duquel *Bioule* fut erigé en Comté, il mourut l'an 1622. dans *Beaucaire* reuenant du ſiege de *Montpelier.*

Marie des Voiſins, ſa F. morte en 16iz.

Meſſire Louys de Card. & Leuy, Comte de *Bioule,* Vicomte de *Lautrec, Marquis* dudit Card. *Baron de* Villeneufue, *Gaix,* la Bruguiere, *Mõtredon, Pene, ſeignalens,* & Caſtelnau de *Montmiral,* Conſeiller du *Roy* en ſes Conſeils, *Mareſchal* de Camp en ſes armées, *ſeneſchal* de la *Ville* & Comté de Caſtres, & *Lieutenant* general pour ſa *Maieſté* au bas *Langue doc.*

Ant de Card. Sr de la Capelle 1573. Victoire d'Aquino.

François z. ſieur de la Cap. Mag. de Bourbon.

Lucrece d'Elbene ſa *1.* femme.

Dame *Marie* Iſabeau de cheurieres, & de S. Chaumont ſa z. femme, fille de *Meſſire Melchior Mitte,* de cheurieres & de *S.* chaumont.

Henry marquis de car. ſieur de la cappelle.

Iean *Louys* de Card. *Sr.* de *Monbrun.*

François de Card. ſieur de *Manſe.*

Eliſa- de Pluuinel. ſa f.

François de Cardaillac, Baron de *S. Sernin.*

Victoire de card. comteſſe d'*Arcos* en Portugal.

Outre les belles charges qui ont eſté poſſedées par la maiſon de Cardaillac, il y a eu vn de ceſte famille, qui a eſté grand Maiſtre des Arbaleſtriers, qui eſtoit vne charge ancienne auant l'inuention des armes à feu, reſpondant à preſent à celle de grand Maiſtre de l'Artillerie.

3. *Genealogie, à ſçauoir, de la maiſon ancienne de Toloſe, & de Lautrec, d'ou eſt deſcenduë la maiſon de Montfa, & de S. Germier, verifiée par actes, & par vn manuſcrit qui eſt au Conuent des Iacobins de Toloſe.*

Raymond 3. comte de Toloſe.
Conſtance, fille du Roy Louys le Gros

Taillefer Vicomte de Bruniquel, & de Montcla.	Raymond 4. comte de Toloſe. Ieanne d'Angleterre.	baudoüin, Vicomte de Lautrec.
	Raymond cinquieſme. Ieannefille d'Alphonſe, comte de Poictiers.	Pierre Vicomte de Lautrec.
	bertrand Vicomte de Lautrec, par moitié.	Sicard Vicomte de Lautrec par moitié.
	Sicard Vicomte de Lautrec, par moytié.	
	bertrand Vic. de Lautrec, & Pierre de caraman.	

Pierre Vicõte de Lautrec par huictieſme, ſeigneur de la bruguiere.	Iſarn Vicomte de Lautrec par huictieſme & ſeigneur de Venez & Montredon.	bertrand Vicomte de Lautrec, par huictieſme & ſeigneur de caſtelnau.	Amaury Vicomte de Lautrec, par huictieſme & ſeigneur d'Ambres.
Guill. Pier. V. de V. de	Philippe Vicomte de	La Dame de Vilars, &	brunette Vicomteſſe de

Laut. *Seig.* de *Mõtfa.* Mad. d'*Ar*-Paion

Laut. *Seig.* de *Mõtredõ.* *Hele*-ne de *Laut.*

Lautrec, Seigneur de *Venez.*

Alix de *Laut.* femme du *Marquis* de *Mirepoix.*

Lautrec, mariée au Vicomte de Narbonne.

Pierre, *V.* de *L.* *Seig.* de Montredon, & de Montfa.

Iean *Seigneur* de *S.* *Germier.*

Iean, *V.* de L. *Seigneur* de *Montfa.*

Antoine *V.* de *L.* *Seig.* de Montfa.

Cuillaume *seigneur* de *S.* *Germier.*

Pierre, baron de la bruguiere.

Philippe *seigneur* de *Montfa.*

F. *Peirificade*, Seig. de *Montfa.*

Simon *seigneur* de *S.* *Germier.* *Marguerite* *sanguinete* sa f.

Pierre, *Seigneur* de *Montfa* Dame *Anne* de Noel, sa f.

Pons, *Seigneur* de *Montfa.*

Bernard, *Vicomte* de *Montfa.* *Marguer.* de *Vitrol.*

Iean Seig. de *Montfa*, mort sans enfans.

Alexandre, baron de *Montfa.*
Antoine, *seigneur* de *Veyre.*
Iean Cheualier.
Louyse.
Renée.

François *seigneur* de *S.* *Germier.* brunette de Lordat sa f.

Iacques, Abbé de *Gieucels*,

Charles *Seigneur* du bosquet.

François, Abbé de *Hambye.*

Simon

Simon mort, ieune.

Iſabeau de Combes Corbairan Seign. de S. Germier.

Antoine Conſeiller de Toloſe.

Iean Seigneur de Maſſaguel.

Iacques Seign. de Maſſaguel apres la mort de ſon frere.

Antoine ſieur de S. Germier.
Ieanne de Varnige de Beleſta.

Iacques ſieur de S. Germier Marie de Lautrec.

Marquis de Toloſe & de Lautrec ſieur de S. Germier.
Iſabeau de Lacger.

Marc-Antoine de Lautrec, ſieur de S. Germier.

Paul de S. Germier, ſieur de Durfort.

Louys. Iean. Iacq. Pierre Marie.

Marie fem. de Mr. Me. Pierre de Carlot, Seigneur de Ceſterols & du Cayla, & Conſeiller en la Chambre de l'Edict de Caſtres.

Margot, mariée au ſieur du Cauſſé.

Lucrece, mariée au ſieur de Gartoule.

Iſabeau mariée au ſieur de la Brunié.

Louyſe.

La susdite Alix de Lautrec, femme du Marquis de Mirepoix, est releuée en bosse auec son mary, au Chasteau de la garde, prés de Mirepoix, auec ceste inscription.

Iou, & Alix de Lautrec,
Auen bastit aquest Castet.

I'ay aussi parlé d'vne Armoise de Lautrec, au Chap. des Cordeliers, où i'en ay baillé l'Epitaphe.

Il est aussi à noter que la maison de Montfa, a fondé le Conuent des Religieuses de Vielmur, sous cette conditiõ, qu'il n'y pourra auoir des Abbesses que de la maison de Montfa, fors qu'elles viennent à manquer.

4. *Genealogie, à sçauoir, de l'illustre maison de Bayard.*

Gilibert de Bayard, Baron de Brialle, & Secretaire des Estats de François I. vers lequel lors qu'il fut prisonnier en Espagne, il fut enuoyé en habit de Cordelier, pour l'entretenir des affaires de son Royaume, & apres fut enuoyé en Ambassade par le Roy, pour espouser en son nom la Reyne Eleonor. Robertet son frere, Eueſque d'Alby.

Il estoit de Bourbonois, & allié des maisons d'Estrée de Sourdis, de Seneterre, &c. Et fit bastir les trois plus belles maisons de Bourbonnois & Auuergne, entre lesquelles sont Bricadet & Brialle. I

Michel de Bayard, Baron de Brialle, & Ferrieres, & Seneschal de Castres.

Dame Marg. de Guillot, sa fem. aisnée des six filles de Guillaume de Guillot, & de Damoiselle Anne de Maine, (tante du Comte du Bourg l'Espinasse, & des Sieurs de Sauailan) duquel il auoit eu la charge de seneschal que ledit Guillot tenoit de Pierre de Maine Seign. du Bourg son beau pere. I

Pierre de Bayard, ſeneſchal de Caſtres, Magdelene du Freſne Canaye, ſa f. fille de Meſſire Phil. du Freſne Canaye, Preſident en la chambre de l'Edict de caſtres.

Louys de Bayard, Baron de Ferrieres. Dame Gabrielle de Montcam, ſa fem.	Pierre. Michel. Frederic Ceſar.	Marie. Magdelaine.

I

Pierre de Bayard.	Iſabeau de Bayard.

Le ſuſdit Guillaume de Guillot eut ſix filles, qui furent toutes richement mariées, à ſçauoir Marguerite, au ſuſdit Michel de Bayard. Claude au Sieur de Mirandel en Quercy. Françoiſe, au Baron de Saincte Fortunade, en Limoſin. Françon à Monſieur de Breche, en Auuergne. Iſabeau à Mr. du Cauſſé, & Marie, à Mr. de Ponſſenac en Bourbonnois.

5. *Genealogie, à ſçauoir, de l'illuſtre maiſon de Noël.*

Noble Arnaud de Noël, & Raymonde de Marquier, de Caſtres, fille d'Alric Marquier, ſeigneur directe de la Croiſete, Leſert, Boiſſeſon, Cambonez, Caſtelnau, Belfortez, Galibran, Foncaude, &c. 1448.

Antoine de Noël.
Anne de Manent, ſa f. 1516.

Vne fille femme du Sieur de Maſſals.	François de Noël. 1521.

I

Pierre de Noël. Madame Francoise de Gep. 1560.

Jeanne, fem. du sieur de Semalens & Jean de Noel, marié auec madame marie de Saix, de la maison de Paulignã, d'où n'est sortie que,

Madame Jeãne de Noel fem me de noble Marquis de Gep, Seign. de Sauuian, Lesert, la Croisette, Calibran, &c. qui pour son merite & capacité a eu diuers

Messire Jean de Noel, Sei. de la Croisette, S. Afrique Mõtespieu &c qui ayãt rendu de tres notables seruices à Mr. Dampuille, principalement à la bataille de Dreux, où il cõbatit la pique en main lors qu'il tomba de son cheual, & puis à la prise de Montpelier & de Castres, le fit en recompense Lieutenant de sa cõpagnie de caualerie, & puis son Mareschal de camp, & enfin Gouuerneur de Castres, comme i'ay dit ailleurs.

Madame Marguerite de Salès sa fem. heritiere de la Griffoul.

Renée femme du Vicomte de Montfa.
Anne femme du Baron de Montfa.
Dauphine femme du sieur de Montauriol.
Marguerite fem. du Sr de Bosouls.
Jeãne fem. de Messire Abel du Suc, President à Castres.
Charlote qui fut tuée auec sa mere, cõme ie diray cy apres.

Jaq de Noel. Marg. de Lautrec, heritiere de massaguel.

Jean de Noël. Sr. de massaguel. mort 1649.

François Sr de massaguel.

claude.

Jeãne fem. du Sr. de Viuiers. 1560.

emplois tres-honorables, comme i'ay dit cy-deuant.

6. *Genealogie, à ſçauoir de l'ancienne maiſon de Saiſſe de Caſtres, fondatrice de la Chartreuſe de Beauuoir, ou de Bouſſac, lez Caſtres.*

Durand Saiſſe. & Raymond Saiſſe freres.
1222.
I
1270.
Arnaud Saiſſe.
I

Arnaud Saiſſe Aduocat.	Bernard. I I I	Pierre.	30. Raymõd I I	Pierre.	Peyronne.	Bernarde.	Ermeſcende.

Iean. & Arnaud.
I
Iean. Raymond. Bernard.

1348.
Pierre Saiſſe & Amblande de Bretes, mariez
I
Ponce Saiſſe Religieux de S. benoiſt de Caſtres.

Arnaud Saiſſe Aduocat.

1361.
Raymond Saiſſe fondateur de la Chartreuſe de Caſtres, & Centulie de Bretes mariez.

1352.
bernard Saiſſe. Iolande ſa fem.
I
Pierre. Iean. Arnaud.
I I I
George. bernard. Bernard.

Ieanne f. de brenguié de Bretes.

Fine, fem. de bernard de Thorene.

Arnaude fem me de Iaques de capriol.

7. *Genealogie, à ſçauoir, de Centulie de Bretes, de Caſtres, femme de Raymond Saiſſe.*

Brenguier de Bretes, & centulie, mariez.

Pierre Bréguier de Bretes, & magne, mariez.	Brenguiere de Bretes.	Bréguier de Bretes, & Audeberte, mariez.	Amblarde femme de Pierre Saiſſe.	Aybeline & Amiel, Albert, mariez.
Auger de Bretes. Pierre Brenguier de Bretes.	Brenguier de Bretes Eſcuyer.	Centulie de Bretes, femme de Raymond Saiſſe, fondateur de la Chartreuſe de Saix.	Ieanne fem. de Bréguier de Bretes	Albert. Amiel Albert.

8. *Genealogie, à ſçauoir, de la noble, & ancienne famille des Bouffards de Caſtres, verifiée par actes authentiques.*

Francois de Bouffard, qui fut premier Conſul de Caſtres, l'an 1318.

Francois, qui fut premier conſul de Caſtres, l'an 1360.

Hugues premier, Conſul, és ans 1377. & 1382.

François, premier Conſul, és ans 1393. 1398. & 1406. il fit baſtir la premiere chambre du coſté d'Agouſt, au cloiſtre de la chartreuſe de Saix.

François, premier Conſul, l'an 1426.

Alemande de Galaub, sœur de Guillaume Galaub, Iuge ordinaire de Castres, l'an 1393. & 1394.

François, sieur de la Garrigue.
Antoinette de Capriol, sa femme.

Dominique, sieur de la Garrigue.
Gauside de Melon sa femme.

François sieur de la Garrigue, & Fiac, premier Consul, l'an 1559. Guillemette de la Garde de Trotopoly sa femme.

Dominique, sieur de la Garrigue, premier Consul, és ans 1559. 1575. & 1582. Ieanne de Dupin, Cabrilles sa fem.

Samuel sieur de la Garrigue, premier Consul, és ans 1608 1616. & 1624. Ieanne d'Amans le Gros, sa femme.

Frãçois, Docteur & Aduocat. Anne d'Alary. sa fem.

Iean Ant. Ieã Frãcois. Paul, & Iean.

Paule, femme de Mr. Terson, Sr. de S. Sernin.

Margot, femme du sieur Portal, de Reuel.

François, Sr. de Fiac. Ieanne de Perrin la Roque sa femme.

Ieãne, mariée au Sr. de Poncet, Tresorier de la Ville & comté de Castres.

Iean, sieur de la Grange. Cettuy-cy print Burlats, le 6. Octobre 1573. & Castres le 23. Aoust 1574 & y commanda pour lors les armes, il fut aussi gouuerneur de Saix, l'an 1577. par commission du Duc de Montmorancy, print Montcuquet audit an, & Puechassaut l'an 1578. fut gouuerneur de Briateste & Fiac, l'an 1581. & premier Consul de Castres, l'an 1600. Catherine de Molinier sa femme, fille de Mr. Me. Estien de Molinier, Conseiller en la Chambre de l'Edict seante à l'Isle.

Iean, sieur de Madiane, premier Consul, és années 1622. & 1630. qui pour sa capacité non commune, a esté souuent deputé à la Cour. Ieanne le Roy, sa femme.

I

Isabeau, fem. de Mr. de Roux. Ieanne, & Honorée.

Henry, Docteur & Aduocat, & Francois.

Des Armoiries de la susdite Noblesse.

CHAP. VI.

LES armes de Monsieur d'Amboise Comte d'Aubijous sont l'escu palé de gueules de six pieces.

Celles de Monsieur d'Ambres sont de Leueron, à ſç. vne face d'argent chargée d'vn leurier, & puis escartelé au 1. de gueules à vn leurier rampant, au 2. de gueules au Lyon d'or, au 3. de gueules, à la Croix d'or, au 4. de gueules à trois faces iaunes, & sur le tout vn escusson auec deux fusées.

Louys de Bourbon Marquis de Malause porte de Bourbon, à la barre d'argent.

Louys de Cardaillac Comte de Bioule, & gouuerneur pour le Roy au haut Languedoc, porte de gueules au lyon d'argent, à l'orle de besans de mesme.

Messire Iean de Fossé, porte d'azur, à la bande d'argẽt, separant vn lyon & vn cerf courans, d'or, le lyon estant dessus & le cerf dessous, auec cette deuise à l'entour. *Time, & aude, durabis, & vinces.*

Sainct Germier porte au 1. & 4. de gueules à 2. vaches d'or accornées & clarinées d'azur, & au 2. & 3. porte de Tolose qui est de gueules à la Croix clechée & pometée d'or, qui sont les armes de la Prouince de Languedoc selon Andoque, &c.

Messire Gaspar des Vignoles, President porte parti, au 1. ecartelé, au 1. & 4. 3. paux auec vne face chargée de 3. boutons de rose, qui est Vrsieres, au 2.

au 2. & 3. vn chaſteau enuironné de vigne auec vne face chargée de 3. Paons.

Au 2. eſcartelé auſſi, à ſçauoir au 1. vne harpe auec 3. fleurs de lys au deſſus, & vne barre au milieu, qui eſt Arpajon, au 3. de Toloſe, au 2. vn eſcu plein de bandes, & au 4. 3. faces.

Louys de Bayard de Brialle, Baron de Ferrieres, porte au 1. & 4. de Bayard, qui eſt d'azur à vn cheuron d'or briſé, & 3. eſtoiles, 2. en chef, & vne en pointe, au 2. & 3. de Ferrieres, qui eſt 3. tours l'vne plus eſleuée que les autres.

Les armes d'Auteriue ſont 5. bandes de gueules en champ d'or, chargées de dix coqs d'argent.

Monſieur de Loubens ſieur de Verdale porte de gueules, au loup rampant d'or.

Des hommes illuſtres qui rendent Caſtres recommandable, pour y eſtre nais, ou à ſes enuirons, ou pour y auoir paſſé la pluſpart de leur vie.

CHAP. VII.

SI ſelon vn ancien Philoſophe les bons Citoyẽs ſont les murailles des villes, il n'eſt pas hors de raiſon de dire, que les hommes doctes en ſont l'embeliſſement & le luſtre. Or la Ville de Caſtres ayant produit beaucoup de perſonnes de grand merite, & qui ont donné de l'eſclat non ſeulement à leur lieu, mais à toute la France, i'ay creu que i'en deuois faire icy vn Chapitre.

Lambert Daneau a fait les liures ſuiuans. Opuſcula Theologica. Politica. Compendiũ Theo-

logiæ. Erotemata Theologica. Methodus sacræ scripturæ & Comment. in Epist. ad philemonem. Ethica Christiana in Augustinum de hæresibus, & eiusdem enchiridion ad Laurentium cum commentis Danæi. La vie de S. Paul. Traicté de l'Antechrist, traduit en Latin par P. F. S. M. vn Traicté des Sorciers, & du ieu des cartes & des dez. La Physique françoise. De la Messe & transubstantiation. De prima mundi ætate, & vetustissimæ primi mundi antiquitates. Contra Petrum Lombardum Episc. Paris. magistrum sententiarum vocatum. la Geographie en vers latins. Quæstiones in Mathæum. Commentaria in Mathæum. Isagoge volum. 3. Contra Bellarminum volum. 3. Elenchus hæreticorum.

Il mourut dans Castres l'an 1595.

Guillaume de Nautonier sieur de Castelfranc a escrit pour la nauigation la Mecometrie de l'Aimant en diuerses langues, comme son nom le sembloit promettre, pour laquelle le Roy luy donna douze cens liures de pention tous les ans, durant toute sa vie. C'est vn liure tout plein de doctrine, & qui a esté tres-bien receu de tous les Royaumes estrangers, bien que l'enuie ait taché de le noircir par la bouche de Donot, mais c'est l'ordinaire que.

Alta petit liuor, perflant altissima venti,
Alta petunt dextra fulmina missa Iouis.

Il a fait aussi, vn Diaire astrologique. Et sa mort qui fut l'an 1620. nous a priuez d'vne tres-belle & exacte Cosmographie, qui est entre les mains de son fils, mais le prix excessif des planches fait demeurer cette lumiere sous le boisseau.

Corras, homme fort illustre, estoit natif de trois

lieuës de Caſtres à ſçauoir de Realmõt, il fut Conſeiller au Parlement de Toloſe, ayant eſté auparauant Profeſſeur en Droict à Valence, Ferrare & autres lieux, & a compoſé les Liures ſuiuants. Variæ in varias iuris partes interpretationes, volum. 3. Centuria memorabilium tum ſcholaſt. tum forenſium Senatus-conſultorum curiæ Toloſatis. De poſthumis. Miſcellanea, In tit. de iuſtitia & iure. La fameuſe Hiſtoire de Martin Guerre. Du bon & entier Iuge. Paraphraſe ſur l'Edit des mariages clandeſtins.

Meſſire Phil. du Freſne Canaye Preſid. de Caſtres, auquel Caſaubon a dedié ſes Notes ſur le Nouueau Teſtament grec, & ſon Suetone, a fait les ouurages qui s'enſuiuent. Remonſtrances à l'Egliſe de Caſtres, & pluſieurs harangues. &c. Mais ſon plus remarquable ouurage eſt la traduction en françois de l'Organe d'Ariſtote.

Monſieur Mre. Louys de Iauſſaud Conſeiller en la Chambre de l'Edit de Caſtres, a traduit le Thucidide de grec en françois pendant ſa ieuneſſe. & a fait le Carmen de rebus geſtis Ludouici 13.

Monſieur Mre. Samuel d'Eſcorbiac Conſeiller a fait vn gros recueil d'Arreſts intitulé Second tome de la Bibliotheque Toloſaine.

Iean Dant a fait le traicté du Chauue, ou le meſpris des cheueux. A traduit la Philis de Scyre d'Italien en vers François. A faits les traictez du Ris & du Ridicule qui ſont dans le ieu de l'inconnu. & a encore pluſieurs beaux ouurages qui meritent de voir le iour comme la relation de ſon voyage en Marroc, & ſes Poëſies.

Iacques Sèuerac, à fait vn Traicté des Lots, &

ventes. Et vne table de la liquidation de la quarte legitime, &c. Son frere auoit fait vn traicté de Luce primigenia.

Iean Vigier Medecin de Castres a fait les Liures suiuans. La grande Chirurgie des tumeurs. La grande Chirurgie des vlceres. l'Enchiridion anatomic. Les Axiomes ou fondemens chirurgicaux. Vn traicté de peste. Les Aphorismes d'Hypocrate en latin & françois, rangez en vn ordre fort exquis & methodique, selon la disposition des parties du corps humain, auec les Sentences plus insignes & graues de Celsus. La traduction de l'Enchiridion chirurgical de Chalmetée, de latin en françois. Tractatus absolutissimus & accuratissimus de catharro Andreæ Laurentij è Gallico in latinum versus. La quantité des Editions qui se sont faites de ses œuures fait voir ce qu'on les a estimées.

Monsieur de Rotan a fait vn Liure dit l'Orthodoxe.

Monsieur Iosion a imprimé sa dispute contre Sapets & Camard.

Monsieur Sauois a fait vn examen de la conscience & vn Catechisme.

Rafin de Realmont a fait vn Dispautere en vers françois.

Fabre Ingenieur du Roy a fait plusieurs Liures & cartes, & entre autres celle des Grisons.

Monsieur Maistre Pierre de Fabry sieur de Roquanols, Procureur du Roy en la Chambre de Castres, a fait imprimer ses Conclusions d'Audience, auec quelques harangues à la fin.

Maistre Iean Boné Aduocat, & Substitut du Pro-

cureur du Roy, a fait vn liure de plaidoyez curieux, qu'il a portez en cette Chambre.

Dauid Deſos a fait vn traicté des droits appartenans au Comté de Caſtres.

Raſſiguier a fait pluſieurs Comedies, & autres pieces de poëſie, entre leſquelles ſont. la Tragicomedie de Celadon, & Aſtree. & les Bourgeois de Paris. Il a auſſi traduit l'Aminte du Taſſo.

Iacques Borel mon pere, a fait imprimer diuerſes pieces de ſes poëſies, entre leſquelles ſont les larmes de ſainct Pierre, & de la ſaincte Vierge. Et le renouueau de la paix.

Guerin du Bouſcat de Realmont a fait pluſieurs Comedies & Romans, comme le Romant d'Antiope. Vne Harangue funebre pour Monſieur le Card. de Richelieu, L'Enfant deſaduoüé Comedie.

Gau Fregeuille de Realmont a fait vne Coſmographie.

Si ie voulois mettre tous ceux qui ont des manuſcripts à imprimer ou qui font eſperer de leurs ouurages, ou ceux qui ont fait de petits liures, ie groſſirois trop ce traicté, c'eſt pourquoy ie les paſſeray ſoubs ſilence.

Il ne faut pas oublier à mettre entre les perſonnes qui honnorent Caſtres, François Rabelais Medecin qui y a cõpoſé vne partie de ſes œuures, & y a exercé la Medecine. Et le Capitaine Emeric de Caſtres, qui a eſté l'inuenteur des petards, comme auſſi le ſieur Iacques Souuiran, du lieu de Braſſac pres de Caſtres, excellent Graueur, & faiſeur de Fuſils, qui a trouué depuis peu vne inuention admirable, par laquelle il fait qu'vn Fuſil tire 50. coups auec effet, ſans le charger qu'vne ſeule fois.

Auant que finir ce Chapitre ie diray comme il a paru depuis peu deux Liures intitulez, l'vn la Paraphrase des Institutes, & l'autre, meslange de diuers problemes, sans nom, mais ayans esté receus auec aplaudissement general, ie croirois faire tort à cette Ville si ie ne disois qu'ils ont esté composez par Messieurs Paul, & George Pelissons qui sont des esprits dont le sçauoir vniuersel ne promet pas peu de lustre au Languedoc.

Le sieur Iean Alegré Aduocat à imprimé diuerses Cronologies, & pieces de Geographie tres-curieuses, & fera voir bien-tost d'autres pieces plus considerables touchant la Geographie & Histoire, esquelles il est grandement versé.

Monsieur Maistre Iacques de Ranchin Conseiller en cette Chambre, a fait aussi imprimer ses Poësies Chrestiennes.

Et en dernier lieu le sieur Gabriël Ducros, à fait & donné au iour, vn Traicté de la peste, en Latin.

Des moeurs & Religion des habitans de Castres, auec quelques Epitaphes anciennes.

Chap. VIII.

IE ne croiray pas d'estre accusé deflaterie si ie dis, qu'il ny à point de personnes en France mieux morigerées que celles de Castres, la douceur qui paroist tant en leurs visages, qu'en leurs discours, & en leur conuersation les fait affectionner aux estrangers, & distinguer aise-

ment de leurs voiſins, ils ont la pluſpart des inclinations à l'eſtude, & le bon eſprit qui leur eſt commun, pour eſtre ſous la ſituation de Mercure, rend cette Ville vne pepiniere de gens de lettres.

Quand à leur Religion, ils ſont à preſent fort meſlez auec les Catholiques Romains qui autrefois y auoient eſté en petit nombre, mais anciennement Caſtres auoit tenu le party des Albigeois, & à cauſe de cela il fut pris par Simon de Monfort comme nous auons dit ailleurs.

Ie trouue encore touchant la Religion que l'an 1366. commença à s'eſleuer vne hereſie dans Caſtres grandement pernitieuſe, car beaucoup de perſonnes Eccleſiaſtiques ſuiuoiẽt la croyance des Saduceens, nians la Reſurrection, à cauſe dequoy Roger, Archeueſque de Bourges, duquel Caſtres dépendoit, eſcriuoit à Eſtienne Eueſque de Caſtres, comment il ſe deuoit gouuerner en cette affaire. Et ie trouue que pour lors on mettoit dans toutes les Epitaphes des marques de cette croyance, afin de ne paſſer pour entaché de cette hereſie, meſme dans les actes publiques les Preſtres le mettoient apres leur ſeing, ce qui ſe peut voir dans l'Epitaphe que i'ay donnée cy deſſus d'Eſtienne, & par les ſuiuantes. *Epitaphe*

d'vn Preſtre de la maiſon de Martin de Viuiers.

Ego Iacobus Martinus presbiter, & diſcipulus, reuerendi in Chriſto Patris Stephani Epiſcopi Caſtrenſis. ex eius conceſsione hunc tumulum accepi, & hic expecto in pace reſurrectionem, anno 1382. *Cal. Auguſti.*

Autre.

..... *ter, obiit idibus Martii* 1379. ..... *cit in ſpe reſurrectionis.*

I'eſtime que à ces deffauts y doit euoir *presbiter & requieſcit.*

Des couſtumes & priuileges de la Ville de Caſtres.

CHAP. IX.

AVant que parler des priuileges, il eſt à remarquer que les Conſuls de Caſtres, ſont Seigneurs de ſes Eaux & Foreſts, & ont eſté ornez par nos Roys, d'vne des belles liures du Royaume, car ayans porté le manteau Comtal, d'ancienneté auec la robe mi-partie, iuſqu'à l'an 1594. par patentes du Roy, ils eurent ordre de la porter entierement rouge.

Philippe de Montfort, ſelon le ſieur Galand, inſtitua à Caſtres, pour couſtumes l'an 1212. qu'ils ſe regleront ſuiuant les couſtumes de Paris.

Quand aux priuileges, la Ville de Caſtres en ayant de tres-beaux, ie ne les ay point voulu paſſer ſous ſilence. Ils ont eſté authoriſez par pluſieurs Comtes, comme on peut voir dans l'Acte fort grand & authentique, que les Greffiers de la Maiſon de Ville gardent ſucceſſiuement.

Les principaux priuileges doncques de la Ville de Caſtres, ſont les ſuiuans.

1. Qu'aucun habitant ne peut eſtre empriſonné pour debte, & s'il eſt empriſonné pour quelque autre choſe, il ne payera point l'entrée ny la ſortie de la priſon.

2 Qu'aucun habitant ne peut eſtre condamné à mort, que pour crime de leze Maieſté, ou autre fort extraordinaire. 3. Que

3. Que les habitans qui ſeront condamnez à mort, n'auront point leur bien confiſqué, mais ſeront leur heritier qui bon leur ſemblera, hors mis que ce ſoit pour hereſie, ou leze Maieſté.

4. Que les condamnez au foüet pour Adultere, en ſeront quittes en baillant cinquante ſols.

5. Que ceux qui ſe ſeront batus, & qu'il y aura ſang, en ſeront quittes auſſi pour pareille ſomme.

6. Que les Eſtrangers ne pourront apporter du vin à vendre dans Caſtres que les habitans n'ayent vendu le leur, par priuil. de Charl. VI. de l'an 1403.

7. Que ſi vn habitant à achepté quelque choſe, & la faite reuendre en public, il ne la doit rendre, quoy qu'elle ait eſté deſrobée.

8. Que les habitans peuuent prendre du bois des Foreſts qui deſpendent de Caſtres, pour baſtir de maiſons, & en faire de prouiſions pour leur chauffage, tant que bon leur ſemblera, pourueu qu'ils ne dégaſtent entierement les bois.

9. Qu'ils pourront peſcher en toutes riuieres & ruiſſeaux du reſſort.

10. Qu'ils pourront paiſtre tout beſtail és paſturages de la Ville s'ils y ont du bien, & amaſſer du gland, & de tous autres fruicts de Foreſt.

11. Qu'aucun reuendeur ne pourra acheter de viures auant l'heure de midy, c'eſt à dire que les habitans ne ſoient pourueus.

12. Que tout habitant peut tenir ſalin & vendre du Sel publiquement.

13. Que ceux qui feront des eſchanges dans le Comté de Caſtres n'en payeront point de lots, ſur quoy, voyez Iacques Seuerac, en ſon Liure des lots & uentes.

Il y a encore d'autres priuileges touchant les tables de la place, & autres choſes, mais ils ne ſont pas fort remarquables.

Ces priuileges ont eſté donnez & authoriſez par diuers Comtes & Roys de France, & entre autres l'an 1264. par le Comte de Montfort, l'an 1359. par Iean de Vendoſme, Comte de Caſtres. L'an 1368. par le Comte Bouchard, l'an 1403. par le Roy Charles VI. l'an 1414. par le Comte Iacques de Bourbon, l'an 1437. par Bernard d'Armagnac, l'an 1459. par Iacques d'Armagnac, l'an 1493. par le Comte Bouffil, l'an 1499. par Meſſire d'Albret Comte de Caſtres, l'an 1539. par le Roy François, I. & l'an 1547. par le Roy Henry II.

De l'augmentation de la Ville de Caſtres, & des noms de ſes ruës, portes, & gaches.

Chap. X.

LA Ville de Caſtres a eſté baſtie à diuerſes repriſes, comme teſmoignent diuers pans de murailles anciennes, qui ſe voyent és caues & iardins de diuers habitans, & meſme des reſtes des portes anciennes de la Ville, & veſtiges de ſes vieux foſſez.

Elle a tellement augmenté du depuis que Mõtpelier n'a que cent vingt & cinq pas d'auantage de circuit, & s'augmente tous les iours, à cauſe de l'affluence des perſonnes que la Chambre de l'Edict mi-partie qui y eſt depuis long-temps, y attire.

Mais afin que perſonne ne ſe plaigne de ce que ie ſuis ſi concis principalement en cet endroit auquel on pourroit deſirer de ſçauoir comment fut augmenté Caſtres, ie m'eſtendray vn peu ſur ce point, ayant veu quelques anciens actes qui en parlent, & ſi cét ouurage eſt agreable au public, ie pourray vn iour luy donner les actes entiers d'où i'ay puiſé mes memoirés. L'an 1380. les foſſez de la Ville eſtoient en la ruelle baſſe, qui eſt en la maiſon patrimonialle du ſieur Oulez, & prenant à trauers la maiſon d'Eſtadieu, alloit droit à l'ancien Chaſteau dit Caſtrum Vetus (où les Iuges d'Appeaux tenoient leur Audience, & où on met à preſent les criminels) & de la alloit à la riuiere, & la porte de la Ville, eſtoit là où eſt à preſent la maiſon de Mr. de la Riuoire Aduocat.

Apres l'an 1380. ſous Charles VI. Iean Duc de Berry oncle du Roy, fut fait Gouuerneur du Languedoc, à l'excluſion du Comte de Foix, Gaſton Phæbus XII. qui en eſtoit, à cauſe dequoy il y eut guerre entr'eux, & Gaſton fit réparer pluſieurs Villes de Languedoc, & particulierement Caſtres, & pour lors le Conuent de S. François fut mis dans la Ville, car les murailles qui commençoient au Chaſteau qui ſert de priſon ſe venoient ioindre aux infirmeries du Conuent, qui eſtoient au baſtion d'Ardene, d'où on alloit par vne galerie, à vne ſale qui eſtoit hors la Ville, de la on continua les murailles iuſques au portal neuf, & de la iu'qu'à la riuiere, & lors furẽt faites les portes de ce coſté-là.

L'an 1384. le ſuſdit Iean Duc de Berry ne pouuant iouïr de ſon gouuernement, fit vne groſſe armée, mais il perdit 300. Gentils-hommes en vne

rencontre qu'il eut auec le Comte de Foix prez de Rabaſtens, mais apres Phœbus ſçachant que le Roy venoit auec vne puiſſante armée contre luy, s'acorda auec le Duc de Berry & luy quitta le gouuernement, leur entreueuë fut au ſuſdit Conuent de ſainct François, cecy eſt confirmé par la chartre qui eſt aux archifs de Foix qui dit qu'ils s'entrebaiſerent dans vne grande ſale du Conuent qui n'eſtoit ny dedans ny dehors la Ville, c'eſt à dire qui paſſoit à trauers les murailles.

On diuiſe cette Ville en ſept parties, appellées Gaches, prenans la pluſpart leurs noms des principales perſonnes qui habitoient ces quartiers.

La premiere s'appelle, la Gache Bonafous, qui commence à l'Albinque à main gauche, & deſcend iuſques aux Capucins, ou ruë de Bertrac.

La ſeconde s'appelle, la Gache das Fouſſats, qui commence deſpuis la maiſon qui eſt vis à vis celle que Monſieur de la Barthe a acquiſe du ſieur Oulés, iuſques au coin vis à vis la maiſon de Monſieur de la Deueſe, & de là deſcend iu'qu'au deuant des Capucins, & ſe rend derriere le Conuent des Iacobins, prenant la rüe du Greffe, & Threſorerie, & de la reuient au lieu ou elle auoit commencé.

La troiſieſme, la Gache Raymond Iſar qui commence ou la precedente finit, allant de la iuſqu'à la place, prenant auſſi les maiſons de la rüe de la place, d'vn coſté & d'autre, iuſques au derriere du Conuent des Dominicains, & à gauche paſſe à la Treſorerie, puis eſtant venuë à ſon commencemẽt ſaute la rüe, & prenant les maiſons de l'autre coſté de rüe, va iuſqu'au coin de la rüe du Temple, & paſſant deuant le Temple, va iuſques au coin d'Ar-

dene qui eſt à main droite, & ſe tournant dans la rue des Boiſſiers ſe tourne au premier coin & reuient au lieu ou elle auoit ſauté la ruë.

La quatrieſme, eſt la Gache dite de Ramond de Caſtres, qui commence à l'Albinque au coſté droit, lors qu'on vient de la porte, & deſcend iuſqu'à la maiſon de Monſieur de la Deueſe, où eſtoit iadis vne place, dans laquelle eſtoiẽt les meſures du bled, dite à cauſe de cela, la place de las Pialetes, qui furent apres tranſportées à la grande place, prés du Cõuent des Freres Preſcheurs, & de la va iuſqu'à la ſuſdite maiſon du ſieur de la Barthe, & deſcend iuſqu'au premier coin, puis monte iuſqu'à la ruë deſdits Boiſſiers, ou Bourſiers, & de là, iuſqu'à la ruë droicte. Elle prend auſſi la ruë du College, & celle des Cordeliers, de part & d'autre.

La cinquieſme, eſt la Gache Gaubert, qui commence à la maiſon de Monſieur le Roy, & de là venant à main gauche, deſcend iuſqu'à la halle, puis ſe tourne & monte iuſqu'au Temple, & ſe rend au portal neuf, comprenant tout ce quartier de Ville, qu'elle embraſſe.

La ſixieſme, eſt la Gache Barginac, qui commence au pont neuf, & deſcend iuſqu'à la place, & de la va à la porte neuue, comprenant tout ce qui eſt enclos dans ce circuit.

La ſeptieſme & derniere, eſt la Gache du pont qui comprend tout Ville-goudon.

Les noms des portes de la Ville de Caſtres, ſont du coſté de Caſtres.

1. La Portanelle, dite, ainſi d'vn diminutif de porte.

2. La porte de l'Albinque, dite ainſi, parce

qu'elle eſt du coſté d'Alby, elle eſt dite, autrement la porte Royalle.

3. Le Portal neuf,

4. La porte du Threſor, ou Toloſane, dite ainſi, parce qu'elle eſt du coſté de Toloſe.

5. La porte neuue, dite anciennement la porte de Montfort.

6. La porte del Traue, prés du Palais.

Les portes de Ville-goudon, ſont.

7. La porte d'Ampare, prés des maſures de l'ancien Chaſteau de Roquecourbe.

8. La porte de Ville-goudon, ou Narbonnoiſe, dite, auſſi de la Guitarde.

9. La porte de Fuſier ou Feſier par abuſion, dite, de ſaincte Foy, prenant le nom de la ruë de ſaincte Foy.

10. Et la porte de ſaincte Claire, ou de Miredanes, baſtie l'an 1569. auquel temps toutes les autres de Ville-goudon furent fermées à cauſe des guerres, & ce fut pour cette raiſon qu'elle fut appellée la porte des troubles. On l'appelloit auſſi la porte du Temple. Il eſt auſſi parlé és anciens actes d'vne porte, dite, *porta guierra, & porta Latina*, mais ie ne ſçay qu'elle on doit entendre, fors que ce ſoit de celles qui furent démolies par l'augmentation de la Ville.

Les noms des ruës de la Ville de Caſtres ſont,

La rue de l'Albinque à la place, dite, la rue droite, ou de la Sabatarie.

De l'Albinque à la Trinité, la rue de l'eſcole vieille, & la petite place de la Trinité, la rue des Boiſſiers, & la rue des forgerons.

Allant du four neuf à la rue droite, la rue de Nauzinauquié.

Allant du coin du Temple à la Trinité, la rue du Prieuré, & du meſme coin allant vers la porte neuue, la rue de Mouledier.

Allant du Temple à la petite place de Landes, la rue de Bretes, & la rue des Landes.

Allant de la Toloſane à la Platé, la rue Roumiue.

Allant de la porte neuue vers la place, la rue de Beaufort.

Allant du meſme coin à l'Egliſe des Ormeaux la rue des Pradals.

Allant de la meſme Egliſe à la place, la rue de la Coutelerie.

Allant de la place à la Conciergerie, la rue dal Maſel viel, & de celle-là iuſqu'à la Tour caudiere, la rue du Malpas. Ladite Tour Caudiere eſt dite, d'vn nommé Caudiere, duquel le bien fut cõfiſqué, ou ſelon quelques vns, comme qui diroit Tour Gotiere, c'eſt à dire des Goths, C'eſtoit la demeure de quelques Comtes de Caſtres.

Allant du Greffe à la Treſorerie, la rue de la Triperie.

Allant du Capitoul (lieu dit ainſi, parce qu'il appartient au Chapitre de Burlats, luy ayant eſté donné par vn Comte de Caſtres) au pont vieux, la rue de Panedeutes.

Allant du pont vieux à la Maiſon de Ville, la rue dal Couſſoulat, touchant laquelle Maiſon Conſulaire, eſt à notter qu'elle fut acheptée l'an 1374 de Bernard Pradez, prés de la eſt la rue de na-Ramon, qui eſt celle du Chaſteau Mouton.

De la maiſon de Ville à la riuiere, la rue de Bertrac, qui eſt des plus anciénes de la Ville, dite ainſi

d'vn mot Alemand qui signifie assemblée.

Du pont vieux à la porte de Fusiés, la rüe de saincte Foy.

Allant du Pont vieux à l'Hospital, la rue de la Fagerie.

De l'Hospital à la porte de la Guitarde, la rue de Malbec, de la au cimetiere sainct Iacques, la rue Dencadenes.

De la Guitarde, au pont neuf, la rue de la pairoularié.

Du Pont-neuf aux moulins, la rue d'Ampare.

Du Consulat de Castres, de ses confronts & limites, & de ses Parroisses.

CHAP. XI.

LES confronts du Consulat de Castres sont, de la riuiere de Canebras, ainsi comme est la carriere du deuez de Burlats, tirant droit à Monsa, iusqu'à la Croix d'en Pessin sous la Ville, & de ladite Croix iusques à prat Andrieu, & iusques à l'Eglise de Campairaigues, & sous la Ville, & de ladite Eglise, iusqu'au mas dels Puecheimars, ainsi que va auec le ruisseau Deybets sous la Ville iusques à Agout, & les tenues outre Agout sont comme appert le bois des paissieres sous bas la Ville, & la moitié de la Malsaignée, dessous, ainsi comme la carriere de Castelnau s'en mõte iusqu'à la vigne qui fut d'Arnaud de Sire, dessous bas la Ville, & ainsi comme le pré de Caudiere s'en va dessous bas la Ville, & ainsi comme va Costepelade iusques au

au bois de Sainct Vincent, & la Bouſcauſe des Peſats, iuſqu'au ruiſſeau, de Teillere, iuſqu'à la tenance de Bertrand Cat, & tout le maſage de Doulegne, ainſi que va iuſques à las Latieires, & al Bouſcarel, & ainſi comme le ruiſſeau paſſe iuſques au pas de Vaque rouge, & comme va la carriere & monte droict à la vena, & auſſi comme Valaſerre iuſques au Garric Bouſſat, & iuſques à la tenance des Peiroles, iuſques au pas de la Badeta, & outre duren que ainſi que paſſe le ruiſſeau de Aigua eſparſſa iuſqu'à l'Eſtang, & dudit lieu retourne iuſques à ladite Ville.

Cecy eſt tiré mot à mot d'vn vieux acte qui fut fait l'an 1553. à la maiſon de Ville.

Les Parroiſſes qui dependent du Conſulat de Caſtres ſont, deux dans la Ville, & douze dehors. Les deux de dedans ſont, la Plaſté, ou Noſtre Dame, dont l'Egliſe a eſté baſtie depuis peu, là où eſtoit le clocher de la Plaſté, & celle de Sainct Iacques, dont l'Egliſe eſtoit autresfois ioignant le clocher de Sainct Iacques, & maintenant eſt, là où eſtoit le Temple de Ville-goudon.

Celles de dehors ſont les ſuiuantes.

Sainct Auit. La Foſſe. Sainct Eſtienne de Cahuſac. Noſtre Dame de Farges. Campans. Sainct Martin. Sainct Hypolite. La Caſe. Sainct Marſal de Camarens. S. Iulien de Gais. Sainct Laurens d'Auteriue. Ste. Foy, aux faux-bourgs de Caſtres.

Des lieux qui dépendent du Dioceſe de Caſtres, auec quelques curioſitez de quelques-vns d'iceux.

CHAP. XII.

LEs lieux dépendans du Dioceſe de Caſtres, ſont les ſuiuans.

Sainct Amans de Valtoret, où il y a des fours qui fourmillent de Serpens en plein Hyuer.

Ambres. Arifat. Aumontel. Auſſac. Barry, Berlats. Le Bez de bel Fortez. Braſſac de bel Fortez. Braſſac de Chaſteau-neuf. La Beſſiere. La Bolbene. Boiſſeſon d'Aumontel. Boiſſeſon, de Maluiel. Braſis. Brouſſe. Briateſte. Burlats. Cabanes. Cabanez. La Cabarede. Cambonez. Cabrilles. Carues. Caucalieres. Caſtanet. La Caſe de Senegadez. Le Cauſſé. Chaſteau neuf de Braſſac. Cheffols. Le Contraſt. La Croſete. Cuq. Enages. Eſperauſſes. Ferrieres. Fiac. Frejeuille. Gijonet. Gibrondes. Grauliet. Las graiſſes. Ianes. L'Albarede. La Caune, où il y a de bons bains. Lautrec. Le Laus. Le Mariech. Mandoul. La Martinié. La Miate, ou Damiate. Milſecle, Montcocu. Montdragou. Montfa. Montlaidier, où il y a vn horrible precipice, & où on dit s'eſtre autresfois trouué vn Dragon, & vne Eſcarboucle.

Montlairez. Montredon de Montredonez Montpinier. Murat. Pariſot. Peiregous. Puicaluel. La Pomardele. Le Pouiol. Prouilier.

gues. Roquecourbe. Roquefere. Rouayrous. Salueterre. Senaux. Seruiez. Senegats. S. Iulien du Puy. Sainct Iean de Bals, lieu plein d'Vrnes, & où on à trouué beaucoup de Medailles antiques.

Sainct Germier. Sainct Gauſens. Sainct Geniez de Baranſal. La Baſtide S. George. Sainct Geruais. Treuiſi. La terre baſſe. Vabre. Valdurenque. La Valete. Vielmur. Lou Vintrou. Viane.

Venez, où ſe trouuent des os petrifiez, qui au feu viennent de couleur de Turquoiſe.

Item les terres de l'Abbaye d'Ardorel (dont les Moines ont eſté tranſportez à la Rode) au prés de Gais, & en fin Dauity, dit, que le Dioceſe de Caſtres comprend 412. Parroiſſes, ou clochers, & 77. Conſulats, & encore y en a-t'il d'auantage, parce qu'on en accouple pluſieurs deux à deux.

Des lieux qui dependent du Dioceſe de Caſtres, il n'y a que 14. Villes maiſtreſſes qui entrent à l'aſſiette, à ſçauoir Lautrec, la Caune, Caſtelnau de Braſſac, Sainct Amans, Briateſte, Grauillet, Viane, Montredon, Sainct Géruais, Fiac, Roquecourbe, Boiſſeſon d'Aumontel, Eſperauſſes, & la Cabarede. Deſquelles ſix ſeulement vont aux Eſtats, de ſept en ſept, à ſçauoir, Lautrec, la Caune, S. Geruais, Sainct Amans, Montredon, & Caſtelnau, & trois qu'il y en a, à ſçauoir, Grauillet, Briateſte, & Fiac, n'y vont que de 21. en 21. an, ne tenans toutes trois qu'vne place au ſeptenaire.

Les armoiries de ces 14. Villes ſe voyent ſur vne porte de la Maiſon de Ville, la premiere qui eſt Lautrec, porte vn arbre, & vn Chaſteau à trois Tours,

la seconde, vn homme sonnant du cornet, & tenãt vne couple de Leuriers, la troisiesme vn Chasteau à trois Tours, ayant en chef trois Fleurs de Lys, la quatriesme, deux Lions tenans vn Escu. La cinquiesme, vne teste enuirõnée de neuf fleurs de Lys, la sixiesme qui est Grauillet, porte party, au premier, vn espic de bled, & au second vn T. la septiéme porte vn trident, ayant sous soy, & à ses costez, trois pieds de Lyon, la huictiesme, porte vne hærpe & vne fleur de Lys à chaque costé, la neufiéme, trois fueilles de Chesne ou Erable, la dixiesme, qui est Fiac, vn arbre, & au chef 3. fleurs de Lys, la vnziéme qui est Roquecourbe, porte trois rochers, & au chef trois fleurs de Lys, la douziesme, porte vn pin, la 13. à l'Escusson vuide, & la 14. qui est la Cabarede, porte seulement trois fleurs de Lys au chef.

Des lieux qui sont des appartenances du Comté de Castres.

CHAP. XIII.

PRemierement, la Ville, & Faux-Bourgs de Castres, & puis.

Roquecourbe. Burlats. Boisseson d'Aumontel. Brassac de Chasteau-neuf. Esperausses. Viane. Montcocu. Laginié. Aumontel. Caucalieres. Lacaune. Valdurenque. Montlaidier. Vintrou, & le Mariech. Cambonez, & la Valete. Sainct Amans de de Valtoret. Rouayrous. Salueterre. Lacabarede. Boisseson de Maluiel. Enages. Cabanez

& Barry. Lebez de Belfortez. Braſſac de Belfortez. Eſcroux, & Roquefere. Gijonet. Senaux. Pomardele. Leſert. Berlats. Ferrieres. La Crouſete. Ianes. Raiſſac. Montredon. Venez. Agrifoul. La Caſe de Senegadez. Senegats & Treuiſi. Vabre. Sainct Geruais. S. Geniez de Baranſal. Caſtanet. Briateſte. S. Gauſens. Grauilliet ou eſt Crins, lieu de plaiſance de Monſieur d'Aubijous.

Miſegle. Ambres. Fiac. La Baſtide S. George. Cabanes. Las Graiſſes. Muraſſon. Campans. Cambon. Maſſuguiez. Ornac. Arifat. Granual. Auteriue. Gais. La Valette. Le pont de Larm. La Strade du Cauſſe. Cambonez. La Tribale. Le Cauſſé. Caſtel-franc. La Bechonié. Roqueſtriere. Le Trauet. Montans. S. Fœlix.

La Grange de Gaſquignoles, & ſes appartenances.

Les Foreſts de Poujet, & Frejairoles.

Le Moulin de Montfaucon, & les Foreſts des enuirons.

Florentin. Tecou. Cadalen. Alban. Teillet. Chaſteau vieux. Realmont. La Fenaſſe. Rouffiac. Carlus. Saillez. Braſis. Gabriac. Le Taur. La Beſſiere. Mouſens. Girouſens. Coufoulens. La Miate. Auſſac.

De Caſtres dépendent auſſi le Vicomté de Lautrec, qui contient les lieux ſuiuans.

Vielmur. Seruiez. l'Albarede. le Puiol. Froideuille. Puicaluel. Gibrondes. Cuq. Mandoul, la Beſſiere. la Boulbene. Montpinier. S. Germier. Peiregous. Cabrilles. Prouiliergues. S. Iean de Bals. le Laus. Montfa. Brouſſe. S. Iulien Depy. la Martinié. Carues. Montlairez. le

Contraſt. le Bouſquillou. Maluignol. Fenairols. la Mothe. Varagnes. Lengary.

Comme auſſi en depend le Vicomté d'Embialet. & Villefranche' prés d'Embialet.

Le Vicomté de Paulin, le Vicomté de Murat, la Baronie de Lombers, au Dioceſe d'Alby, d'ou dependent, Lombers, Mondragon. Peyroles. Pariſot. la Peliſſarié. Terſac. Fenols. la Brugueirete. la Boutarié. Poulan. Freiairoles. Pouſols. Fauch. Eſcabrins. Orban. Marſal. Ronel. Bellegarde. Puechgouſou. Teulet. S. Tyberi. le Bruc. Roumegous. S. Antonin. Siéurac. ſainct Benoiſt. Coudols. Conils.

Il depend encore du Comté de Caſtres. La Baronie de Leſignan, au Dioceſe de Narbonne, ou il y auoit autresfois deux eſtangs, qui ont eſté deſſechez & ſont labourez à preſent ſelon Deſos, de cette Baronie dependent. Leſignan. Caſtelnau de Riuedaude. Montrabech. Toroſelle. Caumont. Couillac. Tonens. Serame. Fontaſels. la Baſtide de Lengous. la Vezole & la Serre.

La Baronie, de Berens, Dioceſe d'Alby, comprenant, le Chaſteau, de Montans, & Seraſſame, prez de Gaillac, duquel ie diray en paſſant que c'eſt le lieu de la naiſſance de Barthelemy Cabrol grand Anatomiſte, comme ſes eſcrits le témoignent.

Et la Baronie de Curuale auec le Chaſteau, Dioceſe d'Alby, d'où dépend Villeneuue, Caſtang, Montredon, Mules, & Verdu.

Des Riuieres, & Fontaines de Caſtres, & de leurs noms & raretez.

Chap. XIV.

IL y a deux Riuieres à Caſtres, l'vne qui paſſe dans la Ville, ſeparant Caſtres de Villegodon, qui s'appelle Agouſt, & *Agutus*, Agouſt, parce qu'elle eſt d'excellent gouſt, & fort bonne à boire, ou parce qu'elle eſt leſgouſt des neiges de nos mõtagnes qui la groſſiſſent fort quand elles viennent à ſe fondre, ou elle eſt nommée Agouſt à cauſe d'Auguſte, comme nous auons dit cy-deſſus.

Pierre de Valſernay Chap. 49. l'appelle *Agotus*, & Maſſon, l'appeile *Acutus*, la bonté de cette riuiere procede de ce qu'elle vient d'vne excellente fontaine qui eſt prez de la Saluetat. Voicy ce qu'õ dit Dauity, au Liure du monde. l'Agouſt vient des montagnes de la Caune, trauerſe le Caſtrés, paſſe à Fraiſſé, Braſſac, Roquecourbe, Caſtres, Lauaur, S. Paul & Damiate, puis ſe iette dans le Tarn.

La riuiere dont nous parlons, orne beaucoup la Ville de Caſtres, & ſerpente extraordinairement dans ſon terroir, y faiſant de deſtours admirables, au moyen deſquels, ceux qui demeurent dans nos montagnes, ont le loiſir d'aduertir la Ville de Caſtres, des débordemens que fait la riuiere, eſtans pluſtot arriuez à ladite Ville, que le torrent, qui s'eſt formé chez eux. Outre l'vtilité qu'elle aporte tant pour la peſche, que pour lauer, teindre, & pour les Moulins qui ſont dans la Ville, elle ap-

porte aussi de grandes recreations, & commoditez, pour la promenade sur l'eau, & pour le bain.

On y amasse tous les ans vne quantité incroyable de petits papillons, blancs comme neige, qui tombent du Ciel tous les soirs, pendant le tẽps de la Canicule on les appelle, de la Manne, ils s'amassent à la lumiere en si grande quantité qu'on en prend tant qu'on en veut, pour apaster les poissons, qui en sont fort friands, ou pour engraisser les volailles.

En apres la susdite riuiere porte de poissons tres-excellens, & principalement beaucoup de Truites, & vne quantité incroyable d'Escreuices.

Mais il y a deux choses grandement considerables à dire, touchant cette riuiere, la premiere, que par son moyen on pourroit aisement aller iusqu'à Bourdeaux, ce qui rendroit la Ville fort riche, & marchãde, car il ne faudroit que netoyer son lit des rochers, faire quelques murailles, & ouurir les chaussées. I'auance cecy comme le croyant tres-faisable, parce qu'elle portoit bateau l'an 1295. selon vn acte que i'ay veu, qui atteste, qu'vne barque fut arrestée par des soldats, & que cette barque venoit de Castres chargée de farine, armes, & chair salée, & portoit ces prouisions en Guienne, à l'armée du Roy.

La seconde est, que le noble proiet de ioindre les mers Oceane, & Mediterranée, que plusieurs de nos Roys ont fait, entre lesquelles est Charlemagne, qui selon Dutillet, le vouloit faire par le moyen du Rhin, & de Danube, à l'imitation d'vn Romain nommé *Vetus*, qui le voulut aussi faire par la Saosne, & la Mosselle, & en dernier lieu François I. par la

Garone

Garone & la riuiere d'Agde. Cét ouurage dis-ie, digne vrayement des Roys, tant pour l'vtilité publique que pour leur renommée, ſe peut tres-aiſement executer par le moyen de noſtre riuiere, cõme le fait tres-bien & clairement voir le ſieur Iean Iacques la Pierre, Ingenieur, & Architecte, dans les diuers plans qu'il en a dreſſez, que ie donneray dãs la ſuite de ce Liure à laquelle ie trauaille.

L'autre riuiere qui eſt tout contre la Ville, ſe ioint à l'Agouſt, & eſt appellée Durenque, elle eſt tres-bonne à boire, parce qu'elle prend ſa ſource parmy des rochers, elle donne ſon nom à vn lieu appellé Valdurenque, & porte de poiſſon plus ſauoureux que celuy de l'Agouſt.

Quand aux fontaines, il y en a preſque à chaque porte de la Ville, & autres fois on les auoit dedans, mais maintenant leurs tuyaux ſont rompus, leur eau eſt fort ſaine, & agreable à boire.

Ce qu'il y a de plus remarquable à dire touchãt nos fontaines eſt que prez de Saix qui eſt vn lieu diſtant d'vne lieuë de Caſtres y a vne fontaine dõt l'eau ſe petrifie, & meſmes appierrit tout ce qu'elle rencontre, de ſorte qu'on y trouue du bois, de la mouſſe, des capillaires, des fueilles & racines de diuers arbres, & des limaçons petrifiez, en abondance. On l'appelle, Lou Teron de las Fades, c'eſt à dire, des Fées, ainſi dites, du mot *Fatum*, c'eſt à dire le deſtin, parce qu'elles eſtoient conſultées touchãt les choſes futures. on a trouué auſſi cette année vne fontaine à la metairie dite de las Douſez, pres de Braſſac, qui a les meſmes vertus que celle du pont de Camarez, comme pluſieurs qui s'en ſont bien trouuez l'atteſtent, elle participe de Nitre, Soufre & Vitriol,

Ie trouue encore dãs *Iodocus Sincerus* qu'il y auoit anciennement des bains à Caſtres, mais pour le preſent il ny en a aucune trace, fors qu'il vueille dire ceux de la Caune qui depend de Caſtres, car il y a la de bains fort bons, mais qu'on laiſſe perdre par negligence.

Il ne nous reſte rien à dire ſur ce ſuiet, ſinon qu'il y a vn puits à Padiez prez de Reuel, qui eſt plein depuis le commencement du Printemps, iuſqu'à l'Automne, & puis demeure à ſec tout l'hyuer, eſtant contraire ainſi à tous les autres.

Des pierres, & autres mineraux du terroir de Caſtres, & des merueilles d'iceux, & particulierement du Roc qui tremble, & des priapolithes.

CHAP. XV.

ENtre les choſes les plus rares de Languedoc, le Rocher, qui eſt à demye lieuë de Caſtres, doit tenir vn des premiers rangs, car pluſieurs anciens Autheurs ont mis parmy les plus grandes merueilles de la nature vn pareil Rocher qui eſtoit en vne region fort eſloignée de ce pays, & Baptiſte Porta, parle d'vn ſemblable qui eſt prés de Harpaſa, auec grande admiration, mais pour ne vous tenir plus en ſuſpens, ie vous diray que nous auons prés ce que les autres auoient loin, mais par vne mauuaiſe couſtume eſtablie de toute ancienneté, nous meſpriſons les choſes que nous poſſedons, & recherchons auec ardeur celles qui ſont reculées de

nous. Car à vn lieu nommé la Roquete, à cauſe de l'abondance des Rochers, on en void vn qui nonobſtant ſa grandeur & peſanteur demeſuree eſt ſitué en telle ſorte, qu'auec vn doit on le peut faire viſiblemẽt trembler, & non auec tout le corps, parce que ceſte force eſt trop violente pour la delicateſſe de ſon aſſiette (s'il faut ainſi parler) ou parce qu'il y a vn arreſt du Roc meſme, auquel vne force trop rude le pouſſant, il ne peut pas reuenir, en ſon lieu, & ainſi on n'en peut pas comprendre le mouuement, comme en le pouſſant doucement, on s'eſt meſme pris garde que le vent le fait mouuoir, & pourtant il n'eſt pas peu aſſeuré dans ceſte inconſtance, veu qne de curieux qui en ont fait l'eſſay, ne l'ont peu remuer, y ayans attaché pluſieurs paires de bœufs.

Cette merueille ne peut prouenir que de l'Equilibre, ou de ce qu'il y a quelque conuexité qui s'enfonce dans la cauité du Rocher qui le ſouſtiẽt, ou au contraire, ce Rocher eſt tres-dur, & d'vne eſpece qu'on appelle icy pierre de ſidobré, il attire beaucoup d'Eſtrangers, & de curieux à le venir voir, dont quelques vns y ont graué les deuiſes ſuiuantes.

Il piu alto e quel che treme. P.

Voulans dire que comme ce Roc qui eſt le plus haut de tous ceux parmy leſquels il eſt ſitué, eſt le ſeul qui tremble, qu'ainſi les hommes les plus eſleuez, ſont les plus dangereux, & ſont ceux qui tremblent d'auantage pour la crainte des dangers.

L'autre deuiſe qu'on y voit eſt telle.

Coſi almen ti moueſsi o dura Fili. D.

C'eſt la deuiſe d'vn Amant qui accuſe ſa Maiſtreſſe, de ce qu'eſtant auſſi dure que ce Rocher, elle eſt encore plus inesbranlable.

Puis que nous ſommes entrez ſur ce diſcours, il faut remarquer qu'en ce meſme lieu y a vne infinité de Rochers monſtrueux en grandeur, & vn ruiſſeau, qui outre, qu'il a vn pont naturel de pierre, eſt couuert durant vn quart de lieuë de double voute, compoſée de ces grandes pierres rangées, vne à chaque bord, & puis vne ou deux ſur celles-là, de ſorte qu'on peut marcher entre deux, pour admirer ces voutes naturelles, & cét agencement de Rochers, qui ſemblent veritablement eſtre faits par la main des hommes, bien qu'ils en ſoient incapables, ſi ce n'eſt que ce fuſſent quelques effroyables Geants. Le peuple appelle ce lieu, la ſale des pains blancs, à cauſe que ces pierres ſont rondes cõme des pains. Au dedans de la voute, on void vne de ces pierres en forme de Chaire quoy que naturelle, on l'appelle la Chaire de ſainct Dominique, parce qu'on dit qu'il y preſchoit du temps des Albigeois. Sous ces voutes paſſe vn ruiſſeau duquel le bruit eſt ſi grand, que ie l'oſeray comparer aux Cataractes du Nil.

Ces Rochers dont nous auons parlé ne portent pas de petites vtilitez, car on en fait de fort bonnes meules de moulin, des auges, des pierres à foyer, & des baſtimens.

Vn peu au dela eſt le lieu appellé Sidobre qui eſt tout couuert de pierres ſemblables, & qui contiennent autant de merueilles qu'elles ſont en nõbre, car on en void qui ſont dreſſées comme des pyramides, d'autres qui ſont plates, & grandes cõ-

ne vu grand toit, qui leur ſont poſées deſſus, & appuyées naturellement d'vn coing de pierre, de ſorte qu'elles preſtent leur couuert aux paſſans contre la pluye. Il y en a d'autres qui ſemblent des maiſons maſſiues, & entre autres vne qu'on appelle à cauſe de cela, le rocher de peire Aſegnal, d'autres repreſentent des animaux, comme celuy qui reſſemble à vn Coq qui mange, nommé, le roc de peire Poul. D'autres forment deux, & trois parois à vne maiſon, & d'autres ſeruent de table.

Il ſeroit à preſumer, que les Poëtes ont entendu, que c'eſtoit le lieu ou Iupiter fit pleuuoir les pierres du Ciel en faueur d'Hercule, lors qu'il deffit les voleurs Albion, & Bergion, bien que d'autres ayent eſtimé qui c'eſt vn lieu de Prouence nommé la Crau ou *Campi lapidei*, car le mot de ſidobre, veut dire en Grec, pluye celeſte, & puis le nom de la Ville d'Alby, pourroit venir du ſuſdit Albion.
On pourroit auſſi dire auec quelque apparence, que ces rochers eſtoient dans la terre agencez de meſme, & que le deluge vniuerſel les deſcouurit oſtant la terre des enuirons d'iceux, & quand à l'etymologie de Sidobre il vient du mot Sidopre corrompu qui vant autant à dire que *ſine opere*, ou ſans culture parce qu'il ne peut eſtre cultiué, à cauſe du grand nombre de ſes rochers.

La ſeconde merueille du païs, eſt le Mont dit Puytalos, que nous pouuons appeller, mont des Priapolithes, à cauſe qu'il eſt rempli de pierres longues & rondes, en forme de membres virils.

Pluſieurs Naturaliſtes, entre leſquels eſt Pline, ont deſcrit pour grande merueille que la pierre Diphris porte empreintes ſur ſoy les figures de l'vn

& de l'autre sexe, & que l'Enorchis misé en pieces represente la figure des genitoires des hommes, & selon Cardan *l'Hysterapetra*, qui se trouue au terroir de Treues, à la forme des parties honteuses des femmes, maïs tout cela est peu de chose au prix de cette pierre icy, que nous pouuons appeller Priapolithes, car outre sa figure, conforme au membre viril, si on la coupe on y trouue vn conduit au centre plein de cristal, qui semble estre le sperme cõgelé, aux vns on trouue des testicules attachez, d'autres sont couuerts de veines, & d'autres montrent le Balanus, & sont rongez, comme estans eschapez de quelque maladie venerienne, & mesme parmy eux se trouuent des pierres ayans la figure des parties honteuses des femmes, & quelques fois on les trouue ioinctes ensemble, & quelques vns se trouuent de figure droite parmy ceux qui sont courbez.

Touchant ces pierres merueilleuses ie dis, que ce lieu est situé sous quelque constellation qui verse des influences disposées à la generation de ces Gamahez ou Talismans naturels, ou, que les pierres ayans une semence multiplicatiue, comme les plantes peuuent aussi bien naistre en cette forme comme l'herbe Phallus en Holande, & l'Arum chez nous, qui representent les parties honteuses des hommes, & les Hermodactes & autres, celles des femmes, & la Mandragore l'homme entier, ou cõme il y a des lieux remplis d'autres pierres en forme de coquilles & limaçons, à cause du seminaire occulte qui s'y trouue de ces choses, & quand à la vene de cristal de nos pierres nous pouuons dire, que l'eau petrifiante qui les engendre se purifiant

touſiours, forme au centre ce criſtal, du plus pur de ſa matiere, la nature ſe purgeant, & iettant l'impur à la circonference.

On enuoye querir de ces pierres merueilleuſes de diuers endroits du monde, pour orner les cabinets des curieux, & i'en ay enuoyé moy-meſme en diuers endroits & en dernier lieu à Paris, à la ſollicitation de Monſieur du Mouſtier qui en vouloit orner ſon cabinet.

I'ay trouué au meſme lieu des pieces de Melon, eſcorce de Citron, coquilles, os, amandes & rognons petrifiez, que ie garde dãs mon cabinet parmy les autres merueilles que i'y ay.

Il y a ſi grande quantité de ces pierres en ce lieu qu'on n'y en ſçauroit trouuer d'autres, elles viennent dans des grandes fentes de la terre, ou la nature ſemble offrir ce threſor de rareté aux paſſans en leur ouurant ſon ſein.

Si les plantes qui repreſentent les parties du corps humain, ont de la vertu pour en guerir les maladies, comme l'Alkekengi qui par ſa bource dans laquelle on void comme vne ceriſe, repreſente vne pierre dans vne veſſie, le triolet tacheté, la taye des yeux, & vne infinité d'autres que Crollius, Quercetan & Henry Carrichterius raportent dans leurs Liures des ſignatures, on pourroit dire que nos Priapolithes ont uertu pour les maladies venerienes.

Auant que paſſer aux autres merueilles des pierres, ie ne veux point obmettre, que i'ay deux pierres de cette nature qui repreſentent naturellement, l'vne, l'image d'vne femme tenant vn enfant, & l'autre, d'vne femme nuë toute droite,

Puis que ie ſuis ſur le diſcours des petrifications, ie ne veux point paſſer ſous ſilence, le roc de Lunel qui eſt fort prez de Caſtres, ce que i'en veux dire de conſiderable eſt, qu'il eſt tout remply de limaçons petrifiez, de trois eſpeces de pierres en forme d'Oliues, & de dragées, & meſme i'y ay eu trouué vn ver changé en pierre.

Sur ce rocher paſſe vn ruiſſeau appellé Roſé, qui y forme vne double caſcade des plus belles qui ſoient en France, eſtant de la hauteur d'vne pique & demie, & ne tariſſant de toute l'année.

Ez autres quartiers proches de noſtre Ville ſe trouuent pluſieurs mineraux, à ſçauoir, des pierres d'Aigles pres du pont du Fraiſſe, des carrieres de Marbre & Iaſpe à Burlats & ailleurs, des mines de fer à ſainct Iean, &c. des marcaſſites ou pierres de roüet, à Gouriade & à la Bruguiere, des mines de plomb meſlées à d'argent, & de l'argẽt de paillette dans l'Agouſt, de la croye blanche à Caucalieres, de la noire à Roquecourbe, beaucoup de pierre de taille, & pierre à chaux, icy, du criſtal à Roqueſiriere &c. de bon bol à Lunel, du talc à ſainct Amans, d'orpiment à Dorgne, & de marne, ardoiſe & terre blanche & graſſe de laquelle on pourroit faire de vaiſſelle fort exquiſe en diuers endroits.

Outre cela il y a de pierres de touche, de l'argent vif (car pluſieurs en ont veu la nuict par les champs) du cuiure, & meſme de l'argent en diuers lieux prez de Caſtres.

Par ce veritable recit de ces mineraux, il eſt aiſé de remarquer l'abondance qu'il y en à en ces quartiers, & malaiſé de s'empeſcher d'eſtre eſtonné de la mauuaiſe grace de d'Aubigné, & la Popeliniere, qui

qui diſent que Caſtres a pluſieurs maiſons baſties de terre à faute de pierre, veu que cela ne ſe practique que par commodité pour de parois de Iardins qu'on fait à petit couſt de terre graſſe, qui y eſt en abondance, y ayant d'ailleurs quantité de belles carrieres de pierres de taille.

Des plantes rares du terroir de Caſtres, & autres raretez des vegetaux qui y ſont.

CHAP. XVI.

TOuchant les plantes, nous auons cét aduantage que nous pouuons dire, que non ſeulement noſtre campagne, mais meſme les montagnes, ſteriles ailleurs, ſont icy pleines de fruicts, comme les fraiſes qu'on y trouue à ſouhait le teſmoignent, & dont on fait comme deux recoltes chaque année, dont l'vne commence quand l'autre finit, comme il arriue auſſi des autres fruits, & fleurs qui viennent à deux, ou trois lieuës de Caſtres, lors que ceux de la Ville ont pris fin, comme i'ay ſouuent veu des Ceriſes, Pois, Feues, Artichaux & Roſes.

Pour les raretez des plantes, c'eſt en ce pays que ſe trouue cette herbe magique, qui coupée excite les tempeſtes, la faim, & ſincope à ceux qui luy paſſent deſſus, ce que ie puis aſſeurer eſtre arriué fort ſouuent à des paiſans de ma cognoiſſance, qui ne m'en ont ſçeu dire autre choſe ſinon que de tout temps ils ont obſerué que cela leur arriue lors qu'ils fauchent vn certain pré qui dépend du

lieu de Peiregoux prez de Lautree, & asseurent que despuis 50. ou 60. ans ils ne l'ont iamais peu faucher pour si beau iour qu'ils ayent choisi que le temps ne se soit changé en pluyes & orages (ainsi on raconte que si on touche les pierres d'vn Autel qui est aux Pyrenées, ou qu'on agite l'eau du lac de S. Barthelemy, qui est au mesme lieu, les tõnerres ne manquent pas à s'en ensuiure bien-tost) ils disent que cette plante reluit la nuict, en quoy elle ressemble au Baaras de Iosephe, ou au *Fungus stellatus*, ie ne m'estendray pas dauantage sur cette plante ayant fait dessein d'en traicter au long dans mes obseruations.

On trouue au mesme lieu les Noyers qui iettent fueille & fruict dans vne nuict.

Outre cela on peut mettre parmy les raretés des plantes de ce païs, les bois de Philirea & Laureola, comme aussi les longues hayes de Houx qui durent de lieuës entieres, & les montagnes couuertes de buis. Et en fin le bois d'Ormeaux qui se void au milieu de la Ville de Castres, n'est pas vne chose de petite consideration.

Quand aux autres plantes qui si trouuent, outre celles qui sont fort communes, voicy le Catalogue de celles que i'y ay remarquées.

ABsynthium santonicum. Latifolium. Tenuifolium. Acer. Achillea montana. Aconitum pardalianches. Lycoctonum. Aggeratum commune. Ferulaceum. Alcea pentaphyllea. Laciniata. Alliaria. Amarantus. Flos Ambarualis. Ammi fuchsii. Anchusa. Androsæmum arborescens. Anagallis lutea. Purpurea. Bacci-

fera. Anemones ſpecies multæ. Syluestris, ſeu flos Adonis. Angelica fuchſii. Anonis viſcoſa. Spinoſa. Aparine. Apios ſeu glans terræ. Apioſelinum. Aquilegia. Aquilex. Arbutus. Argentina. Ariſtolochia rotunda, longa. Artemiſia tenuifolio, latifolio. Aſclepias. Aſphodelus flore albo. luteus cyperoides. Aſter Geſneri. Atticus. &c.

Baccharis ſeu coniza maior. Betula. Biſtorta. Blattaria. Branca vrſina. Bulbocaſtanum. Bupleurum maius. minus. minimum.

Carduncellus. Carduorum variæ ſpecies. Capillaria omnia. Cannabis ſpuria. aquatica rara. Cacalia. Cameline myagr. Cariophyllata. Cariophillorum multæ ſpecies. Carlina. Carpinus. Caltha Paluſtris. Chamemelum. Caprifolium perfoliatum. aliæ eius ſpecies. Caucalis. Calamentum inodorum ſeu acinus. Chamelea. Centaurium flore albo. fl. luteo. Circea lutetiana. Clandeſtina purpureſcens. alba quæ rarior eſt. Clinopodium. Coma aurea. Corruda. Conuoluulus ſpicæ folio. Colchicum luteum. Cornus. Cotonaria. Craſſula. Cratæogonon. Criſta galli. Crocus montanus. pratenſis. autūnalis. Cruciata. Cyanus, auſtriac. aromat. Cynocrambe.

Daucus lacteſcens. Dens caninus. Dentaria. Digitalis flore purp. fl. albo. Dorycnium Monſpelienſe. Doronicum. Dryopteris.

Elatine. Elleborine. Elleboraſter. Elychryſum. Enula campana. Eruca quadrata. cantabrica. Eruum. Eringium ſerratum. Eriſimū ſerratum. Eſula exigua Tragi. dulcis. Euphraſia. Eupatoria omnia.

Fagopyrum. Fagus. Filix florida seu os-munda. Filicula Tragi. Filices raræ. Flammula Iouis. Flammula seu atragine. Theophrasti. Flos cuculi. Fænum Burgundiacum. Fæniculum aquaticum. porcinum. Fritillariæ seu meleagrides. Frangula.

Geniſtæ communes. ſpinoſæ. Geniſtella. Gētiana. Geranium maluaticum. Roberti. variegatum. fuſcum. hæmatodes. Glaux Plinii. Glaſtum. Glycirrhyza. Globularia. Graciola. Gramen leucanthemum. tremulum. hirſutum maius montanum. minus. anatinum. diaboli. bombicinum. mannæ. arundinaceum. cyperoides. cauda muris.

Hamemelis. Hedera terreſtris. ſaxatilis hirſuta. Herba paris. Hermodactylus. Herniaria. Hieracium luteum lunatum. caput monachi. falcatū. Hiacintho aſphodelus vel fæmina Dodonæi. poëtarum. ſtellatus. peruuianus. liliaceus. Hioſciamus. Hypericum aquaticum. tomentoſum. Holoſtii variæ ſpecies.

Iacobea. Iacea nigra. pinea. ſenſitiua, vt propriis oculis vidi. Iaſminum luteum. Ilex ſuberifera. Impia. Imperatoria. Impolluta, lepra contaminatos detegens. Iua moſchata. arthritica. Arbor Iudæ folio acuto, & ſine fructu. Iuncus capitulis equiſeti. floridus montanus. Herba iudaica. Iuncaria Salmanticenſis, centinodiæ ſpecies.

Laureola. Lamium linea alba in medio foliorum notatum. Punctis albis guttatum. Lardaria. Lanceola. Lauendula. Lagopus. Ladanum ſegetum. Lathyris. Leucoium triphyllum. Li-

banotis, seu, Saxifraga Veneta. Lychnis Montana flore carneo. Muscipula. Anglica. Liguſtrum. Lingua ceruina. Lilium conuallium. Linaria odorata. Bellidisfolio. Lisimachia galericulata. Purpurea. Lutea. Corniculata, seu, chamænerion Gesneri. Lithospermum comune. Anchusæ facie. Lonchitis aspera. Lotus arbor. Vrbana. Pentaphyllos. Eptaphyllos. Latif. Dalecampi, seu, Anthyllis Leguminosa Dodonæi. Lunaria Lutea. Bulbonac. Sferra caballo. Lupinus. Luteolata.

Martagon chimistarũ. Matrisylua. Medica. Melampyrum. Melissophyllum Fuchsij. Melissa. Mespilus aronia. Mercurialis montana, seu, Cynocrambe.

Narcissi variæ species. Nummularia maior. Minor. Nymphæa.

Ophiogloſſum. Ophris, seu, bifolium. Orminũ maius. Minus. Medium. Orchis palmata. Anthropophora, seu, Zoophora. Ornitophora. Flore apum. Spiralis. Cimices ferens. Et aliæ multæ species. Oreoselinum Orobanche. Ornitopodium. Ornithogalum spicatum. Flore lacteo. Osmunda regalis.

Palma Christi. Papauer rheas flore albo, &c. Paronichia. Pentaphyllum tormentillæ facie. Rectum annuum. Peplus. Perchepier Anglorum. Per foliata. Persicaria siliquosa, seu, nolimetangere, aureo colore, in hortis. Persea arbor flore pleno. Philirea leuis. Serrata. Phyteuma. seu, herba amoris. Pilosella lactucella.

Polium mas. Fœmina repens. Poligalæ. Polemonium. Politrichum Apuleij. Polipodium. rupinum. Quercinum. Potamogetorum variæ

ſpecies. Primula veris. Prunella flore albo. Grandiflora. Ptarmica. Pulegium. Pulmonariæ variæ. Pyrola.

Ranunculus flore pleno. Flammeus. Bulboſus. Nemoroſus. Rapunculus. Alopecuri comoſo. Rhamni variæ ſpecies Ros ſolis. Rhus myrthi folio. Rubus ſine ſpinis.

Saluia vitæ. Boſci. Romana. Sambucus aquatica. Racemoſa flore rubro. Laciniata. Sanicula. Saxifraga aurea. Chelidonides alba. Dauci facie. Veneta. Anglorum. Scabioſa montana alba. Hiſpanica. Centauroides. Scamoniũ Mõſp. Scolopendrium. Scordium. Scorpioides leguminoſa. Scrophularia maior. Minor. Serratula. Securidacæ variæ. Sena colutea maior. Minor. Seſeli. Sferra caballo. Sigillum Salomonis. Mariæ. Simphytum. Siringa italica flore albo. Smilax leuis. Aſpera. Sonchus ceruleus. Solanum Ægiptiacum arboreſcens. Sparganium. Spartium. Spatula fœtida. Spina ſolſtitialis. Stæchas. Stachis. Staphiſagria. Stæbe comunis. Capitata. Stramonium. Suber. Succiſa.

Tamariſcus. Tapſia Montis Ceti. Teucrium. Therebinthus. Thlaſpi perfoliatum. Creticum. Vmbellatum. Centumculi folio. Tilia arbor. Tormentilla. Trachelium. Trifolium trochleatum. Pinnatum. Acetoſum. Tomentoſum. Pes auis. Aſphaltites. Geniſtæ facie. Hemorrhoidale. Fragiferum. Tuſſillago. Turritis. Valeriana Græca. muralis. Velar, ſeu, irio & tortello. Veronica. Viburnum. Mater Violarum. Viola Matronalis flore albo odore iaſmini. Pentagonea. Tricolor. Bulbonach. Martis. Triphyllos. Vitis idæa. Vlmaria. Xanthium. Zarzaparilla.

Des animaux qui ſe trouuent à Caſtres.

CHAP. XVII.

POur les animaux qui ſe trouuent à Caſtres, outre qu'il y a abondãce de toutes beſtes de chaſſe, comme Cerfs, Sangliers, &c. Il s'y trouue des Taiſſons, Loutres, & Heriſſons, &c. Et quand aux oyſeaux, & poiſſons, il y en a ſi grande quantité, qu'on les prend à cette ſorte de chaſſe, & de peſche qu'on appelle, à la lumenade, les allans tuër la nuit, lors qu'ils ſont endormis, & on en prend de cette façon vne quantité incroyable.

Il s'y trouue auſſi par fois des Aigles, des Cigognes, des Oſtardes, des Butors, des Faiſans, des Herons, & des Halcions.

I'ay dit ailleurs le grand nombre de Truites, Eſcreuices, &c. que porte noſtre riuiere, mais i'auois laiſſé à dire, qu'on y trouuoit iadis beaucoup de Saumons, comme il appert par pluſieurs actes anciens qui l'ateſtent, diſans meſme, qu'on faiſoit rente à quelques particuliers, de certain nombre de Saumons, mais à preſent il ne s'y en peſche que bien rarement, les chauſſées, ou les ſables, les empeſchans de venir iuſques icy.

Et pour le reſte des animaux qui y ſont, on y trouue des Sanſuës, des Salemandres, des Cerfs volans, & on aſſeure y auoir eſté pris vn Aſpic, & veu des Dragons volans, & depuis peu on print vers Mazamet le Serpent à deux teſtes appellé Amphiſbæne, qui marche de tous coſtez; ce que le Poëte

Lucrece à exprimé fort heureusement par le vers suiuant.

Et grauis in geminum surgens caput Amphisbana.

Des monstres, & choses prodigieuses, & remarquables, arriuées à Castres, ou és enuirons.

CHAP. XVIII.

PArmy les choses prodigieuses qui sont arriuées dans Castres, ou à ses enuirons, merite de tenir la principale place, l'horrible assassinat commis le 15. Iuillet 1586. dedans la Ville de Viuiers, en la personne de Madame Catherine de Sabatier (dõt i'ay parlé à la fin du premier Chap. du premier Liure) par Iean Caul d'Escoussens (fils d'vn Muletier) qu'elle auoit esleué iusqu'à le faire son Procureur, ce malheureux se voyant tancer tous les iours par la susdite Dame, touchant l'amour qu'il auoit conçeuë pour vne fille de grande maison, fut tellement aueuglé de sa passion qu'il creut de venir fort facilement à bout de ses desseins, s'il faisoit mourir ceux qu'il estimoit seruir d'obstacle à ses amours ridicules, parquoy s'estant resolu d'effectuer ses mauuais desseins, il feignit de vouloir aller à la campagne, & ayant prins son harquebuse en frappa par derriere si rudement la susdite Dame qu'il la tua du premier coup, puis allant vers sa fille luy baille vn coup d'espée sur la teste, & vne estocade dans le corps. il bleſſa aussi griefuement la belle sœur, & pour demeurer maistre absolu dans la maison alla meurtrir encore le fils de

ladite

ladite Dame qui eſtoit detenu malade de la pierre. Mais la juſtice Diuine qui ne laiſſe rien d'impuny fit que la chambriere qui luy eſtoit allée tirer du vin, ayant ouy les cris, appella les voiſins à ſon ſecours, qui y eſtans accourus, & n'en pouuans venir à bout parce qu'il eſtoit barricadé, furent obligez d'appeller le ſieur de Laurion Gouuerneur de Viuiers, qui y eſtant venu, & s'eſtant approché de la maiſon, bien loing d'eſtre conſideré de cét inhumain, il eut encore le cœur de le bleſſer griefuemẽt, mais quoy qu'il ſe deffendit, il fut obligé enfin à ſe rendre, & eſtant conduit à Toloſe fut condamné ſuiuant ſon merite à eſtre mis à quatre quartiers, la teſte derniere, ce qui fut executé de point en point.

Cette eſpouuantable hiſtoire m'en remet en memoire vne autre qui ne cede en rien à cette-cy, arriuée le 23. Ianuier 1590. aupres de cette Ville, en voicy le funeſte recit.

Madame Marguerite de Sales, vefue de Meſſire Iean de Noël Seigneur de la Croſete, Gouuerneur de Caſtres &c. (femme en qui la nature auoit fait vn chef-d'œuure de beauté) s'eſtant acheminée auec ſa plus petite fille, nommée Charlote, & vne chambriere mariée, vers vne fontaine qui eſt prez du Chaſteau de Tourene lez Caſtres, entre la Bruguiere & Mõteſpieu au bord de la riuiere de Toret, perſuadée à cela par vn ſien domeſtique nommé Iean de Girouſens qui ſçachant la paſſion qu'elle auoit pour les bonnes eaux, luy auoit dit que cette fontaine eſtoit la meilleure du pais (pour pouuoir executer en ce lieu ſecret le mal-heureux deſſein qu'il couuoit depuis long-temps contre-elle, pour quelques legers meſcontentemens qu'il en

auoit receus) & les y ayant cõduites, cõme elle se courboit pour en boire, ce mal-heureux, pouſſé de l'eſprit malin, tira vn grand coutelas de deux pans & demy de long, qu'il auoit fait faire tout exprez, & luy en laſcha vn grand coup, mais elle ſe releuant de la fontaine, & voyant venir le coup, le receut ſur ſon bras ayant voulu mettre à couuert ſa face, & comme elle vouloit parler pour taſcher d'arreſter ce deſnaturé, il luy fendit le viſage du ſecond coup, & ſuiuant encore ſa furie brutale luy en bailla vn troiſieſme dans la cuiſſe apres lequel elle tomba morte. A ce tragique ſpectacle, la fille s'eſtant iettée dans la riuiere, pour eſchaper de ſa fureur, il l'amadoüa, & luy promit de ne luy faire aucun dommage, à quoy ayant trop facilement adiouſté foy, elle ne fut pas arriuée prez de luy qu'il luy fendit la teſte d'vn ſeul coup, & puis ayant pourſuiuy la chambriere qui eſtoit enceinte, il luy en fit encore autant. Apres ce funeſte carnage, il print la fuite, & eſtant paſſé à la barque de Saix, il eut le temps de s'écarter ſi loing qu'on n'a iamais peu apprendre de ſes nouuelles, nonobſtant toutes les diligences que les beaux fils de la Dame y employerent. Mais ſi la cruauté de ce domeſtique fut deteſtable, l'affection du petit chien de cette Dame fut encore plus digne d'admiration, car ayant longuement leſché ſes playes, il fit tant d'allées & venües, accompagnées de cris, & hurlemens pitoyables, vers le Chaſteau de ladite Dame, qu'il fit enfin remarquer ce qui en eſtoit, & conduiſit les domeſtiques au lieu funeſte ou giſoit le corps de ſa maiſtreſſe, des enuirons duquel on eut beaucoup de peine de l'arracher. Cette lamen-

table tragedie ne fut veuë que par de ieunes Bergers qui eſtoient de l'autre coſte de la riuiere, qui ne peurent les ayder qu'à compatir à leur mal-heur par les cris qu'ils iettoient contre ce forcené pour taſcher à le deſtourner en quelque ſorte d'vne ſi eſtrange cataſtrophe.

Ie n'ay pas voulu taire ces hiſtoires, les ayãt iugées tres-dignes de memoire, tant à cauſe de la qualité des perſonnes, que pour la rareté, grauité, & atrocité des crimes, & ie les ay miſes enſemble, à cauſe des conformitez qui s'y rencontrent, car on y void deux Dames vefues, toutes deux du voiſinage de Caſtres, maſſacrées auec leur ſuite, par leurs propres domeſtiques, il n'y à que cette ſeule difference, c'eſt que l'vn fut puny par les hommes, & l'autre eſt reſerué à la juſtice Diuine.

L'an 1563. la Peſte rauagea tellement la Ville de Caſtres qu'il y eut quatre mille morts, & ainſi acheua preſque de deſtruire ce que la maladie dite Coqueluche auoit eſpargné.

La Coqueluche, ou trouſſe-galand, ſelon Rondelet eſtoit vne maladie epidemique qui venoit auec grande defluction ſur le goſier, & apres venãt à tomber ſur les poulmons, faiſoit mourir pluſieurs perſonnes hectiques, elle regna auſſi l'an 1580. au rapport de Valeriola, en l'Appendice de ſes lieux communs.

L'an 1578. & le 19. Iuillet dans Caſtres, la femme de Carmanel de ſainct Amans de Valtoret, accoucha d'vn enfant qui auoit deux teſtes.

L'an 1594. tomba vne pluye de Chenilles noires, dont tout le Clocher & Cimetiere de ſainct Benoiſt furent couuerts, elles ſe changerent apres

en vne multitude innombrable de papillons.

On a veu auſſi naiſtre dans Caſtres, vn enfant qui auoit deux langues, & vn autre qui auoit du poil aux parties honteuſes le iour de ſa naiſſance.

L'an 1603. la riuiere d'Agout deborda tellement qu'elle paſſa ſur le pont neuf de Caſtres, & par toute la rüe de Villegoudon.

L'an 1614. le 26 de May, il neigea à Caſtres ſi extraordinairement que la neige enfonçoit les toits, & y demeura plus d'vn mois ſans ſe fondre.

L'an 1629. nous fuſmes chaſtiez par le fleau de Peſte qui fit de ſi grands rauages, que ſix mille perſonnes en moururent, de ſorte que la Ville fut ſi deſertée, que l'herbe creuſt en abondance parmy les ruës.

L'an 1631. il y eut vne ſi grande diſete que le bled valut prez de dix eſcus le ceſtier, de ſorte que les pauures tomboient morts par les rues, à cauſe de la grande famine, qui les auoit reduits à manger le ſom, & les herbes des champs, comme les beſtes.

Ils sõt arriuez beaucoup d'autres accidẽs rares à Caſtres, mais ie les tais par briefueté, me contentãt de dire les ſuiuans qui ſont plus merueilleux, & plus nouueaux. A Boiſſeſon de Meruiel, les habitãs aſſeurent qu'ils ont veu fort ſouuent dans vne foreſt vne Nymphe ou femme ſauuage, veſtuë d'vne robe blanche fort pliſſée, ayant les bras & les pieds fort longs, & afferment qu'on trouue meſme les marques de ſes pieds dans la bouë, & le ſieur Seue Huiſſier de Caſtres, eſtant enuoyé audit lieu pour des affaires, fit rencontre de cette Nymphe, ce qu'ayant raconté aux habitans de ce lieu, on l'aſſeura qu'elle auoit accouſtumé de ſe faire voir dans cette foreſt.

Il y a apparence que c'eſt vn Demon, ou vne des Fees du temps paſſé, les Magiciens les appellent des Sybilles, ou bonnes Dames, & les autres croyent que ce ſont des femmes ſauuages, pareilles à celles que Boiſtuau, & autres diſent auoir eſté priſes autres-fois.

Quelques années auparauant arriua vne hiſtoire merueilleuſe à vn lieu dependant auſſi de Caſtres nommé Gibrondes, c'eſtoit vn Magicien qui emportoit en l'air des enfans & des plats, & oſtoit le verre des leures, on le voyoit voler en l'air auec eſtonnement, il emportoit les habits & les mettoit ſur des arbres, & faiſoit tant d'autres choſes merueilleuſes que pluſieurs perſonnes de Caſtres y furent pour rendre teſmoins leurs yeux de ce que les relations d'autruy n'auoient peu leur perſuader.

Si cette hiſtoire eſtoit merueilleuſe celle-cy qui eſt de l'année 1643. ne l'eſt pas moins. Il y auoit vn paiſan à vn lieu nommé la Bracadale, qui eſt à demy lieuë de Caſtres, qui par vn ſortilege incroyable, voyoit conſommer par le feu toutes ſes hardes, bien qu'il n'euſt laiſſé aucun feu dãs ſa maiſon, & meſme les linges moüillez s'allumoient non ſeulement par terre, mais meſme ſur des pereches, & dans ſes coffres fermez à clef, ce feu ennemy de ſon repos, ne pouuant eſtre eſteint par ſon contraire, i'eſtime que celuy qui voudroit donner raiſon naturelle de cet accident ſeroit bien en peine, s'il ne l'imputoit à quelques vapeurs de Naphte ou de Bitume enflamées, qui ſortoient de la terre, excitées par le fient des animaux, car on a veu ſortir des flammes de diuers eſtables, pour la raiſon que ie viens de dire.

L'an 1646. naſquit à la Bruguiere, vn enfant n'ayant qu'vn œil, & eſtant ſans nez, ayant par ainſi le viſage tout vny comme la iouë.

Des Propheties de Noſtradamus, & Larriuey, touchant la Ville de Caſtres.

CHAP. XIX.

AYant remarqué quelques Propheties que Michel Noſtradamus & Larriuey, ont laiſſées en faueur de noſtre Ville, i'ay creu que ie les deuois inſerer icy, chacun leur donnera l'explication qu'il iugera plus plauſible.

Noſtradamus. Centurie 4. quatrain. 44.

Lou gros de Mende, de Roudez, & Millhau,
Cahours, Limoges, Caſtres, malo ſepmano,
De nuech l'intrado, de Bourdeus vn caillhau,
Par Perigort au toc de la campano.

Il y a apparence que ceſte Prophetie fut accomplie l'an 1629. auquel dans vne meſme ſepmaine, la peſte, & la guerre firent vn tres-grand dommage, & meſme le feu conſomma vne bonne partie de la ruë des Bourſiers.

Centur. 10. *quatrain* 5.

Alby & Caſtres feront nouuelle ligue,
Neuf Arriens, Lisbon, & Portuguez,
Carcas, Toloſe, conſumeront leur brigue,
Quand chef neuf monſtre iſtra de Lauraguez.

Centur. 11. *ſixain.* 52.

La grand Cité qui n'a pain à demy,
Encore vn coup, la ſainct Barthelemy,

En grauera au profond de ſon ame,
Niſmes, Rochelle, Geneue, Montpelier,
Caſtres, Lyon, Mars entrant au Belier,
S'entrebatront, le tout pour vne Dame.

Larriuey, Centurie premiere, quatrain 69. & ailleurs parle auſſi des choſes arriuées à Caſtres.

Des accidens notables, comme priſes & deſtructions de villes, Chaſteaux des enuirons de Caſtres, & autres choſes remarquables, rangées par ordre Chronologique.

Chap. XX.

L'An 1002. il y eut dans Caſtres vne ſi grande diſette, que le bled qui ne valloit auparauant que quatre ſols le ceſtier, en valut 25. Cette famine fut ſuiuie d'vne maladie populaire dite, des Phiſiciens, (c'eſt à dire des Medecins, car on ne les appelloit pas autrement pour lors,) Morbus igneus, elle commençoit par vne puſtule qui naiſſoit à la main gauche, & apres gagnoit par tout le corps, ils moururent de ceſte maladie cõtagieuſe 700. perſõnes de cette Ville. Cecy eſt tiré du liure des Obits que i'ay cité ailleurs.

L'an 1368. fut baſty le pont neuf, n'eſtant auparauant qu'vne planche, comme apert de la deliberation du Conſeil general, retenu par Vitalis Sabatery, Notaire, du Comte de Caſtres.

L'an 1562. cent habitans de Caſtres furent deffaits prés de Fregeuille, par Monſieur des Voiſins, Seigneur d'Ambres, & par Monſieur de Roumens,

& autres. Mais peu de temps apres, ceux de Caſtres prindrent ſur les Catholiques, Puylaurens, Venez, & Cuq, & firent executer à mort, 80. ſoldats de Venez.

L'an 1565. le Preſche fut dit à l'Hoſpital S. Iacques de Villegoudon, par Lettres Patentes du Roy, Charles IX. ſignées de ſa propre main.

L'an 1566. la riuiere d'Agouſt paſſa ſur le pont neuf, & emporta le couuert des moulins, la chauſſée, &c.

Ceſte meſme année le Soleil parut ſur la Ville de Caſtres, ſans aucuns rayons, & enuironné d'vn Arc-en-Ciel, durant trois heures.

L'an 1568. les Villes de Lautrec, Vielmur, & Viuiers furent priſes ſur les Catholiques, par les habitans de Caſtres.

L'an 1569. furent pris ſur le meſme party, les lieux de Durfort, Saix, & la Bruguiere, en reuanche dequoy, ils prindrent le lieu de Fïac.

L'an 1571. il neigea durant vn mois, de ſorte que la neige enfonça quelques maiſons.

L'an 1572. les Chaſteaux de Lombers, & de Roquecourbe furent pris ſur les Catholiques. Comme auſſi le Chaſteau de Leſert (appartenant à noble Iean de Noël, & à preſent, à noble Marquis de Gep, Seigneur de Sauuian, &c.) qui fut deſtruit & bruſlé, comme auſſi l'an 1621.

L'an 1573. le lieu de Burlats fut pris par Monſieur de la Grange, & non par Monſieur de Roquebrune, comme à voulu dire Dutillet.

Alors fut auſſi pris Soreſe, & Monteſquieu, par le meſme party.

L'an 1574. apres la priſe de Caſtres ſur la garniſon

ſon Italiene, par Monſieur de la Grange (natif de Caſtres,) comme les Soldats de Realmont qui l'auoient aſſiſté s'en retournoient en deſordre, ils tomberent dans les embuches qu'on leur auoit tenduës prez de Venez, de ſorte que 80. y furent tuez.

En cete meſme année fut pris Soreſe, Briateſte. Autpoul, & Roquefere, ſur les Catholiques, mais ils reprindrent ce dernier lieu toſt apres.

L'an 1576. la Ville de Reuel fut priſe.

L'an 1577. fut pris le Chaſteau de Padiez.

L'an 1578. fut pris le lieu de Dorgne.

L'an 1578. Soreſe fut repris par les Catholiques, & puis repris ſur eux, comme auſſi Caucalieres.

L'an 1585. Henry IV. fit ſon entrée dans Caſtres, accompagné de beaucoup de grands Seigneurs, & eſtant allé au Temple, & ayant ouy chanter le Pſeaume 72. qui commence,

Tes Iugemens Dieu veritable,
Baille au Roy pour regner,
Vueilles ta Iuſtice equitable,
Au fils du Roy donner. &c.

Il s'informa exactement du Chantre, & du Miniſtre, ſi ce Pſeaume auoit eſté chanté à eſcient ou ſi c'eſtoit qu'il fut venu de ſuite, & par rencontre, à quoy luy ayant eſté reſpondu, que la rencontre auoit eſté telle, il profera ces paroles, i'en ſuis bien aiſe, & le prens à bon augure. Alors fut ſa premiere entreueuë auec Mr. d'Ampuille, en laquelle ils reſolurẽt d'aller à S. Paul, ce qu'aucun Hiſtorien n'a dit.

L'an 1586. les lieux de Verdale, Padiez & Montpinier furent pris ſur les Catholiques, qui reprindrent peu de temps apres les deux derniers, & les Chaſteau de Tourene lez Caſtres, que le Sr. Iean

Bissol, Sieur de Malacam, Conseigneur d'icelluy, auec le sieur Iean de Madiane, fait rebastir auiour-d'huy.

L'an 1587. 800. enfans de Castres furent tuez en vn combat prez de Sieutat par le parti Catholique, il y mourut beaucoup de noblesse, parmy laquelle estoit Monsieur de Paulin, alors fut aussi pris le lieu d'Autpoul par les mesmes.

L'an 1590. Monsieur de Montgomery print & brusla le lieu de Viuiers.

En ce mesme temps se noyerent au port de Saix 60. personnes qui reuenoient du marché, la barque s'estant enfoncée pour estre trop chargée. Comme l'an 1538. qu'il en arriua autant au mesme lieu à Monsieur de Monluc & autres grands.

L'an 1591. le lieu de Montfa fut pris sur les Catholiques, Fiac par les Ligueurs, & Roquefere par le party Royal.

Pour lors y eut vne grande sedition dans Castres contre Mõsieur de Montgomery, à cause qu'il auoit frappé le sieur Dupuy, Notaire de Castres.

L'an 1592. 1500. hommes de Castres furent tués au lieu dit la Trape, prez de Lautrec, par Monsieur de Ioyeuse, apres quoy Monsieur de Chambaut Gouuerneur de Castres luy fit leuer le siege de Villemur, ou ledit de Ioyeuse se noya, auec beaucoup de ses gens.

L'an 1593. les saisons furent tellement renuersées qu'on auoit au mois de Nouembre des fraises, poires, pommes, feues, roses, &c. ce qui presagea la peste qui s'ensuiuit tost apres.

L'an 1595. Monsieur de Ventadour vint tenir les Estats à Castres, & apres print le lieu de Montfa.

L'an 1614. la Ville de Caſtres achepta vn grand champ de Monſieur de Roquecaude, prés la porte de Villegoudon, auquel Monſieur le Duc de Rohan, fit complanter des allées d'Ormeaux, & y fit faire vn beau ieu de Mail, pour le diuertiſſement des habitans de cette Ville.

L'an 1621. fut coupé le bois de la Chartreuſe de Saix, pour faire les fortifications de Caſtres.

L'an 1625. Monſieur le Mareſchal de Themines fit le premier degaſt à Caſtres, & pour lors la Ville fit couper le bois dit de la Michonne, qui eſtoit prés la porte de l'Albinque, afin qu'il ne ſeruit plus de retraite aux ennemis, comme il auoit fait auparauant.

L'an 1628. Monſieur le Prince de Condé, fit le ſecond degaſt à Caſtres, & print, Realmont, Braſſac, S. Seuer, & Caſtelnau de Braſſac.

L'an 1629. Monſieur de Ventadour, fit le troiſieſme degaſt à Caſtres.

L'an 1631. furent demolies les belles fortifications de Caſtres, & les Conſuls, College, &c. furent my-partis.

L'an 1638. en Septembre, la Cour ayant apris les neceſſitez des gens que le Roy auoit, pour chaſſer les Eſpagnols, qui eſtoient venus aſſieger Leucate, donna vn Arreſt, portant qu'on feroit vn notable effort, tant dans Caſtres qu'aux enuirons, & ſe ſeura de l'argent de deux feſtins, qui luy eſtoient deus, reuenans à 500. eſcus, pour les employer à ce notable ſeruice, afin d'augmenter le ſecours, & aiguillonner vn chacun par ſon exemple, à ne rien Eſpargner, de ſorte que Monſieur Maiſtre Pierre de Roquairols, & Monſieur de Rotolp, Sr,

de la Deueſe, deputez pour cét effet, aux lieux circonuoiſins, aſſemblerent beaucoup de ſoldats, & tout eſtant ramaſſé, on fit vn fort leſte regiment de mille hommes, outre vne compagnie de 50. fuſilliers à cheual, que ledit Sr. de Roquayrols y mena de ſon Chef. Ce ſecours fut fort notable, & ne contribua pas peu à chaſſer les ennemis, en cette fameuſe nuit, en laquelle ils furent deffaits deuant Leucate.

L'an 1648. fut eſtablie dans Caſtres vne Academie illuſtre, compoſée de 20. perſonnes d'Erudition, où on diſcourt à fonds tous les Ieudis, des matieres Philoſophiques, & où on porte des diſcours tres-curieux, ce qui n'apporte pas peu de luſtre, & d'vtilité à cette Ville.

Ce ſont les memoires que i'ay iugez dignes d'eſtre mis dans ce Chapitre, ny en ayant pas voulu repeter beaucoup d'autres que i'en ay rapportez en diuers endroits de ce Liure.

Ceux qui deſireront ſçauoir les autres particularitez arriuées durant nos troubles, depuis l'an 1560. pourront auoir recours au manuſcrit exacte, que feu Iacques Gaches, Bourgeois de cette Ville en a laiſſé.

Des lieux qui ſont à l'entour de la Ville de Caſtres, à trois ou quatre lieuës à la ronde.

CHAP. XXI.

IE ne puis dire que peu de choſe des Villes qui ſont au tour de Caſtres, parce qu'elles ne ſont

pas grandement remarquables, mais neantmoins ie ne paſſeray point ſous ſilence ce que i'en ſçay de notable & de curieux.

De Rebel.

La Ville de Rebel, eſt ainſi nommée, à cauſe du Roy Philippe le Bel, ſous le regne duquel, il fut augmenté, car il s'appelloit auparauant, la Baſtide de Bauré, cõme teſmoignent ces vers, qu'on void encore ſur la porte de la Ville, dite, de S. Antoine, qui ſont tels, & non comme les a baillez le Sieur Catel, en ſon Hiſtoire du Languedoc.

Quæ noua iam dudum, bauri baſtida vocabar
Dicta rebellus ero Regis honore mei.
O pater omnipotens, Rex Regum Trinus & vnus,
Da mihi perpetua proſperitate frui.

On lit auſſi les vers ſuiuans ſur vne autre pierre qui eſt à Reuel.

Gallia dum gemeret, flagrantibus vndique bellis
Pro aris atque focis, hæc moenia ſtructa fuere.

Cette Ville eſt fort iolie, tant pour auoir ſes rues fort bien départies, vne belle place couuerte en forme de guirlande, & vne rare fontaine au milieu, que pour les lieux de plaiſance qui ſont à l'entour d'icelle.

I'adiouſteray en faueur des Apotiquaires, qu'és enuirons de Rebel ſe trouuent des Viperes.

De Soreſe.

Soreſe eſt vn lieu à trois lieuës de Caſtres, prenant ſon nom d'vn ruiſſeau appellé Soré, & en Latin, *Soricinus*, ou *amnis ſoror*, ce que prouue vne belle inſcription en marbre trouuée en faiſant les fondemens de l'Abbaye, elle eſt telle.

Soricini laudes cantemus Muſæ callentes. omnibus an-

teit eius ager, nisi flatu venti rigidi australis loedantur fructus amæni, ibi magnus Abbas præsidet religiosis. Cemeni montes vallant eius mænia, fruges ibi, formosæ Nymphæ niue candidiores. Nomen dat vrbi soror amnis, agros irrigãs, ibi plantatur vitis alba, nigra relicta. vrbs antiqua, gaudet Rege Pipino fundata, manet in æuum, vrbs lanifica foelix.

Cette inscription fait voir que cette Ville est assez ancienne, & qu'elle fut fondée par le Roy Pepin, qui regnoit l'an 751.

C'est la qu'il y a vne remarquable grotte, dite, lou Trauc del Calel, de laquelle à parlé le Sr. Fabry en son Panchimicũ, disant qu'on y void de tres-admirables figures de marbre, naturelles.

De ce lieu est sorty Monsieur du Pressac, homme illustre, tant pour ses ouurages sur l'Art militaire, que pour ses actions genereuses.

De Puylaurens.

Puylaurens à trois lieuës de Castres, est dit comme qui diroit, Puy de Lauriers, & mesme porte pour armoiries vn Laurier, sans doute ce lieu en deuoit estre couuert auant qu'il fut basty.

De ce lieu est natif l'Historien Guillaume de Puilaurens, Chappelain de Raymond, Comte de Tolose, le Liure duquel le sieur Catel à fait imprimer au fonds du sien.

Il y auoit iadis à Puylaurens trois Chasteaux dont l'vn donne encore nom à vne porte de la Ville.

De Realmont.

Cette Ville fut construite de nouueau, l'an 1271. par Ordonnance de Guillaume de Gourdon, Seneschal de Carcassonne, agissant de la part du

Roy Philippe III. fils de S. Louys. Elle auoit eſté anciennement ſur vn Mont proche de ladite Ville appellé maintenant, Puech Caylou, & fut apres priſe ſur les Albigeois du temps de la Croiſade qui fut faite contre eux.

Ce lieu s'eſt rendu conſiderable par la production de quelques hommes illuſtres, car Corras, & Beraud en eſtoient natifs, c'eſt le lieu ou mourut l'an 1566. Guillaume Rondelet Profeſſeur au College de Medecine de Montpelier, qui a compoſé vn Liure docte en Medecine, & vn autre de la nature des poiſſons, il mourut pour auoir mangé des figues mauuaiſes.

Ez enuirons de Realmont y a vne mine d'argent, & vne de Vitriol blanc.

De Roquecourbe.

Roquecourbe qui eſt à vne lieuë de Caſtres eſt appellé *Rupes Curua, & Caſtellania de Roquacorba*, on y void les maſures d'vn vieux Chaſteau, ou quelques Comtes de Caſtres ont fait leur demeure. C'eſt vne Ville dont les habitans s'occupent la plus part à faire des bas, bonnets, & autres ouurages de laine, elle eſtoit baſtie de ſapin comme Caſtres à cauſe de l'abondance qu'il y en auoit en ce païs anciennement.

Prez de Roquecourbe ſe trouue de l'ocre, & de la pierre noire en abondance.

On a auſſi remarqué de longue main que les habitans de cette Ville ſont ſuiets à des charbons qu'ils appellent, lou maluat, & leur façon de les guerir eſt d'empeſcher de dormir le malade durant 9. iours, pendant lequel temps les parens du malade ſe vont fort reſioüir chez luy, tant à boire &

manger qu'à chanter & danſer, pour le garder de dormir. I'impute ce mal à ce qu'ils ſont des premiers par les mains deſquels paſſe la laine qu'on tire en ce païs des brebis mortes, à cauſe qu'ils ne ſe ſeruent preſque d'autre laine en leur lanifice : or la plus part de ces beſtes meurent de maladie contagieuſe.

De Burlats.

Le lieu de Burlats eſt nommé *Villa de Burlato, & Burlatum*, par Bernard Guido, il eſt enfoncé entre pluſieurs montagnes qui abondent en plantes rares & vtiles qu'on vient vendre à Caſtres aux Apotiquaires.

Prés de là, y a vne montagne de difficile accez, dite à cauſe de cela, la montagne de Paradis, elle eſt arrouſée du ruiſſeau de Lignon, & eſt pleine de marbre, & de plantes rares, deſquelles ie donneray vn iour au public le catalogue, s'il plaist à Dieu.

Dorgne.

Dorgne eſt à deux lieües & demie de Caſtres, & n'a rien de notable qu'vne fontaine, qui outre qu'elle guerit la gale, & autres maladies du cuir, a le flux & reflux comme la mer, ſur quoy nous pouuons dire que les Philoſophes ont eſté autant gehenez à en raiſonner, qu'Ariſtote à chercher la raiſon du reflux, que l'Euripe a par ſept fois en vn iour, mais ſans entrer en deſeſpoir & s'y ietter dedans comme luy, l'art nous a fait voir cette merueille, en des fontaines artificielles de fer blanc, & les Ingenieurs de ce temps ont trouué ſans y penſer cette raiſon que les anciens n'auoient peu découurir. Car on diſpoſe vne fontaine de fer blanc ayant vn tuyau perpendiculaire au milieu, qui aboutit

aboutit ſur vn baſſin qui a vn petit trou au centre, & on poſe le baſſin ſur vne aiguiere, de ſorte que le baſſin ne peut tant verſer d'eau comme il en reçoit, & ainſi bouche le conduit de la fontaine, le baſſin apres ayant mis le temps neceſſaire à ſe vuider la fontaine reprend air, & verſe de nouueau iuſques qu'elle bouche derechef le baſſin, & s'arreſte comme la premiere fois, & cela continüe ainſi touſiours.

Prez de ce lieu de Dorgney a vne mine d'Orpiment.

De Lautrec.

Ce lieu eſt à deux lieuës de Caſtres, il eſt fort ancien, ainſi qu'on le peut iuger par vn ancien Temple de Ceres Eleuſine qui y eſtoit, dit encore par abuſion, Montlauſi, ce qui eſt au meſme lieu qu'eſtoit le fort Chaſteau des Vicõtes de Lautrec.

Il y a vne Egliſe Parrochiale de ſainct Remy fondée par Charlemagne, & vn Conuent de Cordeliers fondé l'an 1281. duquel le Chœur a eſté baſty par les maiſons de Bearn & Foix, Nauarre, & Comenge, comme leurs armes qui s'y voyent en boſſe le teſmoignent. Bertrand Vicomte de Lautrec leur fit auſſi vne pention de cent liures par an, on ny void aucun tombeau de conſiderable que le ſuiuant, qui y a eſté tranſporté du ſuſdit Sainct Remy. *Anno incarnationis Ieſu Domini* 1279. 3. *nonas Iulii obiit Poncius de prato Veteri, cuius anima. Requieſcat in pace. Amen. & ipſe fecit conſtruere hoc ſepulchrum anno quo ſupra.*

Il eſt à notter que Nic. Sanſon excellent Geogr. s'eſt pris garde que les peuples dits par Pline, & autres *Camboleƈtri Atlantici*, ſont vers Lautrec, *Cam-*

bolectri Cononienſes, vers la Caune, & *Camboléctri heleuteri*, vers Alby, ce qui n'apportera pas à mon aduis peu de iour à deſcouurir les antiq. de ce pays.

Il s'y trouue du Marbre & des Limaçons marins blancs, & noirs, petrifiez, en tres-grande quantité. On les tire à coups de marteaux d'vn Rocher qui eſt proche de la Ville, les gens de ce lieu les appellent de pardons, c'eſt vne choſe bien eſtrange qu'és lieux eſloignez de la mer comme celui-cy, la nature produiſe du coquillage, & on ne peut dire ſur ce ſuiet, ſinon que quelque conſtellation apte à la generation de ces coquilles, fait là, le meſme effet que ſur la mer, mais à faute d'eau ſalée, elle ne les produit pas en vie, ou il faut dire que ce lieu à iadis eſté mer, ou que le deluge vniuerſel laiſſa en cét endroit ces limaçons, qui s'y ſont depuis petrifiez par la ſucceſſion du temps.

De Caucalieres.

C'eſt vn Chaſteau prés de Caſtres, ou il y a de belles grottes naturelles, & de congelations, comme auſſi vne quantité incroyable de croye blanche excellente.

Lauteriue.

C'eſt vn Chaſteau ancien à vne lieuë de Caſtres qui fut pris par le Comte de Toloſe, l'an 1226. ſelon Guillaume de Podiolauro.

De S. Amans.

Ce lieu eſt à quatre lieuës de Caſtres, ſur le chemin de Montpelier, il s'y trouue du Talc, & vne montagne ſi haute, qu'on en deſcouure la Mer Mediterannée, & dans le lieu y a des fours ou on trouue vne infinité de ſerpens en plein Hyuer.

De la Bruguiere.

C'eſt vne petite ville diſtante de Caſtres d'vne lieuë, ou on trouue des Marcaſſites, & charbon de pierre le long de l'eau, à vne arquebuſade de la Ville. On dit auſſi qu'en cette Ville fut trouué vn ſerpent ayant vne pierre Criſtalline en forme de pyramide, ſur la teſte.

De Lombers.

C'eſt vn lieu ancien, d'où ſont ſortis de vaillans hommes. C'eſt là que mourut Laurens Ioubert, Profeſſeur en Medecine, & Chancelier en l'Vniuerſité de Montpelier l'an 1582.

Ie trouue auſſi que ce fut le refuge de ceux qu'on appelloit les bons hommes, qui furent condamnez par vn Concile tenu à Alby, l'an 1176.

De Guitalens.

Prés de S. Paul, dit, de Cap de ious, c'eſt à dire *de capite Iouis*, eſt vn lieu, dit, Guitalens, touchant lequel m'ayant eſté communiqué vn memoire ancien qui fait voir l'origine de ſon nom, ie n'ay pas voulu manquer à l'inſerer dans ce Chapitre.

Interea Carolus Rex (c'eſt à dire Charles le Chauue) *in ſyluam Vaurenſem & pagum albienſem illi adiacentem mittit mille quingentos equites & quinque millia peditum, qui caſas, manſos, villas, oppida multa & aliquas curtes funditus euerterunt & ſine delectu viros & foeminas trucidarunt, captiuos tanquam perduelles patibulo affixerunt, & dum magna ſtrage facta reditum parabant, Galdoinus Epiſcopus Albienſis iunctis copiis cum Alphonſo Vabreſio ſeniore Mandeburgico Caſtrenſi Montanorum, in Carlouienſes vagantes & incautos irrupſerunt & in tranſitu vadi Morini fluminis Acuti, ad internecionem deleuerunt, ita vt penè omnes,*

aut ferro, aut fluuio, aut suspendio perierint, & ex ind de Vadum Morinum, nouam accepit denominationem, & hodie in memoriam suspensionis nostrorum, vocatur Vadum Talionis. Ex manuscripto Odonis Ariberti anno 844.

Par ce memoire il appert comme Guitalens s'apelloit le Gué Morin auparauãt, & fut apres appellé, Gué de Talion, & apres par corruption Guitalens, parce qu'on rendit en cet endroit la pareille à cette armée qui auoit fait beaucoup de mal à ce pays.

De Roqueceſiere.

Ce lieu eſt dit du mot, *rupes Cæſaris*, & on a trouué depuis peu la harangue qui fut faite à Iules Cæſar, mais ie ne l'ay peu encore recouurer.

Il y a pluſieurs autres lieux aux enuirons de Caſtres, deſquels ie pourrois parler, mais pour eſuiter la prolixité, ie les paſſeray ſous ſilence, remettant à ma ſeconde impreſſion à en traiter plus au long, me contentant de dire pour le preſent qu'il y a de ſi excellens Artiſans, en pluſieurs des lieux ſuſdits, tant en fer, qu'en autres matieres, qu'on leur vient achepter de bien loin, toutes ſortes d'outils, à cauſe de leur bonté particuliere.

Et pour faire la fin, ie diray comme nous auons à nos enuirons des lieux de plaiſance dépendans de Caſtres, qui ſont tres-delicieux, les vns naturels, & les autres par artifice, entre leſquels ſont Gayx, place de Meſſire Louys de Cardaillac, Comte de Vieules, qui n'a pas de pareille pour les beautez naturelles, & le lieu de Crins qui eſt à Grauliet appartenant à Mr. le Comte d'Aubijous, pour les merueilles de l'Art, car on y void tout ce que l'ar-

tifice à peu ſuggerer de rare aux Ingenieurs touchant les inuentions hydrauliques, & les plus excellens iardiniers y ont laiſſé à la poſterité leurs chef-d'œuures, ie veux dire tous ces beaux parterres, labyrintes, planchers naturels, berceaux, & cabinets qui donnent tant de ſatisfaction à tous les ſens, qu'on ſeroit en peine de dire quel eſt celuy de tous cinq qui en reçoit plus de volupté.

Appendice, contenant pluſieurs choſes remarquables qui auoient eſté obmiſes dans les deux liures des antiquitez de la Ville de Caſtres.

CHAP. XXII.

Omiſsions du premier Liure.

C'Eſt la couſtume des Hiſtoriens, comme on peut voir dans Saincte Marthe & autres, de mettre à la fin de leur Liure, vn Chapitre d'obmiſſions, parce qu'on recouure touſiours quelques memoires qui concernent les matieres qu'on a faites imprimer. Or m'en eſtant arriué de meſmes, i'ay adiouſté ce Chapitre pour y placer les remarques, ſuiuantes.

A la page 5. ſur la fin, auant ces mots, Theodoric eſtant mort, lis, cecy. Ce Theod. Roy des Goths giſt à l'Egliſe de S. Vvaſt, auec ſa femme Doda, auec cette inſcription ſur leurs tombeaux.

Rex Theodoricus, ditans vt verus amicus
Nos ope multimoda, iacet hic cum coniunge Doda,
Regis larga manus & præſul Vindicianus,

Nobis Regale dant & ius Pontificale,
In decies nono cum quinquagies duodeno
Anno defunctum, sciet hunc qui quatuor addet,
Qua legis hæc hora, Dominum pro Regibus ora,
Muneribus quorum stat Vita Dei famulorum.

Page 6. l. 31. apres ces mots, & le defit entierement, a esté obmis de mettre, que Clotilde femme d'Almalric, gist à Paris, en l'Eglise de Saincte Geneuiefue, prés de ses pere & mere.

Page 20. lig. 28. *Godonis Villa* ainsi dite d'vn, hõme appellé Godo, qui ceda les droits Seigneuriaux qu'il y auoit au Chapitre de Castres.

Page 28. & 55. au lieu de Seueratus, lisez, Seueracus, car c'est vne erreur du Sr. Catel, qui s'est failly, parce que les anciens faisoient le C. comme vn T.

Page 28. au commencement, lisez, le vnzieſme Abbé est Petrus Isarni.

Page 39. à la derniere ligne, lisez, Philippe de Brueriis, selon vne vieille reddition de Comtes faite à la Comtesse de Castres, se qualifie, *miles* (c'est à dire Cheualier,) *Dominus de Riuello, & gubernator Castrensis pro supradicta Comitissa.*

Page 41. à la fin, lisez, cecy. Ce Iacques de Bourbon estoit en telle consideration, que le Roy d'Angleterre, Edouard, qui le tenoit prisonnier, l'an 1360. parle de luy dans le traité de Paix, fait à Bretigny, en ces termes. Et par ce que nous sçauõs bien de verité, que nostre cousin, Messire Iacques de Bourbon, à touſiours mis peine à ce que accord fut fait, entre nous & nostre frere de France, en quelque estat qu'il soit, rançonné, ou à rançonner, nous le deliurerons sans cousst, & sans frais, en la

Ville de Bologne, mais que le traicté ſoit tenu, ainſi que nous l'eſperons qu'il le ſera.

Page 46. au commencement, apres ces mots, Henry IV. doit eſtre mis cecy. Louys de Bourbon fils de Iean, & de Catherine de Vendoſme, giſt à l'Egliſe de Sainct George, en la Chappelle de noſtre Dame, auec cette inſcription.

Cy giſt haut & puiſſant Prince Monſeigneur Louys de Bourbon, Comte de Vendoſme, & ſouuerain Maiſtre de France, fils de tres-pieux & magnanime Prince, Monſeigneur Iean de Bourbon, Comte de Vendoſme, de la Marche, de Caſtres, & de Ponthieu, & de tres-excellente Dame, Madame Catherine de Vendoſme, Comteſſe des ſuſdits Comtez, lequel Monſeigneur Louys deceda le 21. de Decembre l'an de grace 1447.

Epitaphes de ſes deux femmes.

En ce meſme ſepulchre giſent tres-excellentes & vertueuſes Dames & Princeſſes, Blanche de Roucy, Comteſſe de Vendoſme, femme & eſpouſe premiere dudit Comte Louys de Bourbon, & Ieanne de Laual, qu'il eſpouſa en ſecondes nopces. Elle mourut en ſon Chaſteau de Lauardin, prés de Vendoſme, le 18. de Decembre 1468.

Le ſuſdit Louys de Bourbon eut auſſi de ſa ſeconde femme, vn fils nommé Iean, qui fut marié à Iſabeau de Beauueau, ils giſent tous deux au meſmeſme lieu, auec Epitaphes,

Page 47. l. 24. On void encore l'Epitaphe de la ſuſdite Ieanne, dans l'Egliſe de l'Annonciade de Naples, ſelon Boſſius, & Scipion Ammirato qui a fait vn Liure exprez de la vie de cette Reyne, par lequel on apprend qu'elle fut ſi inhumaine, qu'a-

pres auoir espouse solemnellement le susdit Iacques de Bourbon, non seulement elle le chassa de son Palais, mais aussi le tint en prison dãs son Chasteau de Louo, incitée à ce faire par Sforce Seigneur Neapolitain pour lequel elle auoit de tres-fortes inclinations, mais Iacques en estant enfin deliuré par l'interceſſion du Pape Martin, essaya de faire la guerre à sa femme, & vendit à cet effet la Ville de Tarente à Antoine Vrsin, & se deffit aussi de diuerses Seigneuries qu'il auoit au Comté de Castres, mais ce fut en vain, car il ne peut receuoir du secours des François qui estoient pour lors assez occupez contre les Anglois, or le Pape voyant les iuhumanitez de cette femme, fit don du Royaume de Naples à Louys d'Aniou, à cause dequoy elle appella Alphonse Roy d'Aragon, & l'adopta pour son fils, affin de l'obliger à s'opposer audit Louys, mais l'esprit inconstant de cette Reyne ioüant touſiours son personnage fit que s'estant lassée d'Alphonse, elle appella son frere à son secours contre ledit Alphonse, & s'estant fortifiée dans Capuana adopta son ennemy Louys d'Aniou, qui y regna, mais non pas paisiblement, estant touſiours fatigué par Alphonse. Enfin Ieanne luy suruesquit, & estant morte de tristesse pour la perte de son fils adoptif, elle fit heritier René d'Aniou Duc de Lorraine frere dudit Louys, nonobstant quoy Alphonse s'empara du Royaume, & en ioüit par consentement du Pape Eugene, voire mesme son fils bastard, Fernand, eut la dispense de luy succeder, cette hiſtoire s'est recueillie de Collenutius, Ammirato, & des Archifs de cette Ville.

omiſsions

Omiſsions du ſecond Liure.

Page 6. auant le titre des freres Clathrez, liſez cecy.

L'an 1030. Le Roy Robert enuoya deux Moynes pour reformer le Conuent de ſainct Benoiſt de Caſtres, nommez Ageſil & Reinal, & ce à la ſollicitation de Guillaume, qui ayant eſté Moyne dudit Conuent, fut apres Abbé de Dijon, & enfin de ſainct Germain.

Page 8. auant le titre des Cordeliers liſez cecy.

Touchant ce tranſport de Relique de ſainct Vincent dont il a eſté parlé dans ce Chap. ſe voyent les vers ſuiuans dans Aymon le Moine, que i'inſereray icy comme neceſſaires à la confirmation de cette Hiſtoire.

Bis quadringentis, decies, quiniſque volutis,
Quatuor inque ſuper ciclis, à præſule Chriſto,
Virgineo ſemperque ſacro de germine nato,
Audaldus fuerat tali de nomine notus
In Caſtro Monachus, communi lege probatus,
Atque ſacer ſancti geſtans Aronis honorem.
Hic Vno Comite aſſumpto, perpeſſus amara
Plura, ſed in dulces conuertens cuncta ſapores
Inſtitit audacter quandoque Valencia Ciuem
Quo ſe ſuſciperet, peregrino functus agone.

Et ailleurs.

Cæſar in auguſta Senioris fraude relicta
Omiſsis nec non alijs, ob dicere longum,
Ad Caſtrum bellam patris cellam Benedicti
Perueniat Chriſti Martyr, Leuitaque ſanctus
Cuius en Aduentu, fuerint quæ gaudia, nullus
Ora gerens centum poterit depromere verbis.

Page 17. Apres les Religieuſes de Ste. Claire de Caſtres, mets ce tiltre, &c.

De l'Egliſe de S. Hyllaire, au lieu de Fregeuille prés de Caſtres.

Ie n'auois rien à dire de cette Egliſe, mais m'ayant eſté communiqué le tombeau ſuiuant, qui s'y voyoit iadis, ie ne l'ay pas voulu obmettre.

Presbiter Albertus, tumulo concludier iſto
Elegit, ſpernens titulatos ſæculi honores,
Vt queat abſcondi, voluit ſine ſtemmate condi,
Nobilitate potens, talis faſtidit haberi,
Vt patefacta tamen ſit virtus tanta trahatque
Exemplo hoc patruo, mæſtus poſuit Monumentum
Manfredus, Clara Albertorum ſtirpe creatus.

Et plus bas.

Funere completo & tumulari carmine ſculpto,
Opprimitur Cæco morbo Manfredus, & vnà
Hic iacet, ô quicumque hac tranſis, ſiſte parumper,
Proque vtroque ora, dicendo mente piater.

Pater noſter.

Ioannes Albertus filius Manfredi, Dominus de Roquayrolis prope Senegatium, lugens hoc poſui anno 1426.

Page 20. lign. 21. Mr. Me. Pierre de Peliſſon, Conſeiller.

Page. 24. lig. 24. Guillaume de Piano, Cheualier, & Seneſchal d'Eleonor de Montfort, Comteſſe de Caſtres.

Page 24. ſur la fin, apres Iean de Beyne, Seigneur Deſcrouts, liſez, qui dãs les vieilles, actes ſe qualifie touſiours, *gubernator fortalitiorum Domini Comitis Caſtrenſis*, & auquel le Comte Bouchard de Vendoſme, fit don l'an 1368. dans ſon Chaſteau de Roquecourbe, de tous les droits Seigneuriaux, qu'il auoit au lieu de Viane, & ce pour les agreables ſer-

uices qu'il dit auoir receus, & receuoir tous les iours de luy, qui auoit ſouuent hazardé ſa vie, pour la conſeruation de la ſienne. Cet acte fut retenu par Vitalis Sabateri, Notaire & Clerc de la Treſorerie du Comté de Caſtres.

Et vn peu apres, liſez, Robert d'Eſcrouts Eſcuyer.

Page 25. lig. 28. Guillaume de Lotis eſtoit Iuge ordinaire, l'an 1311. & Bernard Saiſſe l'an 1312.

Page 26. lig. 24. l'an 1311, Raymond Gauaudan eſtoit Iuge d'Appeaux.

Page 41. lig. 16. les armes de Monſieur de Bonne, ſont les meſmes que celles de Mr. de Leſdiguieres qui eſt auſſi de Bone, à ſçauoir vn Lyon rampant, & trois roſes en chef.

Et les armes de noble Marquis de Gep, ſieur de Sauuian, ſont trois Croix d'argent, en champ de gueules.

FIN.

RECVEIL DES INSCRIPTIONS Romaines, & autres antiquitez du Languedoc, & de ſes enuirons, qui n'auoient point eſté encore imprimées.

PArce que pluſieurs Inſcriptions antiques, & autres remarques notables me ſont tombées entre les mains, qui n'ont point eſté données au public par Poldo, Graſſerus, Catel, ny autre antiquaire qui ait eſcrit du Languedoc, & parce que ie ſçay que pluſieurs en tirent de grandes vtilitez pour l'intelligence des Autheurs, comme le témoigne le Commentaire de Leuinus Torrentius ſur Suetone, les œuures de Lipſe, de Lacerda ſur Virgile, & autres qui s'en sõt tres vtilemẽt ſeruis. Iay creu que ie les deuois inſerer icy, veu que les pierres de la pluſpart eſtans perduës, leur memoire s'effaceroit entierement de celle des hommes.

De Niſmes.

La Ville de Niſmes eſt fort ancienne, car elle fut baſtie par Nemauſus fils d'Hercule à cauſe dequoy quelques vns l'ont nõmée Heraclea, puis les Romains y ayans enuoyé vne Colonie qui auoit eſté en Egypte, ilsy baſtirẽt beaucoup de ſuperbes edifices, comme la maiſon quarrée, tour Roumagne c'eſt à dire tour Romaine, & le Pont du Gard affin de faire venir à Niſmes vn torrent qui repreſentaſt le Tibre, voulans rendre Niſmes ſemblable à la Ville de Rome, auſſi y auoient ils fait vn Ca-

pitole, & vn champ de Mars. Et en memoire de leur Colonie ils mirent sur le Pont du Gard vne teste voilée pour representer la Deesse Isis, mais on ne void en tout ce magnifique Pont d'autre inscription que ces trois lettres A. E. A. & firent battre beaucoup de medailles, ou on lit ces mots. Col. Nem. cet à dire Colonia Nemausensis, sur la figure d'vn Crocodile attaché à vn Palmier pour representer le pais d'Egypte d'ou ils venoient.

On void aussi à Nismes l'Amphiteatre le plus entier de tous ceux qui restent, il y fut basti 88. ans apres la Passion de Iesus-Christ, à sçauoir du temps de l'Empereur Hadrian qui l'edifia en memoire de son fils Antonin le debonnaire, & de Plotine sa femme, en quoy se void l'erreur du peuple qui asseure que les pierres fenduës qu'on y void se fendirent de la sorte lors que Iesus-Christ patissoit sur la Croix, veu qu'il n'estoit pas encore basty, & les deux visages qu'on void au reuers de la medaille susdite peuuent le confirmer, veu qu'ils representent Antonin & Verus freres, auec cette inscription. Imp. D. F. cét à dire, *Imperatores diui fratres*, cõme ils sont qualifiez dans les loys Rom. ce qui montre euidemment la faute de ceux qui interpretent *Col. Nem. Colligauit nemo*, entre lesquels est Paradin, & expliquent le reuers en faueur d'Auguste. *Imp. D. F. Imperator diui filius.*

Voicy maintenant les inscriptions que i'ay peu ramasser touchant cette Ville, qui ne sont point imprimées ailleurs.

1. L. Letius Marulius liiiil. Vir. Aug. & Decur. Ornam. V. F.

2. T. Iul Nicostrati. Iulia Nice Fratri Pientissimo.

3. D. M. Sex. Iul. Sex. F. Vol. Nundini. F. & Iul. Optati. Fratris & Iuliæ Optatæ Sororis Alcimus & Marcion. & Euangelia. Lib.

4. D. M. C. Munni Euphemi Sex. Caratius Onesimus & Cambaria chryſante amico optim.

5. D. M. Satulli Hoſpitis Fauſtina Vxor.

6. D. M. Vediæ Muſæ.

7. C. Caſelli Vol. Pompeiani Præf. Fabr. liil. Vir. iur. dic. Præf. Vig. & arm. Antoniæ Titulæ Vxori.

8. D. M. Attiæ peculiaris. q. Iulius Attianus Matri optim.

9. liiiil. Virg. Aug. L. Valerio Vol. Philumeno. Cartario.

10. Hortenſiæ L. F. Honoratæ, Sulpicia. Q. F. Honorata. Matri piiſſimæ.

11. M. Allius Vitalis teſtamento rogatus.

12. Octauio Seruato.

13. D. M. Vlpiæ. M. Fil. Theodote c. Pantuleius Anatellon & M. Vlpius ſucceſſus heredes Fœminæ Kariſſimi exempli.

14. D. M. Luciliæ. L. Filiæ ſecundillæ P. Actetius Saturninus. Vxori Kariſſimæ quæ Secum Vixit annis. xx. H. M. H. N. S. Secundilla ſalue, Lucilia Luget.

15. D. M. T. Æmilio diodeti Senucia Maxima Marito optimo & Kariſſimo & pientiſſimo.

16. D. M. I. Valerius primi. T. Iun. Triptoſæ Viua Fec.

17. D. M. T. Terti Pauli Primigenia Aurelia Vxor T. Tertius Verecun. Lib.

18. D. M. D. Paſſoni Paterni Sex Paſſon. Paternus Patri Optimo & Seueria Seuerino Marito Kariſſimo.

19. L. Iulio. Q. F. Volt. nigro. liil. Vir. Ab. Aer. liiil. Vir. Aug. Cor. Nemauſens. L. D. D. D.
20. Paterno. Sextilii. Fil. & Armiliæ Phæbe Aturi. Paterni.
21. L. Elidonto Titullino Elidonia Hygia vxor.
22. D. M. Titiæ amabilis M. domitius. . . Aprilis Vxori optimæ.
23. Iul. D. F. Marſella Viua, ſibi poſuit.
24. Dis manibus. Ti. Comini Aſprenatis.
25. D. M. C. Iulii. veri vatini Callitychæ marito de ſe bene merita.
26. D. M. Puſoniæ Pedulæ P. Puſonius Pedo Alumnus.
27. D. M. Q. Cæcilio. Ruffino P. Fauſtæ Cragonis F. M. Q. Cæcilio Fauſtino F. Q. Cæcilius Nundinus Parentibus, vxori, filio, ſibi.
28. Q. Cæcilio Nundino. Sytyche, vxor reſtituit.
29. Sattiæ Mirtales Maximia Caluina matri.
30. Caluini Mirtaloris Maximia Caluina Patri.
31. D. M. liiil. Vir. Aug. C. Vetti Ermetis Iulia Euſcina vxor.
32. D. Pompeio Homuncioni Patri. Q.
33. liiil. vir. Aug. T. Kari ſotrichi Serana vxor.
34. D. M. LL. Aponiani Qui vixit Ann. X. M. 6. D. 11. Macria primula ſoror Pientiſſima fratri.
35. Sex. Adginnius ſolutus & Adgenia licinilla Parentibus.
36. D. M. Cn. Pompeii, Primitiui Firmia Helpis Marito optimo.
37. Diis manibus C. Seni Pyrami Ti. Occia Peregrina Sibi & viro. V. F.
38. C. Vafrio. L. F. Vol. Luſſori Q. Col.

39. D. M. Sex porcii Seueri Sex. Por. Bacchylus Amicus.

40. D. M. Aurelia Creſſentina Coniugi Vl. Prodito Cum quo Vixit annis XI. poſuit.

41. D. M. T. Meſſi Belini V. S. P.

42. D. M. Secundinæ Primi. F. S. Propertius Epapra vxori.

43. D. M. Blaiſiæ Sex lib. Hygiæ.

44. D. M. Arethuſæ Charis. Contubernal,

45. Sexto melio Honorato Filio.

46. D. M. Tertii Sammil. Vol. rari Q. Nem. & decur. & ſammiæ Atticiæ vxor & Hortentii Fil. T. F. I.

47. liiiil. Vir. Aug. Thitullus Sibi & Saturnæ vtatæ fil. Matri. V. F.

48. Valeriæ Q. F. Sextinæ Flam. Aug.

49. D. M. Tertii Pompei Materni Ciuis rei Iulia attici L. Marito Optimo Et ſibi viua poſuit.

50. D. M. Lucio Iulio Nicandro P. Recilia meneiane coniugi incomparabili poſuit.

51. Memoriæ Liciniæ Decumanæ Sex. Licinius Irrinæus vxori Et Licin. Titullus Matri.

52. Dis manib. Sex Domit. Sparſi F. Sex. N. Gamus. L.

53. Dis manibus. Valeriæ Valeri fil.

54. D. M. I. Sabini Quintiliani L. Attecius, Cornelianus Mærens.

55. Attiæ Euphemiæ Quæ V. an. VI. M. V. Attius Epaphroditus Libert. Dulciſſimi.

56. D. M. L. Iuli Nigrini L. Iulius peculiaris Libert. Optimo Et Pientiſſimo.

57. D. M. Erotis L. Iulii. Iuliani Terph. Hc Contubernalis.

58.

58. D. M. Valeriæ Octauiæ Valeria Vera Filiæ Pientissimæ.

59. Pediæ Helpios Pedia Filina Fil. matri Pientissimæ.

60. Iuliæ Honoratæ Rustica. T. F. Honorata mat.

61. D. M. Zoës Cæcilia Helpis filiæ Piissimæ Et substitutus Contubernali suæ.

62. D. M. Publiciæ Aphrodisæ Sex. Iunius Paulinus Vxori Karissimæ.

63. D. M. Vinuciæ Montani F. Seruatæ C. Quintil. Eutychus Vxori Optimæ.

64. D. M. Cuius Dedicationem & Clupei suixi dedit.

65. Fulgur Conditum Diuom.

66. Olo Nemauso Marius Paternus Propatri V. S. L. M.

67. Mnemosine melodes. L. Iulius Iustus Contub.

68. Riburiæ Suauis Sibi & suis T. F. I.

Au Vicomté d'Vsez.

69. *Sex Pompeius. I. cognomine pandus*
Quoius. & hoc. ab. auis. contigit. esse solum
Ædiculam. hanc. numphis. posuit. quia sapius Vsus.
Hoc. sum. fonte. senex. tam bene. quam. Iuuenis.

A Chasteau Renard.

70. Ab. Trib. mil. Cor.

En Arles.

71. D. M. Dulcissimo & Innocentiss. Filio. Tannonio. qui vixit. an. VI. M. VI. D. VI. Tannonius. Et Valeriana parentes filio Carissimo & omni tempore Vitæ suæ desiderantissimo,

72. D. M. Cæciliæ D. Erpuliæ Designatæ. Col. Dea. Aug. Vol. ann. xiiii. mens. ii. D. V. Maritus. Vxori piissimæ.

73. D. M. Ætoriæ glyceræ Ætorius Hermes coniugi.

74. D. M. T. Valeri Dionyſi Valeria Cariſ. vxor. & Valeri Marcellus Et Felicio patri piiſſ.

75. Memoriæ æternæ.

Tirant d'Arles à S. Remy.

76. D. M. Metiliæ Protidis Matri Birbilitan Lucinæ.

77. M. Seuerius M. I. Fabulator flam. Rom. & Aug. liiil. Vir. Pont. Col. Rei. Or. Apollinar. Sibi & Careiæ Carei. Fil. Pater Tiæ Optimæ vxori.

78. M. Frontoni Eupor. liiiil. Vir. Aug. Col. Iulia Aug. aquis ſextis Nauicularum. Mar. Aurel. Curat. eiuſd. corp. Patrono nautarum. Druenticorum & clarior. corp. Ernaginenſum Iulia Nice vxor Coniugi Cariſſimo.

A Narbonne, ſous le pied d'eſtal d'vne Statuë.

79. Gemo Patroni.

80. C. Marulius C. F. Pap. Rufus Vmber ex decuria licterum viatorum quæ eſt. Fecit ſibi & ſuis.

81. ..*Ti bi præteruo redeat feliciter amnis*
Semper & ex facili vna regatur ope
Et duræ mortis ſacratos lædere Manes
Ecce monent leges & leuis vmbra rogi.

82. Nec iuſſa teſtamentum neque voce rogata,
Sed pia pro meritis ſponte ſua poſuit.
P. Licinius. S. vlla H. M. H. N. S.

83. Q. Vbius. Q. F. maximus Capito L. F. P. R. II. vir. aram Volcano Maceria Q. aram. ſapiendam piſcinam. Q. IX. D. D. de pecunia publica facienda cur. Q. Vbius Q. F. Maximus probauit.

Fragment.

84. ... *nec duro iam doleas obitu*

Nec tibi nec nobis æternum viuere verum
Quod pueri occidimus fata quærenda putas
Dum sis in vita dolor est amittere vitam
Dum simul occidimus omnia despicias
Orbem sub lege si habeas dum viuis ad ortum
Quid valeat nulla est diuitis ambitio.

85. D. M. Et memoriæ æternæ Iuli Zosimi iuuenis innocentissimi qui vixit annis XXX. M. I. D. III. sine vlla animi læsione melius Zosimus pater infelicissimus amissione eius deceptus & sibi viuus po. & sub ascia dedicauit.

86. D. M. Milui & memoriæ æternæ Cornelio victori vet. leg. XXII. Cornelia Paulina coniugi carissimo qui vixit annis. XXXX. sine vlla animi læsione ponendum Curauit & sub ascia dedicauit.

87. D. M. P. Primius Electianus. P. Primi Cupit. Lib. qui vt haberet Viuus sibi posuit & sub Ascia dedic. domui æternæ.

88. D. M. Et quieti æternæ Cœrialiæ Aulinæ coniugi. Karissimæ M. Iulius Fortunatus & sibi Viuus. Ponendum Curauit & sub Ascia dedicauit.

89. D. M. Quieti æternæ. T. Cassi Lucinuli mercator. Cessor. & Cassia veratia filio dulcissimo Et sibi Viui Posterisque suis fecerunt Et sub Ascia. D. D.

A *sernhac.*

90. Philippus Architectus Maximus hic situs est.

91. Iulius Valeriani mil. XX. Britannic. Ben. Aug. Militauit ann. X. mens. VII. Dies XXV. Vixit ann. XXXI. mens. V. Dies XXV. S. Iulia. Ivl. Filio Sanctissima fatis & sibi Viua.

92. Sanctitati Iouis & Augusti. sacrum Licinius Cæsti. F.

A *Beziers.*

93. M. Iulio Philippo Cæſar Nobiliſſ. Iuuentutis, Sept. Principi Bæterr.

94. Beryllus eſſe lib. xx. nat. Græc. ann. xxv. nomas coniunx. Vir. B. Mer,

De S. Giles.

Sainct Giles ancien ſeiour des Roys des Goths eſt appellé *Ciuitas Ægidienſis*, ou *ſancti Ægidii*, & anciennement Heraclea ſelon Pline, l. 3. c. 3. parce qu'on dit qu'elle a eſté fondée par Hercules.

D'autres l'ont nommée Gothia, comme on le void dans Robertus de Monte, & Septimania, ſelon Nitardus l. 2.

D'autres ont voulu attribuer à Niſmes, le nom d'Eraclea, mais il eſt fort aiſé de leur monſtrer leur erreur, veu que les Autheurs mettent cette Heraclea prés du Roſne, or ſainct Giles en eſt plus prés que Niſmes, & par conſequent eſt le vray Eraclea, à quoy le grand Antiquaire Poldo s'accorde dans ſon Liure des Antiquitez du Languedoc.

Cette Ville fut fondée 590. ans auant Rome, c'eſt à dire l'an du monde 4440.

On y trouue encore, tant au dedans qu'au dehors des marques fort conſiderables de ſon antiquité, dans la Ville, il y a quelques maſures d'Amphitheatres, & beaucoup de tombeaux, auec Epitaphes Latines, & Gothiques. Il y auoit autresfois en ce lieu vn rare Temple des Payens à trois eſtages, duquel on a emporté les ouurages Moſaiques, & Colomnes de Iaſpe, & Porphire à Paris, pour l'ornement du Palais du Cardinal de Richelieu.

Prez de la Ville eſt la foreſt dont l'vne partie eſt nommée la Seuue Goudeſque c'eſt à dire *Sylua Go-*

Phice, & l'autre *Sylua Spirana* ou Deſpeiran. D'autres l'appellent toute enſemble, *Vallis flauiana.*

Cette ville eſt non ſeulement ſuperbe ponr ſon antiquité, mais auſſi pour les hommes illuſtres qui en ſont ſortis, cõme le Pape Clement IV. & autres.

Elle fut ruinée par Bamba Roy des Goths comme il ſe trouue dans vu manuſcrit ancien, & leur fureur eſt cauſe que beaucoup de choſes remarquables s'y ſont perduës, voicy encore quelques reſtes des Epitaphes qui eſtoient hors la Ville.

1. D. M. Cattiæ bæticæ M. ſuæ L. iul. Cattius Cominius coniugi incomparabili.

2. Piriciolo filio Vernacius piſanus.

Diis manibus.

3. Pompeiæ diocenæ Æmilius Seuerinus erat ſoroti ratiſſimæ.

4. Memoriæ æternæ miti.

5. Hic Sancius Piſanus Fracardi filius requieſcit.

De Monpelier.

Monpelier a eſté baſti des ruines de Subſtancion qui eſt l'ancien Monpelier, de Maguelone & de Lates ville antique que Pline appelle Laterra. La petiteſſe du Conſulat de Monpelier témoigne ſa noueauté, & au contraire celuy de Lates & autres lieux démolis à ſes enuirons eſtans fort grands, prouuent leur antiquité.

Montpelier eſtoit vne montagne pleine d'arbres qu'on appelle Melaiſes, & en vulgaire, Meué, comme à remarqué Dortoman en ſon Liure des Bains de Baleruc, & pluſieurs maiſons en eſtans baſties, cela cõfirme cette opinion. Cette montagne eſtoit fermée de murailles, & au verrouil, à cauſe dequoy quelques vns croyent que ſon nom vient de Mons,

& de Peſſulus, c'eſt à dire Mont verrouil, ce que le mot vulgaire Peila, c'eſt à dire fermer, confirme, d'où peut eſtre venu le nom de Montpeilier, c'eſt à dire fermé, ſe rapportant ainſi au nom Latin.

Les autres diſent qu'il vient de Montperier, à cauſe qu'il eſt pierreux, ou Montpuelier ou Puellarum à cauſe des belles filles qui y ſont en abondance, ou à cauſe que cette montagne fermée, fut baillée en dot à deux ſœurs, Daneau l'appelle Agathopolis & d'autres, Agatha & Monspeſſulanus.

Cette Ville eſt fort fameuſe, à cauſe de l'Vniuerſité de Medecine qui y eſt, & qui a eſté touſiours remplie de tres-habilles hommes depuis ſa fondation qui fut l'an 1196. par le Roy des Iſles de Maiorque & Minorque, & commença par les Arabes, mais ſelon Ranchin, elle eſt encore de beaucoup plus ancienne.

Cette Academie peut eſtre dite la Reyne des Academies, tant à cauſe de ſon antiquité, renommée, & luſtre, que pour les illuſtres perſonnes qu'elle à produites, on y void des eſcoliers de toute l'Europe, & elle a eſté honorée des Patentes des Papes & Roys de France, qui meſme le plus ſouuẽt n'ont voulu d'autres Medecins que de ceux qui ſortoient de cette fameuſe Vniuerſité, comme on peut voir par le Liure de Mr. de Ranchin & par les harangues de Mr. Courtaud, contre les Medecins de l'Vniuerſité de Paris, au fonds deſquelles ſe voyẽt des vers, que ie rapporteray icy, tant parce qu'ils parlent du luſtre de l'Vniuerſité, que parce qu'ils comprenent vne Etymologie nouuelle du nom de Montpelier.

Agatha floret ſtudio medendi,

Oppidum ponto gelido propinquum,
Cui nouum paruus titulum dedit mons,
Lanus & amnis.

Les hommes les plus illuſtres qui ont eſté en cette Academie, & dont nous auons des ouurages, outre Auicenne, & Auerroës, qu'on croit y auoir profeſſé la Medecine, ſont, Arnaud de Villeneuue, Gordon, Guy de Cauliac, Fumée, Io. de Tornamira, Valeſcus de Taranta, Falco, Schiron, Fontanonus, Rondelet, Rabelais, Ioubert, Hucher de Belleual, Dortoman, Saporta, Dulaurens, Ranchin & Mr. Riuiere qui en eſt à preſent Profeſſeur.

Quand aux inſcriptions & autres antiquitez de Montpelier, il y en a fort peu, & encore eſtime-je qu'elles y ont eſté tranſportées des Villes anciennes qui furent démolies à ſes enuirons.

On void à la paroy qui eſt hors la porte de Lates au bord du foſſé, cette inſcription.

M. MARIVS OM.

Ce qui peut faire croire que *Caius Marius* a eſté en ce pays du temps qu'il baſtiſſoit Aigueſmortes, qui à cauſe de cela eſt nommée *Foſſa Mariana*.

Au Theatre Anatomique, on void pluſieurs antiquitez, à ſçauoir, à l'entrée deux Lyons deuorans, l'vn vn homme, & l'autre vne femme, le tout de marbre blanc.

On y void auſſi vne Chaire de Preteur de pareille eſtoffe, & vne ſtatuë d'vn homme aueugle conduit par deux filles, qu'il eſt vray ſemblable eſtre Homere que ſes filles conduiſent, ſelon cette inſcription fruſte, Grecque qui paroiſt ſur ſon pied d'Eſtal,

OMH.

Toutes ces pieces remarquables y furent miſes par feu François de Ranchin, Chancelier au College de Medecine de Montpelier, qui eſtoit fort curieux des antiquitez.

On void en outre d'autres pieces antiques par la ville, à ſçauoir des Aigles Romaines de marbre blanc prez le grand Temple & le Palais, & vn homme conduiſant deux leuriers, à la ruë de l'argenterie il y a auſſi quelques inſcriptions antiques au Iardin de *Monſieur* Gariel Chanoine qui eſt homme ſçauant, & fort curieux de l'antiquité.

Il y a auſſi vn chemin dit de la mounede qui vient de *Via munita*, lequel mene vers Niſmes, & on void ſur ce chemin quelques antiquitez.

Prez de la porte dite le Pila ſainct Giles eſtoit anciennement vn Cimetiere des Iuifs, ou ſe voyoit cette inſcription Hebraïque ſous vn Harpocrate.

Leſcouchanethor.

On void auſſi dans *Montpelier* au logis du tapis verd vn ancien pilier de marbre ſur lequel y à quelques armoiries notables.

A vn Cimetiere hors la ville i'ay auſſi remarqué vn tombeau eſleué, tout couuert de fleurs de lis, que i'eſtime eſtre de quelqu'vn de la famille Royale de France.

Pour faire la cloſture de ces inſcriptions antiques, ie n mettray icy vne trouuée depuis peu, fort auant dans vne montagne, qu'on coupa, à 6. lieuës de Geneue, pour faire vn nouueau canal.

Cæſ. Imp. Traiano. Hadriano Aug. *P. M.* trib. pot. coſ. III. *P. P.* Auenticum. I. XXXXI.

De Carcaſſonne.

Quoy que Graſalius, & Beſſe ſur les memoires de

de Bernard l'Eſtellat Chanoine ayent traitté de cette Ville au long, ie ne laiſſeray pas pourtant d'en parler, parce que i'eſpere de raporter en peu de paroles ce qui s'en peut dire de notable, & meſme quelques particularitez qui ne ſe trouuent pas dans leurs Liures.

Cette Ville s'appelloit anciennement Atax, prenant ce nom du fleuue, Atax, cét à dire, Aude, qui ſelon *Mela*, l. 2. c. 5. paſſe au pied de la montagne Noro, qui eſt à 3. lieües de Carcaſſonne, du coſté d'Aquilon, & ſe rend prez de S. Amans, ce fleuue prend ſon nom de l'oiſeau Atax, qui a quatre pieds, & ſe trouuoit iadis le long d'iceluy, & le mont Noro, ſignifie en Hebrieu, poſé en lieu haut, ce nõ luy ayant eſté donné du temps de Samothes fils de Iaphet, qui vint en ce pais l'an 2093. auant Ieſus-Chriſt, comme a remarqué Louys Paſqual en la partie 1. de ſon Tableau des Gaules, & ayant habité quelque temps le long de ce fleuue, ſa Colonie, qui fut appellée, les Atacins, alla fonder le bourg Atax qui eſt Carcaſſonne, ou paſſe encore vne partie dudit fleuue d'Aude, dans le canal nouueau qui luy fut fait.

En apres, à ſçauoir 550. ans auant la fondation de Rome, ce bourg fut fermé de murailles de petite pierre quarrée, dont on void encore quelques reſtes.

Apres quoy (ſelon les archifs de Carcaſſonne) vne Colonie Troyene eſtant venüe en ces quartiers, elle s'habitua parmy les Atacins, & fit baſtir en faueur de ſon Roy, le Chaſteau qui y eſt encore à preſent, où elle fit l'Arcenal de ſes dards, dont il reſte encor grand nombre audit lieu, & pour

lors cette Ville fut dite, *Carcaſſo Anchiſæ*. Et fut dediée à Apollon.

D'autres donnent encore d'autres noms à Carcaſſonne, & d'autres Fondateurs, ce qui ſe peut tout accorder aiſement, ſi on conſidere qu'vne Ville hancienne eſtant ſouuent augmentée ou rebaſtie, chãge de nom, & prend celuy de ſon Reſtaurateur. Ainſi, il peut eſtre vray qu'il a pris nom d'vn Colonel nõmé Carcas qui fut enuoyé par Aſſuerus auec quatre autres pour peupler le Languedoc, ces quatre ayans donné leurs noms à Narbonne, Agde, Beſiers, & le vieux Montpelier, ce qui ſe trouue conforme à l'Eſcriture Saincte en l'Hiſtoire d'Eſter, & aux Archifs de ladite Ville.

D'autres le font venir d'vn Geant nommé Carcas, & d'autres d'vne Dame Sarraſine appellée de meſmes, qui eſt repreſentée en pierre ſur la porte dudit lieu, de laquelle Dame, il eſt parlé dans l'ancië Romã en vers, dit le Palais des Nobles Dames.

Et d'autres le font encore venir du mot Hebrieu, Carcan, c'eſt à dire, grace, ou preſent.

El le fut enfin appellée, Gazagothorum, à cauſe que les Goths y apporterent toutes leurs richeſſes, pour la cõſeruatiõ deſquelles, Alaric leur Roy, y fit baſtir les hautes murailles de la Cité, & 60. groſſes & fortes Tours, ẽtre leſquelles y en a vne plus groſſe que les autres, où il mit les precieux meubles Moſaiques, richeſſes, Liures, & actes Hebrieux, tant ſur le papier de coton que ſur la toile, qu'il auoit apportez de Rome, & que les Romains auoiẽt pris du Temple de Salomon, comme i'ay dit ailleurs, à cauſe dequoy cette Tour eſt dite encore, la Tour du Threſor, mais ce Threſor fut apres trãſ-

porté la pluſpart à Rauenne, & le reſte ietté dans vn puits qui reſte encore. On voit encore pourtãt parmy ſes Archifs, des actes, & Liures de raiſons Hebrieux, de ce Threſor eſt parlé dans Procope, Liure 3. de la guerre des Goths, & dans Ioſephe Liure 8.

Les choſes notables de cette Ville, ſont que Charlemagne y fit baſtir vne Egliſe Cathedrale & Philippe III, dit le Hardy, fils de S. Louys, fit fermer de murailles la Ville baſſe, l'an 1276

Prés de Carcaſſonne fut donnée vne fameuſe bataille, de Luyba, Roy des Viſigoths, contre Gontran, & Aribert fils de Clotaire, en laquelle ſelon Roderic, Archeueſque de Toloſe, les François perdirent, 60. mille hommes, & Luyba demeura paiſible Roy de Gothie.

Apres quoy Charlemagne ayant eu pour partage l'Aquitaine, & Gothie, chaſſa les Goths de Carcaſſonne, & fonda pluſieurs Egliſes de ce pays, & entre autres, celle de S. Nazaire, & y eſtablit vn Siege Epiſcopal, en faiſant Eueſque, Roger, puis aſſiegea Narbonne, & fonda l'Abbaye de la Graſſe & erigea diuers Comtez, & entre autres, Torſin ſon parent pour Comte de Toloſe, & fit Narbonne Duché, luy ſouſmettant le Comté de Caſtres, & de Carcaſſonne, ſelon Chaſſanée, Liur. 5. *conſid.* 46. *de gloria mundi.*

De ce lieu eſtoit natif *Terrentius Varro*, fameux Poëte, & Philoſophe, *Gothofredus* qui a fait vn Liure, *de Amoribus*, & pluſieurs autres grands perſonnages.

ROOLLE DES PRINCIPAVX CABINETS curieux, & autres choſes remarquable, qui ſe voyent ez principales Villes de l'Europe. Redigé par ordre Alphabetique.

Parce que la plus part de ceux qui voyagent paſſent en diuerſes Villes ſans voir les raretez qui y ſont, pour auoir ignoré qu'elles y fuſſent, i'ay dreſſé ce petit recueil en leur faueur.

Auignon.

LES Cabinets de Mr. Teſtacy, de Mr. de S. Remé, de Mr. Ribere ou Ribenc Medecin, de Mr. Henry le Beau, de Mr. Deſanobis, du ſieur Giles Barre Chirurgien Italien, & de Mr. Gonis Aduocat.

Angers. Le Secretaire de Mr. l'Eueſque d'Angers, celuy de Mr. Chaudet l'Apotiquaire, de Mr. Oſſan Aumoſnier de Mr. d'Angers (qui eſt conſiderable principalement pour les Medailles) & celuy de Mr. Menard Preſtre ſeculier, ou il y à beaucoup de tableaux, & Liures rares.

Agen. Mr. Girardin Chanoine de l'Egliſe Cathedrale, & celuy de l'Abbé de Flamarens & du Port ſaincte Marie.

Aix, Mr. Eſpagnety, Conſeiller, celuy de Mr. Perier, Abbé de Guiſtres, & Conſeiller, & celuy de Mr. Borilly duquel les principales raretez ſont énoncées dans le Mercure François, parce qu'il fut viſité par le Roy Louys XIII. en memoire de-

quoy il luy donna le Baudrier de son sacre.

Entre les rares choses qu'on void chez luy, il y a vn Cyclope, & vne pierre qui pese 50. liures qui tomba du Ciel, & brusla long-temps la terre, & les pierres de ses enuirons.

Arles. Mr. Agard Me. Apotiquaire.

Anduse. Mr. Iean, Me. Apotiquaire commence vn cabinet de curiositez.

Anuers. Les Sieurs Gaspar Geruatius, Iacobus Edelheer & François Gouban.

Alby. Mr. de Ludos Eueſque d'Alby à beaucoup de tableaux & Liures tres-rares.

Le sieur Estienne Trapas, Chanoine de S. Saluy, à ramassé 300. tableaux exquis, 3000. Volumes la plus part rares, beaucoup de Manuscrits, Tailles douces curieuses, coquillage, medailles, reliefs antiques, &c. Mr. Couplet, Peintre de Mr. l'Eueſque d'Alby.

Auch, en Gascogne. Mr. Bedou.

Arserac, en Bretagne. Mr. le Marquis d'Arserac.

Abbeuille. Mr. de Launay.

Amsterdam. Le magasin des Indes.

Autun. Mr. Thomas, Chantre & Chanoine en l'Egliſe de S. Lazare, curieux de medailles.

Basle. Mr. Iselem, & le cabinet de feu Fœlix Platerus, docte Medecin.

Barcelone. Don Alphonso Perez, Profeſſeur en Philoſophie.

Bourdeaux. Le cabinet de feu Mr. Trichet Aduocat, celuy de Mr. le Preſident Charron, pour les Liures, celuy de Mr. le Preſident Daffis, des Chartreux, & du sieur Maugrain Marchand.

Bruxelles. Otto Zulius Ieſuite.

Blois. Mr. Morlieres, Me. Orologeur. Le Iardin du Roy.

Beſiers. Mr. le Iuge Garnier. Mr. de Cabrairoles, ſieur de Villespaſſans, Iuge Criminel. Mr. Rouſſet Prieur, & Mr. Petit Ingenieur,

Beaumont de Lomagne, en Gaſcogne. Mr. Faleſe, Bourgeois.

Bergerac. Mr. Brun, Me. Apotiquaire

Bologne. Le cabinet de feu Vlyſſes Aldrouandus, Medecin.

Baſas. monſieur Coſage, Gentil-homme.

Chaunes. Mr. le Duc de Chaunes.

Caſtelnaudarry. Mr. Pierre Iean Fabry, Medecin Chimique.

Cahors. Mr. Dominici. Mr. Baudus, Aduocat, iadis Conſeiller au Preſidial. Mr. Marſelian Bourgeois.

Carcaſſonne. Mr. de Puechnautié. & Mr. Charmois, Secretaire de Mr. de Schõberg, qui à beaucoup de beaux tableaux originaux.

Caſtres. Mr. Me. Pierre de Fabry, Procureur General en la Chambre de l'Edict. Mr. Iean Alegre, Aduocat fort curieux de Liures, Carthes, Geographiques, miroirs, &c.

Les curieux verront auſſi dans Caſtres vn excellent tableau du Titian ſur le bois (appartenant à Mr. Me. Paul de Iuges, Conſeiller du Roy en la Chambre de Caſtres) qui repreſente vne femme nuë qui ſe peigne, & vn Eunuque qui luy preſente vn miroir. Et chez Mr. de la Gaſquerie vne eſpée fort large d'acier de Damas, grauée l'an 320. de Ieſus-Chriſt, c'eſt à dire depuis 1329. ans, ſuiuant cette inſcription, qui ſe lit ſur ſa lame en lettres anciennes dorées.

Nec vis Herculea me terruit vnquam, dum Constantini magni firmarem Imperium. Theogonias. 320.

Et au reuers. *Virique nomen peperi, & Alexandro magno, & maximo Cæsari.*

Sous cette inscription y a vn escusson couronné party d'vn Eschiquier, & d'vne demie Aigle.

Il y a aussi des inscriptions sur la poignée, mais elles sont modernes, y ayans esté mises lors que le sieur de la Gasquerie, à qui elle appartient, luy fit faire ladite poignée.

Chartres. Mr. le Grand Archidiacre.

Clermont de Lodeue. Mr. d'Aussatieres, Bourgeois.

Craco, capitale de Pologne. Nobilis Georgius Oslenis Ky.

Delfe, en Holande. Mr. de la Riuiere, Ministre.

Sainct Denis. Le Threfor de S. Denis.

Dreux en Perche. Mr. Caillé, Chanoine de l'Eglise de S. Estienne qui est dans le Chasteau.

Dijon. Mr. Figean, Maistre des Comtes, & Mr. Boyer, Conseiller au Parlement, qui est curieux de Liures rares.

Einc Kausen, en Holande. D. Paludanus, Chirurgien.

Florence, La Galerie du grand Duc.

Figeac. Mr. de Pradines, pour les Venins & Antidotes.

Geneue. Mr. le Baron de Seue. Mr. Petitot, Medecin. Mr. Fromen Horologeur. Mr. de Hersy Bourgeois. Mr. Riual, Orfeure. Legaré Orfeure. Mr. Rebour, Bourgeois. Estienne Pelet, Sculpteur, & la Piemante dit Pournas.

Grenoble. Monsieur Scarron Eueſque de Gre-

noble, & M. L'Aigneau.

Hueſca en Eſpagne. Dom Vincentio Iuan de l'Aſtanoſa Segnor de Figuaruelas.

Leyden. Le Theatre anatomique.

Limoges. Mr. Croiſié curieux de plãtes & fleurs rares, & Mr. Lafon Medecin.

Lisbone en Portugal. Le magaſin des Indes.

Lyon. Mr. de Lierges Lieutenant Criminel, Braguete Operateur Italien, Mr. Pontus Bourgeois, Mr. Gras Medecin, Mr. le Beau Mathematicien, Mr, l'Aduocat du Roy, & Mr. le Conſeruateur.

Londres Capitale d'Angleterre. Monſieur le Duc de Bouckingan, Iean Tredeſquin, à la maiſon des oiſeaux.

Lauaur. Monſieur l'Eueſque de Lauaur.

En Lithuanie. Le Duc Ratziuil.

Montpelier. Le Cabinet de feu Mr. François de Ranchin, Chancelier de l'Vniuerſité, & celuy de feu Laurens Catelan Apotiquaire, le premier pour les antiquitez, & le ſecond pour les choſes naturelles, le Cabinet de feu Mr. de Teillan Conſeiller, pour les medailles & Statües, celuy des Ieſuiſtes, celuy de Mr. Gardel Notaire, pour les medailles &c. & celuy de Mr. Maigret Bourgeois, pour les medail. poiſſons & coquillage, & le Iardin du Roy.

Marſeille. Mr. Cormier Aduocat, & Mr. Vias Bourgeois.

Montauban. Mr. Thomas pour les Liures, & Mr. Pierre de Iehan, pour les raretez & plantes.

Mantouë. Le Duc de Mantouë.

Mont Marſan en Gaſcogne. Mr. Dulamont Maiſtre Chirurgien.

Mende.

Mende. Mr. de la Grange Gentil-homme.

Moissac. Mr. Iean Chambert Chanoine de S. Pierre.

Naples. Mr. Ferrante Imperato Medecin.

Narbone. Mr. Graindorge Medecin qui a acheté celuy de feu Mr. Leonard Aduocat, Mr. le Barõ de Fabresat qui à acheté celuy de Mr. Garrigues. Madame de Sorgues, le tableau du Lazare qui est dans vne Eglise.

Nantes. Mr. Guillemin Maistre Apotiquaire.

Nuremberg. Hansin off. Patritius.

Nismes. Le Cabinet de feu Mr. Paladan. Mr. Caluiere, Mr. Tournier, Mr. Cassagne, Conseiller au Presidial, qui a celuy de feu Charles Cassagne Medecin, Mr. Guiranauss Conseiller, il y a auss vn Amphitheatre à Nismes, & autres antiquitez.

Nancy. Mr. Rignol Bourgeois, curieux des miroirs & perspectiues,

Ochsford. Le Cabinet public.

Orleans. Mr. Tardif Chanoine de sainct Croix.

Pau en Bearn. Mr. de Lussan Medecin.

Paris. Le Cabinet du Roy, celuy de Mr. le Duc d'Orleans, la salle des antiques, celuy de Mr. Gau pour les antiquitez, celuy de Mr. de la Brillere & du sieur Gabarry pour la peinture, celuy de feu Mr. du Moustier, de Mr. Petau Conseiller, de feu Mr. Pré de Segle, de Mr. Robin Chirurgien, & de Mr. Conard pour les coquilles & fleurs, des trois Messieurs de Morin, de Mr. du Val Medecin, de Mr. Bachelier pour les plantes, de Mr. Nicolai pour les papillons, de l'Abbé de sainct Ambroise, de Mr. Nodin Chirurgien, de Mr. Pescher, de Mr. Nodin Apotiquaire, de Loiselier Magnin, de Tribou, du

petit Patissier vis à vis de S. Germain, de l'Abbé Lumagne pour la peinture, de Mr. Henry Brodeur & valet de chambre du Roy, de Mr. Mousseau Président au grenier à sel, de Mr. de Liancourt pour la peinture, de Maistre Estienne Sculpteur Genevois logé au fauxbourg sainct Germain, de Mr. de Villiers Marchād de la rue S. Denis, de Mr. de Bretōuilliers & de Mr. Feydeau Chanoine de N. Dame.

Pesenas. Mr. Bourrier Medecin.

S. Priuas pres de Nismes. Le Cabinet & machines, de feu Mr. de S. Priuas.

Poitiers. Mr. Constant Maistre Apotiquaire curieux des plantes, & serpens, Mr. Raffou Medecin.

Plermel en Bretagne. Le Lieutenant du Roy.

Pise. Le Magasin de la Ville ou il y a vn tronc de Xilaloë pesant cent liures.

A *Pamiers.* Mr. de Clauerie Aduocat, curieux des fleurs rares.

Rome. Le Vatican, le Cabinet de Marquise Iustiniano, de Franc. Angelanus, & du Prince à Ludouisio.

Rhodez. Mr. l'Eueſque de Rhodez, & Mr. Veiriere Lieutenant criminel curieux de Liures.

La Rochelle. Mr. Flanc Ministre, Mr. Hamelot Medecin, & Madame Moriceau curieuse de coquillage.

Rouillac. Mr, le Marquis de Rouillac, curieux de papillons, &c.

Saumur. Mr. Liger, Maistre Apotiquaire. Mr. le Clerc, & Mr. d'Huisseau Ministre.

Sarragusse. L'illustre Sieur Dom Francisco Ximenes de Vrreca, Chatelain du Roy d'Espagne, & Cronologique d'Aragon.

Seles, en Berry. Mr. de Bethune.

Soreſe, prés de Caſtres. Mr. Bonery, Camerier de Soreſe.

Sauinhac, en Roüergue. Madame de Sauinhac.

S. Brieu, en Bretagne. Mr. de Beauchamp.

Sgneguien, en Pologne. Mr. l'Arch. Deſgneguien.

Tours. Mr. Aubin. Mr. Girard, Eſcuyer. Mr. de Viliers, Conſeiller au preſidial, curieux de plãtes, & de fleurs, & Mr. Buyſard Bourgeois.

Troyes, en Champagne. Mr. Bonhomme Chanoine.

Toloſe. Mr. Me. N. de Puimiſſon, Conſeiller. curieux de medailles, & tableaux. Le cabinet de François Filhol, Hebdomadier de l'Egliſe Sainct Eſtienne. Mr. Clemens, Chanoine de S. Eſtienne. curieux des fleurs. Mr. Catel Official. *Mr.* Paucy, Conſeiller. Mr. de S. Ipoly, pour les eſmaux anciens. Mr. Roc. Le cabinet de feu Domairon, Cordelier. La Bibliotheque enchaiſnée des Cordeliers. Mr. de la Bourgade, Chanoine. Mr. Dirat, Sacriſtain de S. Eſtienne. Mr. Charles Pradié. Mr. Boutonnier. Mr. de Freſals, Conſeiller Clerc. Mr. du May. *Mr.* de la Combe, Audiencier à la grand Chambre, & Mr. Nicolas Choiſy, marchand.

Targos, en Catalogne. L'Hermite de Targos.

Veniſe. Il Venermino. Le Threſor de S. Marc.

Verone. Mr. Pena, Me. Apotiquaire. Calceolarius auſſi Apotiquaire.

Valence en Eſpagne. Mr. Ribaldo peintre.

Vane en Bretagne. Le Baron du vieux Chaſtel.

Villefranche de Roüergue. Mr. Durand, curieux de medailles.

Xaintes. Mr. Samuël Veiret, Me. Apotiquaire, & Mr. Ruuion.

Catalogue des choſes rares qui ſont dans le Cabinet de Maiſtre Pierre Borel *Medecin de Caſtres au haut Languedoc.*

Edition 2. augmentée de beaucoup.

Inſcription qui eſt ſur la porte du ſuſdit Cabinet s'adreſſant aux curieux.

Siſte gradum (curioſe) hic enim orbem in domo, imo in Muſæo, id eſt microcoſmum ſeu rerum omnium rariorum Compendium cernes, in eo ſtans regiones omnes momento luſtrare poteris, cæmeterium forſan vocabis, cum multa cadauera contineat, ſed dic potius campos Eliſæos, vbi mortua felici tranquillitate fruentia reuiuiſcunt vel licita necromantia reſurgunt, vel dic Herculis trophæa hic iacere, cum ſerpentum exuuias, oſſaque gigantum videas. hic tibi Dei & naturæ opera lubenter demonſtrantur, hic multa quæ ars affabre finxit tam liberalis & mechanica quam chimica, hic res ſuas exoticas America, & ſua monſtra tibi pandit Africa, aſt hic ferocitatem depoſuerunt, videbis enim ſine noxa baſiliſcos ſerpentes, dracones, remoras, lamias, & gigantes, hic mare tibi piſces ſuos rariores, aer aues, ignis opera, terra mineralia offerunt, hic fructus peregrinos multos cernes quos inconſtantia maris furto laudabili é partibus ignotis vrbis, conſtantes reddidit, & ex ignotis notos, hic viſcera terræ & aquæ panduntur, vniones & adamantes in matricibus ſuis tibi offeruntur, hic tandem rara multa antiquitatis monumenta

quæ nec Iouis ira, nec ignes,
Nec potuit ferrum neque edax abolere vetuſtas.

Hæc omnia paruo in loco continentur, & ſine chao piſces aerem habitant & inimici iunguntur, hæc omnia, vt

& quæ sequenti continentur catalogo, videbit curiosus qui huc accedere dignabitur.

Grandiaque effossis, mirabitur ossa sepulchris.

Prouerbes chap. 24. vers. 4.

Par science les Cabinets seront remplis de toute cheuance pretieuse & delectable.

Raretez de l'Homme.

LOmoplate ou os de l'espaule d'vn Geant pesant trente cinq liures, & ayant quatre pams de haut & sept de large. Vn monstre à 2. testes.

Deux dents de geant grosses comme la moitié du poing. Des pieces de Mumie ou corps embaumez des Egiptiens. La pierre de grauelle. La peau, Crespine, ou coeffe qui enuelope les enfans dans le ventre.

Des bestes à quatre pieds.

Vn Crocodille long de neuf pieds Vn grand Lezard des Indes, long de quatre pieds. Vne belle Tortuë de Catalogne. Vn chat à deux testes. Vne grande corne noire, ridée, & vn peu courbée, longue de quatre pams, que les vns disent estre du Pacos, animal qui porte le besoard, les autres de gasselle, & les autres de licorne Ethiopique. Le Crane d'vne beste incogneuë, ayant les futures esleuées en forme de creste. Deux autres sortes de Tortuës. Vne hermine. Vne corne d'agneau d'Ethiopie. Vne corne de Chamois. Vne piece de vraye corne de Licorne. Dents de Licornes minerales. L'os du cœur du Cerf. Des pierres de Besoard. Du Castoreum. Du pied d'Elent. De grandes dents de Sanglier. Des espines de Porc espi, entre lesquelles y en a de fort longues & vne de triangulaire. De corne de Rhinocerot.

Vn Phœnicoptere, ou Flamand, oyſeau rare, haut de neuf pams, & qui à le plumage de couleur de feu. Le bois ou s'engendrent les Oyes d'Eſcoſſe, qui naiſſent de la pourriture des nauires, l'aiſle & le bec d'vn de ces oyſeaux. Le bec de l'oyſeau poche ou cueiller. Le bec de la Cigogne, & de loyſeau de Paradis, de la Gruë, & du Phœnicoptere qui eſt fort gros, & fait en crochet. Les griffes d'vn Duc Royal, & d'vn Aigle. Vn crane de poule monſtrueux. Vn œuf d'Auſtruche. Vne peau de Vautour. De plumes de pluſieurs oyſeaux rares des Indes, comme poules de Guinée, & autres. Vne piece du nid des Halcions. Trois fort grandes ongles d'oyſeaux rares.

Des Poiſſons, & Zoophites de mer.

L'eſpée de mer, ou bec du poiſſon Empereur, dit, Xiphias, ayant quatre pams de long. La ſcie de mer longue de trois pams. Le Zigæna, Libella, Baliſta, Marteau de mer, ou poiſſon Iuif. La queuë du Renard de mer, ou Ramard, longue de 7. pams. Vn veau Marin. La teſte d'vn Dauphin. La coquille, & teſte d'vne Tortüe de l'Iſle ſaincte Helene, ayant quatre pams de long, & 3. de large.

Vn porc de mer, dit Capriſcus. Autre porc de mer, dit, Centrina, ou Humanthin. La Torpille poiſſon rare qui engourdit la main du peſcheur. La Remore qui arreſte les nauires. Le Lieure de mer. Le Chat de mer.

Le Rat de mer. Le Coq de mer ou Charpentier, poiſſon duquel les os repreſentent tous les inſtrumens d'vn Charpentier. Vne piece de la peau de la Balene. La peau du Chien marin. Vne coſte

de Balene. Vne plume ou membre viril de mer. Vn Concombre de mer. Vn Homar ou grande Escreuice marine, ayant chaque pate plus grosse que les deux poings. Vne Langouste de mer. Vn Malermat ou poisson du vent dit ainsi, parce qu'il se tourne tousiours du costé qu'il fait vent, mesmes estant mort. Vne petite Cigale de mer. Autre Cigale de mer dite, Nympha ou tettix. Vn Scorpion de mer. Vn cœur de mer dit Brissus ouspatagus. Vn os de l'espine d'vn Dauphin. Vn Diable de mer ou Galanga. vne ongle de Chauuesouris de mer. Trois sortes d'esponges naissantes ou en fleur. Plusieurs Estoiles de mer petites & differentes. vne fort grande Estoile de mer. Autre dite Soleil de mer. Diuers Herissons de mer grands & petits, auec espines & sans espines. Trois espines longues comme le doigt d'vn poisson rond fort rare apporté de la terre saincte. vne Grenade de mer. Des Hermites de mer de diuerses sortes. vne dent de Lamie blanche comme Iuoire, & toute dentelée à l'entour. des stincs ou Crocodilles terrestres. Deux dents d'vn grand Cheual marin grosses comme le bras & longues presque d'vn pam. Vne bague de mesme matiere. Diuers Cancres grans & petits. De grãdes dents de poissons de riuiere. Deux trompettes ou aiguilles de mer differentes. Du sperme de Balene. Diuers Hippocampes ou petits cheuaux marins entiers. Des Couteaux de mer. vne machoire de poisson, à plusieurs rangs de dents mousses. Vn poisson appellé vne Damoiselle de mer. Petits poissons, dits, Croix de mer, qui semblent de pierrettes rondes grises, ayans comme vne estoile par dessus, & vn pertuis par dessous.

Deux meres Perles, ou Nacres de la mer Mediterranée, dont l'vne contient plusieurs perles qu'on void en leur matrice. La mere perles de la Mer Oceane.

Deux coquilles dites Conchæ cælatæ, qui ont par tout l'esclat des perles Orientales. Autres brutes, c'est à dire sans polir. vn gros Limaçon perlé, & representant toutes couleurs. vn gros limaçon tacheté de noir comme jayet, & le reste estãt de couleur de vraye perle. vn autre assez gros tout tacheté de verd & de couleur de perle, & vn autre de mesme grosseur qui est de couleur de perle, & a deux rangs de taches vertes qui semblent des Esmeraudes, & vn cercle de couleur de lait en ligne spirale. Autre gros perlé ayant vne ceinture noire aussi en ligne spirale. Deux autres petits, dont les taches noires sont si bien rangées qu'vn Geometre n'y sçauroit obseruer de plus belles proportions. vne belle coquille assez plate & longuette retirant au genre des chamas qui est encor plus esclatante & rare que toutes les precedentes, n'y ayant point de pierre pretieuse qui soit si belle, ny de couleur qu'elle ne represente. Concha vmbilicata, grande coquille qui finit en forme de nombril. Conchilium grande coquille rare. Concha cylindroides, coquille faite en forme de cylindre, & qui naturellement est tres bien tabisée. Concha imbricata, grosse coquille qui semble vn toit, estãt comme couuerte de tuiles rengez l'vn sur l'autre. Diuers buccinums grands & petits ou coquilles des Tritons de plusieurs especes. Porcelaines ou Conchæ venereæ de diuerses sortes grandes & petites

petites marquetées, & entr'autres vne tachetée comme de picote, vne autre grise, & vne finissant en limaçon, autres fort agreablement tachetées, & autres de fort blanches, approchant cette coquille à l'oreille on entend le bruit de la mer. vne fort grande & belle Porcelaine seruant de gondole, & vne autre mediocre tres-rare, & couuerte naturellement de Characteres Hebrieux, Syriaques, Grecs, Latins, & de toutes autres langues. Pinna bissifera, grande coquille nacrée, & rouge dedans comme sang, longue de trois pams, & large d'vn. Vn peu de la soye de met, qu'elle porte. Petits pinnas de mesme forme. vn gros Limaçon long blanc ayant de lignes rouges & noires. Deux oreilles de mer, coquilles qui ont la couleur des perles, & ressemblent aux oreilles humaines, & mesmes sont pertuisées naturellement. vne coquille dite remore, ou vray nautile ayant la figure d'vne Galere. vne coquille petite blanche enuironnée de bossetes. Autres dites Tigres de mer, tachetées de points noirs & roux bien rangez. Autres dites rats de mer. coquilles dites couteaux de mer. Diuerses coquilles rares sans nom, coquilles dites Entali & dentali, qui sont la logete de certains vers, les vnes semblent de petites cornes, & les autres de trompettes. Chamæ sorte de coquilles. Pectoncles grands & petits, & plusieurs autres petites coquilles tres-rares. Autres petites de toutes couleurs & marbreure, & mesmes de transparentes. Turbines ou sabots de mer diuers. Murex marmoreus ou pourpre, c'est vne grosse coquille pesant neuf liures qui ressemble dedans à du marbre blanc. Deux Murices triangulaires, ou autre espece de pourpre

rougeastre dedans, & couuert de grosses & longues pointes. Plusieurs petits pourpres aussi couuerts de pointes tres aiguës. Toutes coquilles communes de mer & de riuiere, comme moules, huistres, &c. Coquilles tres petites de plusieurs façons, dites à Agde du Babotum. Coquilles dans les cauitez d'vn roc qui n'en peuuēt plus sortir, s'y estans augmentées en grandeur. Autres enchassées dans la pierre. Autres petrifiées. Coquilles, dites, pantheres à cause de leurs taches rousses. Lepades ou œils de bouc, qui sont des coquilles faites comme vne terrine. Deux coquilles ayans vn bec crochu, & fort polies dedans. Des coquilles armées despines ou deffenses. Limaçons de mer de toutes sortes, & de blancs comme neige, de fort longs, & de tachetez en tres bel ordre. Coutoyes de Bourdeaux. Coquilles striées, rugosæ, & d'autres esclabourées naturellement, & ouuragées de diuerses sortes. Rochers de coquilles naturels Limaçons ayans vn trou profond en vis comme vn nombril. Limaçon, dit Pentedactilos. Turbines auriti. Concha longa. Concha echinata. Tellines ridées, vne oublie de mer, vne coqüille dont les taches font la figure d'vne fleur de Lys, & vne boiste de petit coquillage rangé en forme de fleurs & autres figures.

Autres choses marines.

Plusieurs sortes de fèves de mer, ce sont les portes de certains limaçons, & mesme i'en ay dans leur matrice. Pila marina ou paume de mer. Bourses ou matrices de mer, rousses & noires. Rose ou œillet de mer. Vnguis odoratus, coquille de la mer rouge. Corallines diuerses. Tous Coraux. Soye

de mer. Ambres diuers. Bechuts. Mouſſes marines. Raiſins de mer. Oſſements de Sepia.

Inſectes & ſerpens.

Vn ſerpent des Indes marin, Vn Dragon ou ſerpent volant eſcailleux, long de quatre pieds. Vne piece de la peau d'vn ſerpent qui eſtoit long de quatre canes & gros comme vn homme. Vn Baſilic. Deux ongles & la dent d'vn Dragon, du ſang du Dragon. Pluſieurs raretez touchant les inſectes, Papillons rares, limaçons terreſtres, & autres choſes. Stercus lacerti qui ſert de fard. Deux Salemandres. La deſpoüille des ſerpens. & du crapaut. Pluſieurs Cerf-volans, l'inſecte licorne.

Des plantes, & premierement des bois & racines.

Vne petite cane ou ionc d'Inde. De la cane qui porte le Sucre. Vn Guy de cheſne tout entier auquel on void le bois du cheſne qui s'y tient. Du Iouca racine dont les Indiens font le pain. De l'ebene en tronc. La roſe de Hierico. Le vray Caſſia lignea ou cinamome des anciens. Le vray bois d'Aloës. La terra merita. Deux racines, ſe perçans & trauerſans naturellement. De toutes ſortes d'autres bois & racines qui ſont au rang des drogues, comme guayac, ſarſa pareille, coſtus, imperatoire, angelique contraierua, zedoaria, gingembre, &c. Du bois de la Chine tout damaſquiné naturellement. Des ſandaux. Du bois Nephritique, qui mis dans l'eau, la rend de toutes couleurs. Vne racine marine noire ſemblant vne groſſe chenille qui a pluſieurs pieds.

Des fueilles.

Trois mille plantes en herbier ſec, & rengées par ordre alphabetique, & en outre. Le Fungus ſel-

latus plant animal, fait en forme d'eſtoile, & reluiſant la nuict, duquel i'en ay pluſieurs. Le matagot herbe des ſorciers. Le cedre du liban. Toutes les lunaires. La fueille & fleur de cane d'Inde & palmier. L'Herbe diuine ou thea, qui infuſée dans du vin, & donnée à boire, fait qu'on ſe paſſe long-temps de dormir ſans incommodité.

Des fleurs.

La fleur de jacea pinea qui ſemble vne pigne. La fleur de la paſſion. La fleur de Muſcade. Les fleurs Eternelles, ou ſtechas citrin.

Des gommes & liqueurs.

Toutes gommes des boutiques, & entr'autres celles de Gaiac, gomme laquebdellium, mirrhe, ſtorax, benioin, euphorbe, &c. Le vray baume.

Des ſemences ou graines.

Toutes ſemences des boutiques, & en outre. La graine de fougere. Bamia moſcata, qui eſt faite comme la ſemence de mandragore, & qui ſent fort bien l'ambre ſi on la maſche. La graine de l'herbe porte ſoye. Le vray perſil de Macedoine. La graine qui déferre les cheuaux, qui luy paſſent deſſus. La graine de ſtorax. Le bled des Indes. La graine de cane d'Inde. Le grand Milium ſolis, nõmé lachryma Iobi. Les lupins en leurs gouſſes.

La graine de jacea pinea, aromatica & autres rares.

Des Fruits rares.

Vn fruit des Indes tout noir, fort dur & eſpais ayant l'ouuerture & la forme d'un ſabot, de la groſſeur de la teſte. Vn autre fruit des indes de meſme groſſeur mais moins eſpais, ayant vne grãde ouuerture comme vn bonet, & enuironné de

lignes, & lettres ou figures rouſſaſtres qui ſemblēt des Characteres Chinois. Le Cabaſſena ou Melon des Indes. Vne grande Féve des Indes auec la gouſſe & des grains ſeparez d'icelle. Les pois des Indes de meſme groſſeur, auſſi auec la gouſſe. trois nois des Indes ou cocos qui ſert â tous vſages : elles ſont fort groſſes, l'vne comme la teſte, & eſt auec ſon eſcorce : l'autre eſt tirée de l'eſcorce, & la troiſieſme eſt miſe au tour & ſert de bouteille. Des chatagnes de mer de diuerſes eſpeces. La chatagne de Canada. Le fruit qui porte le cotō. Beaucoup de ſaligots ou tribules de mer, qui ſont noirs & couuerts de pointes. Le faufel ou noiſettes des Indes. Vn fruit de Turquie appellé Caphet ou Fagara. De piſum cordatnm ou pois des Indes tous noirs, ayans chacun ſur ſoy vn cœur blanç. La noix muſcate enuironnée de ſon macis. Les noix muſcates maſles ou longues. Autre fruict reſſemblant fort à vne noix muſcate. Le cocos de maldiue. Le Carpobalſamum ou fruit du baume. Pluſieurs fruits incognus de diuerſes eſpeces. Le fruit du Palma pinus, ou pigne des Indes. Deux acaious qui ſont de fruits qui ſemblent de rognōs. Des pignons des Indes. De fort gros gerofle. De faſeols des Indes. de figues d'Inde. La pomme de Mandragore. La ſemence de Guanabanus. Vne grande quantité de petits fruits diuers & eſtrangers, enfilés enſemble. Vn fruit rare long de couleur de bois. Autre fruit rare de couleur de chaſtagne, plat, longuet & ouale. Autre qui retire auſſi à la chaſtagne. Autre ayant deſſus comme vn cachet en forme de croiſſant. Autre en forme de figue, mais ayant vne eſcorce fort fibreuſe &

eſpaiſſe, & dedans vn noyeau comme vn pignon d'Inde. Autre fruit eſtranger veſtu d'vn heriſſon tres-dur, & ayant vn noyau dur comme vn caillou, & blanc dedans comme neige.

Autres fruits & ſemences.

Les pois de la chine de toute groſſeur. Le poiure long, blanc, noir, & de guinée en ſa gouſſe. Courge couuerte de verrues. Millets rares, blanc, noir & autres. Vuæ amomi. Iuiubes. Gouſſes de l'arbre de Iudas. Les carrouges. Les oranges des Indes. Les palmites. La coloquinte. Tous les cardamomes. Baccæ orientales. La caſſe entiere. Les piſtaches, noix vomiques, noix metelles, behen, ſebeſtes, anacardes, cubebes, tamarindes, &c.

Des mineraux & premierement des pierres.

Vn beau chandelier de Criſtal peſant ſix liures. Deux chaines d'Agates, jaſpes, & caſſidoines. Le rocher des vrais Diamants, ou il y en a d'attachés. Le rocher des diamans d'alançon, & autres faux. De groſſes Turquoiſes de vieille & nouuelle roche en forme de dents. Diuers criſtaux polis, ſans polir, & autres attachez a leurs matrices, taillés a facetes naturellement. Du Iaſpe de toutes couleurs. De Marbre de toutes couleurs en boules. Marbre brut. Du Porphire. Des Saphirs. Des Eſmeraudes. Des Hiacinthes. Des Grenats. Des Caſſidoines. Des Agates. La pierre ſerpentine. Des Oniches. Des Sardoines. Vne pierre où on void deux yeux ſemblables naturellement auec leurs prunelles. Autre ou on void vn paiſage remply d'Arbres. Autre où on void vn beau roſier. Autre où on void vn cœur jaune. Autre où on

void comme vn ſerpent entortillé. Trois Crapaudines, dont l'vne eſt dans le roc qui eſt ſa matrice, bien qu'on croye qu'elles vienent de la teſte d'vn crapaut. De Topaſſes. Beaucoup de Lapis lazulis. Beaucoup de Cornalines. Pierres de picote. Pierres d'eſponges. Pierres de graueles. Des aymants comuns. L'aimant blanc, qui eſt fort rare. Deux pierres à eſtoiles, où aſtroites, qui ſe remuent dans le vinaigre ſans qu'on les touche. Des pierres d'Arondelles. De pierres iudaiques en forme d'oliues. De pierres de linx en forme de cone. Deux pierres d'Aigles diuerſes, & qui reſonent quand on les ſecoüe. Deux pierres de tonerre. Cinq langues de Malte diuerſes, ou pierres reſſemblans à des langues. La pierre d'œil. Les pierres d'Eſcreuices & cancres. Deux pierres de ſaincte croix d'Eſpagne. Pierre de loup de mer. La pierre de Balagate, de ſang & de lait, enchaſſée en argent. De lemery. L'amiantos ou lin incombuſtible. Le coral blanc, rouge, noir, & baſtard. Trois arbres entiers de coral naiſſant. De fort grandes congelations d'eau. De petites de diuerſes ſortes, de branchues & pertuiſees. Vn pomeau d'eſpee antique de jaſpe fort beau, tiré d'vn ſepulchre. La pierre dite perigueux. La pierre de colique ou de maigre. La pierre d'Armenie. Des pierres de touche. Vn Camaieu graué d'vne Diane qui chaſſe vn Cerf. Du laiet brut. La pierre hæmatite. La pierre ſanguine. La pierre Thraciene. La pierre Stalactite.

La pierre plombine. La pierre du Talc. La pierre Hammonite. La pierre Entrochos. Le Priapolithos. L'hiſterapetra. L'enoſteos. De belles

pierres artificielles, luisantes & de diuerses couleurs formees par la force du feu.

Choses changees en pierre.

Du pain petrifié. Des os & Dents humaines. Vne pierre ou on void naturellement vne femme debout en bosse. Autre ou on void des arbustes representés. Des pignons petrifiez auec coque & sans coque. Des œufs d'oiseau, & oliues. Vne amande petrifiée auec coque & sans coque. Du bois & branches petrifiees. Des fueilles changees en pierre. De la Vesle. Des pois. Des lentilles. Vn œil de Serpent petrifié. Des langues de Serpent, ou becs de Cane apierris. Des racines d'herbes petrifiees. Des Capillaires & cipres petrifié. Vne esponge petrifiee. Du crane humain petrifié. Vne plante d'Hepatique apierrie.

Diuerses coquilles de mer, changées en pierre, iointes & separées, des tellines & des moules. Vne figue petrifiée. De la mousse changée en pierre. Vn potiron petrifié. Vn morceau de serpent petrifié. Des cloux couuerts de pierre. Diuerses sortes de limaçons, plats, ronds, longs, & marins noirs, & blancs petrifiez, de diuerses sortes. Des escorces de melon changées en pierre. Des membres virils auec les testicules, & des matrices de femmes changées en pierre. Vne escorce de citron changée en pierre. Vn rognon petrifié. Vne dent de Dragon de pierre. Vn rouleau de pierre. Des dragées petrifiées. Diuerses congelations rares, & de la caue goutiere de Tours. Autres choses apierries, comme vn testicule de cheual, du miel en rayon, du lard, ou le maigre, le gras & le rance paroissent fort bien, & vn fromage.

& autres choſes. Vn glãd changé en Marcaſſite. Pluſieurs limaçons diuers, changez en mine de fer.

Autres mineraux.

De toutes ſortes de mineraux des boutiques, &c.

Du Sel de montagne de Cardone, blanc & rouge. De Sel gemme. Sel armoniac. De la mine de l'or. De l'argent. Du cuiure. De l'eſtain. Du plomb. Du fer, & acier y en ayant vne pierre en forme de corne de licorne. Des marcaſſites. D'eſtain de glace. Mineral qui s'enuolle à eſcailles luiſantes fort aiſement. De l'ambre jaune remply naturellement d'inſectes. De terre ſigillée auec le cachet du grand Turc, & d'autre ſans ſceau. Du ſauon naturel. Toutes ſortes de talcs & alums, comme alum de plume, &c. Toutes couleurs & terres minerales.

Des antiquitez.

Vne vrne grande & vne moyenne de terre, vne petite de verre. Des couuercles & autres pieces de petites vrnes de terre ſigillée auec des inſcriptiõs & des os qui eſtoient dans les vrnes. Vn vaſe ancien Des ſacrifices qui eſt de marbre griſaſtre fait en forme d'hydre. Vne lampe ſepulcrale des anciens. De la meſche inextinguible, ou lin incombuſtible, auec lequel on ſeparoit les cendres des morts de celles du bois, & duquel on faiſoit du linge qui ſe lauoit dans le feu. deux lacrymoirs antiques differents. Vn dieu penates. Vn petit dieu des Egyptiens fort antique. Vne belle ſtatuë tres antique du dieu mercure, ayant des aiſles au bonet, & tenant vne bource ou teſte de quel-

que animal. Vn vaſe ancien, ou vrne de bronſe, ou metal de Corinthe, (reſonnant comme vne cloche ſi on le frape) auec des inſcriptions inconnuës à l'entour incruſtées d'argent. Vn excellent relief ancien de bronze repreſentant la chaſſe du taureau. Autre ſur l'iuoire repreſentant le ſiege d'vne ville. Vn caillou fort dur eſcrit en boſſe, antique, & tiré d'vn ſepulchre. Du paué à la moſaique du temple de Diane. Les pierres blanche & noire, dont on iettoit le ſort anciennement. Diuers liures, manuſcrits (du temps qu'on ne ſçauoit imprimer.) Et entre autres vne bible en parchemin. Grande quantité de medaillõs & medailles antiques, dargent, de bronze & plomb, romaines, grecques, gotiques & hebraiques, toute dans leurs armoires & chaſſes. De medailles ou figures ſur l'eſmail & la nacre. Beaucoup de monoyes de diuerſes nations. Beaucoup de graueures antiques, toutes dans leurs eſtuis. 450. rares tailles douces tant antiques que modernes des meilleurs autheurs, comme Michelange, Raphaël, Lucas, & albert, miſes dans vn fort grand liure. Des fleches antiques. Des cottes de maille. Lances, bouclier, Chauſetrapes, flaſques decorne de buffle, maſſes d'armes ayans de petits moulins dans le manche, & autres armes du temps paſſé.

Choſes artificielles.

Deux chefs d'œuures de tournerie, l'vn de douze gobelets, eſpais ſeulement comme du papier, l'autre eſt de tous les vtenſiles d'vne maiſon dans vne boete. Vn panier tres-bien eſlabouré, fait auec vn os de ceriſe. vn cueiller de la chine & du papier, toile, & cartes le tout de ſoye du meſme

pays. Vne coupe de bois de lierre qui ſepare le vin de l'eau. Vne riche & grande taſſe de porcelaine tres-fine. De beaux ouurages de decoupure ſur du parchemin & papier. Vn liure rare, qui fueilleté par ſix diuerſes fois ſe trouue touſiours diuers, faiſant tantoſt tous ſes fueillets blancs, tantoſt noirs, puis eſcripts, puis peints & en fin remplis de cartables, & puis de muſique. La clef d'Archimede. Vn fort beau chaſteau de carton peint. Vne porte s'ouurant de tous coſtez, & vne autre inuention dependant de celle-la. Vne pierre qui fournit d'ancre pour vn grand nombre d'annees. Vn papier ſur lequel ayant eſcript, on le peut effacer & y reſcrire toute ſa vie auec de l'ancre, ſans l'vſer. Deux eaux tres-claires qui meſlees produiſent de l'ancre en vn clin d'œil. Vn rare & beau coffret d'Iuoire percé à iour, & cloué dargent, & vn autre fort-bien trauaillé. Vn miroir concaue d'acier, qui bruſle le bois, fond le plomb au ſoleil, renuerſe les obiets, porte fort loin la lumiere, & fait le viſage tres gros. Vn miroir conuexe, dans lequel on ſe void tout debout, & y voit tout ce qui eſt dans le cabinet. vn miroir tout rond comme vn e boule. Vn petit miroir ardent, & qui groſſit les objets. Vn miroir cylindrique dacier alongeant fort le viſage, & pluſieurs perſpectiues qui ſi raportent.

De lunettes à la puce, ou microſcopes qui groſſiſſent fort les obiets. De lunettes de multiplication, & pour aprocher les obiets. Vn triangle de verre pour voir l'Arc-enciel.

Deux ſtatues d'albaſtre & vne de cire fort bien faite, qui crie & remue les yeux. Vne Bouſſole. Du

mercure fixe ou pierre qui engloutit l'argent vif qu'on luy preſente. Vn arc des ſauuages, & la fleſche. Vn plat d'eſcorce de cocos. vn gobelet de la chine de certain jonc tres artiſtement agencé & verni dedans de couleur d'or. Deux choſes liquides & froides, qui meſlées excitent en vn inſtant vne fort grande chaleur. De l'or potable. De l'eſcriture & papier de la Chine & Armenie. Des paniers de fruits, tres-bien imitez des naturels, tant en verre qu'autres matieres. Vn thermometre. Pluſieurs autres ſortes d'inſtruments de muſique, comme vn lut d'iuoire, vne harpe &c. Diuerſe poterie d'Italie rare en forme de baſſins, plats, pignes, coqs, dauphins & vaſes. Vn tres-beau plat de fayence ou eſt repreſentée l'hiſtoire d'Andromede. Vn vaſe de Caſſidoine. Vne boule jaſpée fort groſſe. Deux figures en taille douce à trois faces où on void trois choſes diuerſes en vn meſme portraict ſelon qu'on ſe ſitue.

Autre repreſentant vn archer qui vous viſe droit de quel coſté qu'on ſe mette. Autre ou on void quatre hommes bien qu'il n'y en aye que deux. Deux globes, qui ont quatre pans ou enuiron. de Diametre, & deux autres tres petits. deux groſſes boules de verre iaſpé. Vn chenet qui s'ouure par lettres, & autres telles inuentions gentiles. Vn verre qui s'alonge. Vne perſpectiue dans vn coffret. pluſieurs raretez ſur le verre & autres matieres. La poudre de ſimpathie. Vn jeu de quilles qui auec la boule & la boite ne peſe qu'vn grain de bled, & vn jeu d'echécs ne peſant que trois grains. Quatre liqueurs en vne fiole, repreſentans les quatre elemens qui ſont

distinctement separees. Cinquante portraits à l'huile, excellens, grands, ou petits, desquels il y en à quatre de fort grands douze de Rome, & les, autres de Flandres & Paris, & vn excellent original ancien sur le cuiure, a scauoir vn petit Ecce Homo. Seize autres petits tableaux de miniature. 20. grands de destrempe. 2. de marbre en boisse & deux sur le velin, couuerts de tale & garnis debene. Il y en à sur la toile, cuiure, & bois & sont tous cornichez, leurs representations sont des histoires nudités, hommes illustres, fruitages, paisages &c.

Vn fromage & vn pain & trois plats de carton verni qui sont tres bien trauaillez. Vn cabinet desfences & autres choses chimiques. Vne poudre faisant changer l'eau cõmune en ancre, Vne poudre qui change l'eau en vin. vne saliere antique de esmaillè de l'ouurage des Penicaux. Les douze Cesars aussi de cuiure esmaillé. Toutes les choses susdites sont rengees en huict ceintures enuironans la chambre, a sçauoir six aux parois qui sont toutes pleines de portraits, vne sur deux rangs de liures en nombre de cinq cens volumes, parmy lesquels il y en a de fort curieux, & vne dans six cens armoires pleins de raretez.

Il y a en outre beaucoup de manuscrits en tõus arts & sciences. Des belles Cartes Geographiques, & quantité de pieces de demy relief en plomb, estain, plastre, souffre, bronze, & cire.

On void aussi vne grotte artificielle dans le susdit cabinet remplie de congelatiõs coquillage, &c. qui est grandement recreatiue.

PSEAVME. 92.

Ioye ô Dieu m'ont liurée
Tes ouurages tres-saincts,
Dont és faits de tes mains
Il faut que me recrée.
O Dieu qu'elle hauteſſe
Des œuures que tu fais,
Et qu'elle eſt en tes faits
Ta profonde ſageſſe.
A cecy rien connoiſtre
Ne peut l'homme abruty,
Et le ſot abeſti
Ne ſçait que ce peut eſtre.

FIN.

LSSS/1322/7884